

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

# Rapport annuel de la CNUCED

# 2005



NATIONS UNIES



CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

# Rapport annuel de la CNUCED 2005



NATIONS UNIES

## Notes

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans le texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

---

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

---

Le texte de la présente publication peut être cité ou reproduit sans autorisation, sous réserve qu'il soit fait mention de ladite publication et de sa cote et qu'un justificatif soit adressé au secrétariat de la CNUCED: Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse).

---

Le présent rapport peut aussi être consulté sur Internet à l'adresse suivante:

<http://www.unctad.org>

---

UNCTAD/EDM/2006/1

## La CNUCED

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a été créée en tant qu'organe de l'Assemblée générale par la résolution 1995 (XIX), du 30 décembre 1964.

Les sessions de la Conférence ont normalement lieu tous les quatre ans. La onzième session de la Conférence s'est tenue en juin 2004 à São Paulo, au Brésil, sous la présidence de M. Celso Amorim, Ministre brésilien des relations extérieures.

Le Conseil du commerce et du développement, organe permanent de la Conférence, se réunit une fois par an en session ordinaire et plusieurs fois par an à l'occasion de réunions directives.

Président du Conseil, 2004-2005, M<sup>me</sup> Mary Whelan (Irlande)

Président du Conseil, 2005-2006, M. Ransford Smith (Jamaïque)

Le Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme a tenu deux sessions en 2005:

Quarante-quatrième session, Genève, 31 janvier-2 février 2005

Président: M. Enrique Manalo (Philippines)

Quarante-cinquième session, Genève, 12-15 septembre 2005

Président: M. Dmitri Godunov (Fédération de Russie).

Il existe trois commissions du Conseil du commerce et du développement, qui en 2005 ont convoqué les réunions d'experts ci-après:

### **Président, 2005**

Commission du commerce des biens et services,  
et des produits de base,  
neuvième session, Genève, 14-18 mars 2005

M. Dacio Castillo  
(Honduras)

Réunion d'experts sur les aspects des services  
professionnels et des réglementations relatifs  
au commerce et au développement,  
Genève, 17-19 janvier 2005

M. Fernando de Mateo  
(Mexique)

Réunion d'experts sur le renforcement de la participation  
des pays en développement aux secteurs nouveaux  
et dynamiques du commerce mondial: tendances,  
questions et politiques,  
Genève, 7-9 février 2005

M. Hardeep Puri  
(Inde)

Réunion d'experts sur les obstacles non tarifaires: méthodes, classification, quantification et incidences sur le développement, Genève, 5-7 septembre 2005	M. Enrique A. Manalo (Philippines)
Réunion d'experts sur les secteurs dynamiques et nouveaux du commerce mondial, Genève, 24-26 octobre 2005	M. Eddi Hariyhadi (Indonésie)
Réunion d'experts sur les services de distribution, Genève, 16-18 novembre 2005	M. Y. F. Agah (Nigéria)
Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes, neuvième session, Genève, 7-11 mars 2005	M. Love Mtesa (Zambie)
Réunion d'experts sur les incidences de l'IED sur le développement, Genève, 24-26 janvier 2005	M. Enrique Manalo (Philippines)
Réunion d'experts sur les contributions positives des entreprises au développement économique et social des pays en développement d'accueil, Genève, 31 octobre-2 novembre 2005	M. W. C. Strommen (Norvège)
Réunion d'experts sur le renforcement des capacités dans le domaine de l'IED: compilation de données et élaboration des politiques dans les pays en développement, Genève, 12-14 décembre 2005	M. Ralph Kozlow (États-Unis d'Amérique)
Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement, neuvième session, Genève, 22-25 février 2005	M <sup>me</sup> Sarala Fernando (Sri Lanka)
Réunion d'experts sur la facilitation du commerce en tant que moteur du développement, Genève, 21-23 septembre 2005	M. Juan Antonio March (Espagne)
Réunion d'experts sur les TIC et le tourisme dans une optique de développement, Genève, 30 novembre-2 décembre 2005	M. Noah Elkin (États-Unis d'Amérique)
Réunion d'experts sur le renforcement des capacités productives des entreprises des pays en développement par l'internationalisation, Genève, 5-7 décembre 2005	M. Hussam Al Hussein (Jordanie)
Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, vingt-deuxième session, Genève, 21-23 novembre 2005	M. Aziz Dieye (Sénégal)

**Faits et chiffres, 2005**

Budget ordinaire (financé par le budget-programme de l'Organisation des Nations Unies)

Dépenses estimées: 56,5 millions de dollars

Dépenses de coopération technique (y compris  
le Compte pour le développement de l'ONU et  
le Programme ordinaire de coopération technique) environ 30 millions de dollars





# TABLE DES MATIÈRES

	Page
<i>La CNUCED</i> .....	iii
<i>Message du Secrétaire général de la CNUCED</i> .....	xi

## PREMIÈRE PARTIE Aperçu général

1. Sommet mondial de 2005 .....	1
2. Aspects relatifs au développement de grandes réunions tenues en 2005 .....	4
OMC: Sixième Conférence ministérielle, Hong Kong (Chine), décembre 2005 ...	4
Sommet mondial sur la société de l'information, Tunis (Tunisie), novembre 2005	4
Deuxième Sommet du Sud .....	5
Conseil économique et social de l'ONU .....	5
Conseil du commerce et du développement .....	5
3. Cohérence et partenariats: Un effort collectif.....	7
4. Groupe de personnalités .....	8

## DEUXIÈME PARTIE Résultats et réalisations: Promouvoir le consensus de São Paulo

1. Les stratégies de développement dans une économie mondialisée .....	9
A. Une meilleure compréhension de la mondialisation et de ses conséquences pour le développement .....	9
B. Contribution à la solution des problèmes d'endettement des pays en développement.....	11
C. Appui au développement économique du peuple palestinien.....	13
D. Statistiques et informations aux fins de la prise de décisions .....	14
2. Mieux comprendre les problèmes de développement de l'Afrique.....	16
3. Renforcer les capacités productives et la compétitivité internationale.....	18
A. Analyse avancée des questions relatives à l'investissement.....	19
B. Appui apporté à l'élaboration des politiques et au renforcement des capacités au niveau national .....	21
C. Promouvoir la science et les transferts de technologie et l'investissement et la technologie .....	26
D. Créer un lien entre le développement des entreprises et l'investissement et la technologie .....	27
E. Renforcer la gouvernance d'entreprise et la transparence .....	29
4. Contributions du système commercial international et des négociations commerciales internationales au développement .....	31
A. Intégration commerciale et développement: Les progrès accomplis dans l'application du Consensus de São Paulo.....	31
B. Renforcement des travaux d'analyse, base de la formation de consensus.....	34
C. Des outils modernes pour le commerce, les négociations commerciales, et l'analyse et l'information sur les produits de base.....	35
D. Aider les pays à renforcer leurs capacités .....	36

5. Améliorer la compétitivité grâce à des services d'appui au commerce efficaces, à une plus large utilisation des TIC et à la formation .....	46
A. Amélioration de la logistique du commerce .....	46
B. Renforcement des capacités par la mise en valeur des ressources humaines ..	50
C. Promotion du commerce électronique et des TIC pour le développement .....	53
6. Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des petits États en développement insulaires et des pays en développement sans littoral, ainsi qu'aux difficultés et problèmes spéciaux auxquels sont confrontés les pays en développement de transit .....	57
A. Contribuer à la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA.....	57
B. Réduire la vulnérabilité économique des petits États insulaires en développement.....	63
C. Accroître l'efficacité de la coopération en matière de transport en transit pour les pays en développement sans littoral et répondre aux difficultés et aux problèmes particuliers auxquels sont confrontés les pays en développement de transit.....	64

### TROISIÈME PARTIE

#### Atteindre des objectifs concrets

1. Concentrer l'attention sur les objectifs clefs .....	67
2. Améliorer les méthodes et procédures de travail.....	67
3. Assurer la fourniture des produits prescrits .....	68
4. Aider au renforcement des capacités .....	69
5. Parvenir à un consensus intergouvernemental.....	72
6. Sensibiliser les médias, le public et la société civile .....	73
Annexe: Indicateurs de résultats .....	75
Cartes: Quelques programmes de la CNUCED, par pays/région.....	82
Notes.....	84

#### Encadrés

1. Aperçu de quelques problèmes de commerce et de développement .....	2
2. Débats des commissions relatifs à l'examen quinquennal de la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire .....	3
3. Le Conseil du commerce et du développement et l'examen quinquennal de la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire .....	4
4. Résultats de la session annuelle ordinaire du Conseil du commerce et du développement, octobre 2005 .....	6
5. Groupe de personnalités .....	8
6. Renforcement des capacités pour la viabilité de l'endettement.....	12
7. Le SYGADE en 2005: Exemples .....	13
8. La CNUCED: un partenaire clef en matière de développement pour la Palestine.	14
9. Stratégies de développement à l'heure de la mondialisation: Résumé des résultats et évaluation d'ensemble .....	15

10. Action en faveur du développement de l'Afrique: Résumé des résultats et évaluation d'ensemble .....	18
11. Réactions concernant le Rapport sur l'investissement dans le monde, 2005 .....	20
12. Réactions concernant les Livres bleus .....	22
13. Réactions concernant les guides de l'investissement .....	23
14. Réactions concernant les activités de coopération technique pour la promotion de l'investissement.....	26
15. Renforcement des capacités productives et de la compétitivité internationale: Résumé des résultats et évaluation d'ensemble.....	30
16. Le nouvel Indicateur du commerce et du développement .....	32
17. Appréciations portées sur les travaux de la CNUCED concernant les négociations commerciales et la diplomatie commerciale.....	38
18. Appréciations portées sur les travaux de la CNUCED dans le secteur des produits de base: La Conférence sur le négoce et le financement du pétrole et du gaz en Afrique .....	41
19. Appréciations portées sur les activités de la CNUCED concernant le droit et la politique de la concurrence .....	43
20. Contribution du commerce international et des négociations commerciales internationales au développement: Résumé des résultats et évaluation globale.....	45
21. Le cadre juridique d'une facilitation effective du commerce et des transports.....	47
22. Renforcement des capacités pour la facilitation du commerce et des transports dans les pays en développement sans littoral et de transit.....	49
23. Projet régional TRAINFORTRADE au Cambodge et en République démocratique populaire lao.....	52
24. La CNUCED au Sommet mondial sur la société de l'information, Tunis .....	54
25. Le partenariat sur la mesure des TIC au service du développement .....	55
26. Améliorer la compétitivité grâce à des services efficaces d'appui au commerce, à une utilisation accrue des TIC et à la formation: Résumé des résultats et évaluation d'ensemble .....	56
27. Commerce international et lutte contre la pauvreté: Réactions suscitées par le Rapport 2004 sur les PMA.....	58
28. Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA .....	60
29. Mise en œuvre du Cadre intégré .....	62
30. La CNUCED a joué un rôle de pionnier dans l'adoption du critère de vulnérabilité	63
31. Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays en développement sans littoral, ainsi qu'aux difficultés et problèmes auxquels sont confrontés les pays en développement de transit: Résumé des résultats et évaluation globale .....	66
32. Forces et faiblesses des activités de coopération technique de la CNUCED .....	70
33. CNUCED: projets au titre du Compte de l'ONU pour le développement .....	71

### Tableaux

1. Indicateurs de succès, 2004 .....	68
2. Contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique de la CNUCED (2001-2005).....	72





## Message du Secrétaire général de la CNUCED

L'année 2005 a été une année riche en événements pour la CNUCED, compte tenu de la place accordée au thème du commerce et du développement aussi bien dans les médias que dans les instances internationales. La tragique série de catastrophes naturelles de l'an dernier, le Sommet mondial de 2005, la Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong (Chine) et la réforme en cours de l'ONU sont autant d'éléments qui ont contribué à une prise de conscience croissante des objectifs internationaux de développement et à un engagement de plus en plus marqué pour la réalisation de ces objectifs.

Comme la présente livraison du rapport annuel le montre, la CNUCED a joué un rôle de premier plan dans cet ensemble de processus interdépendants, en mettant en lumière les interactions nécessaires entre le commerce, l'investissement et la technologie pour atteindre les OMD, en analysant les tendances économiques et en élaborant des recommandations sur l'action que les pays en développement en particulier devaient mener. Notre souci de cohérence, réaffirmé à la onzième session de la Conférence à São Paulo, a commencé de porter ses fruits, à mesure que se renforcent la coordination et la coopération à la fois au sein du système des Nations Unies et avec d'autres partenaires mondiaux. Nos rapports phares ont contribué à stimuler le débat international sur certaines questions difficiles auxquelles sont confrontés les pays en développement pour attirer et exploiter avec profit l'investissement étranger, ainsi que sur les moyens de préserver la stabilité macroéconomique mondiale. Nous avons

également conçu un outil analytique novateur, l'Indicateur du commerce et du développement, qui devrait beaucoup nous aider à mieux comprendre les liens entre le progrès du commerce et le développement humain.

Je suis particulièrement satisfait de la qualité et du volume de notre coopération technique sur le terrain, y compris au niveau des pays, car c'est l'un des moyens les plus immédiats pour nous d'avoir un impact sur nos États membres. Les projets de coopération technique vont de la promotion du commerce de produits issus de la biodiversité et des conseils en matière de politique de concurrence aux technologies de l'information et de la communication, à la mise en valeur des ressources humaines et à la facilitation du commerce. Dans le même temps, nous avons étudié de près les moyens de tirer parti de la croissance du commerce Sud-Sud et du commerce mondial pour promouvoir le développement national, les investissements d'infrastructure et d'éducation, et le renforcement des capacités. Nous avons également vivement défendu la nécessité de l'aide pour le commerce, afin que les pays en développement puissent se doter des capacités productives nécessaires et faire face aux coûts de mise en œuvre et d'ajustement concernant les réformes commerciales, notamment dans le contexte des négociations. Cela est particulièrement important en Afrique et dans les pays les moins avancés.

Cette année se tiendra l'examen à mi-parcours de l'application des décisions prises à la onzième session de la Conférence. Je suis convaincu que le présent rapport contribuera à ce processus par une évaluation franche et sérieuse de ce que la CNUCED a fait pour appliquer ces décisions. Enfin, j'espère que le rapport et le processus d'examen conduiront à renforcer notre rôle et notre action, en privilégiant davantage encore la recherche de résultats, en tant que contribution de notre organisation à la réforme d'ensemble de l'ONU.

Le Secrétaire général de la CNUCED

Supachai Panitchpakdi



# Première partie

## Aperçu général

---

Une grande importance a été accordée en 2005 au niveau international à la contribution du commerce à la réduction de la pauvreté et à la promotion du développement. Confrontée à diverses catastrophes naturelles de grande ampleur dans de nombreuses régions du monde, la communauté internationale a poursuivi ses efforts pour parvenir à un monde meilleur et plus sûr pour tous par un partage de la prospérité globale, notamment à travers l'examen quinquennal de l'application de la Déclaration du Millénaire, réalisé à l'occasion du plus grand Sommet mondial jamais tenu, en septembre 2005. Le développement a également été un élément clef des délibérations et des résultats d'autres grandes réunions, dont la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce en décembre et le Sommet mondial sur la société de l'information en novembre.

Dans son message de fin d'année, le Président de l'Assemblée générale a déclaré que «2005 a été une année de progrès sur de nombreux fronts, plus particulièrement sur celui du développement. De nouveaux engagements ont été souscrits concernant l'aide et la dette, et des progrès ont été réalisés concernant le commerce ... à Hong Kong. Mais il va sans dire qu'il reste beaucoup à faire. En 2006, il faudra notamment veiller à la

tenue de nos engagements concernant le développement.».

La CNUCED a contribué à cet effort en mettant en avant:

- La nécessité de rendre le processus de mondialisation aussi favorable et compatible que possible avec le développement;
- La nécessité d'adopter des mesures spéciales en faveur des pays éprouvant les plus grandes difficultés;
- La nécessité d'assurer la cohérence des orientations entre le niveau national et le niveau international et entre les questions interdépendantes relevant du commerce, du financement, de l'investissement, de la technologie et du développement.

Les travaux d'analyse de la CNUCED, ses activités de formation de consensus, ses publications phares et l'appui apporté au renforcement des capacités ont tous été orientés vers la réalisation de ces objectifs, qui sont repris dans le Consensus de São Paulo. L'encadré 1 donne un aperçu de quelques problèmes de commerce et de développement qui sont au cœur des activités actuelles de la CNUCED.

### 1. Sommet mondial de 2005

Le Sommet mondial a sans doute été la plus importante réunion des Nations Unies tenue au niveau des chefs d'État et de gouvernement depuis la création de l'Organisation, et les participants ont abordé tout l'éventail des problèmes présents et futurs auxquels était ou serait confrontée la communauté mondiale.

Le Sommet a reconnu que le développement faisait partie du système de

sécurité collective et que les questions économiques jouaient un rôle essentiel dans le processus de redressement après un conflit et de développement. Soucieux d'encourager l'appui international à la réduction de la pauvreté, les participants ont mis en avant des domaines essentiels pour le développement, tels que le commerce, l'investissement, la dette, la science et la technologie, la situation particulière de certains pays et la coopération Sud-Sud.

Comme le Secrétaire général de la CNUCED l'a déclaré au Conseil du commerce et du développement en octobre 2005, il s'agit là de «domaines essentiels relevant des compétences de la CNUCED et qui sont très largement couverts par le Consensus de São Paulo. Qu'ils aient été réaffirmés au plus haut niveau politique devrait encourager la CNUCED à redoubler d'efforts... ».

La CNUCED a contribué à la préparation du Sommet mondial en déterminant de quelle façon le commerce, l'investissement et la technologie pouvaient contribuer à la

réalisation des objectifs internationaux de développement.

- À leurs sessions annuelles respectives, début 2005, les trois commissions du Conseil du commerce et du développement et la Commission de la science et de la technique au service du développement ont étudié de quelle façon la CNUCED pouvait renforcer sa contribution à la réalisation des objectifs internationaux de développement, y compris les objectifs figurant dans la Déclaration du Millénaire (OMD) (voir l'encadré 2).

### **Encadré 1. Aperçu de quelques problèmes de commerce et de développement**

- La CNUCED a estimé que la libéralisation du commerce dans les secteurs de l'agriculture, des articles manufacturés et des services pourrait procurer un gain de 300 milliards de dollars par an aux pays en développement. Toutefois, il est probable que cela profiterait aux pays qui bénéficient d'une position concurrentielle favorable. Comment éviter que les autres pays en développement ne soient laissés à la traîne?
- La plupart des pays africains dépendent de deux ou trois produits primaires d'exportation pour la plus grande partie de leurs recettes en devises. Comment ces pays peuvent-ils améliorer leurs comptes extérieurs, réduire leur endettement extérieur et attirer des investissements étrangers dans des conditions d'instabilité perpétuelle à court terme des cours des produits primaires?
- Un système commercial multilatéral ouvert, équitable, prévisible et réglementé est dans l'intérêt de tous. Mais pour que le commerce accélère la croissance et la lutte contre la pauvreté, la notion de développement doit être pleinement intégrée dans les principes et le fonctionnement du système commercial multilatéral, plus particulièrement dans les négociations qui portent sur la définition des droits et des obligations en matière de commerce.
- Tous les pays en développement doivent être en mesure de tirer pleinement parti des nouvelles perspectives commerciales ouvertes par les négociations commerciales. Toutefois, beaucoup n'en sont pas encore capables; ils ont besoin d'infrastructures matérielles appropriées et d'institutions et processus efficaces, ils doivent développer leurs ressources humaines, avoir accès au financement et à l'investissement selon des modalités et à des conditions appropriées, et en fonction de leurs besoins, et ils doivent aussi mettre en place un environnement favorable aux entreprises ainsi que des politiques intérieures et des réglementations appropriées.
- La part des PMA dans le commerce mondial reste inférieure à 1 %. Selon les tendances actuelles, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans ces pays pourrait passer de 334 millions en 2000 à 471 millions en 2015. Les liens entre expansion du commerce et diminution de la pauvreté ne sont pas automatiques dans les PMA car la plupart des pauvres dans les pays pauvres ne sont pas directement rattachés à l'économie internationale. Comment établir les liens nécessaires entre la croissance des exportations dans les PMA et d'autres secteurs de l'économie de ces pays?
- Une nouvelle géographie du commerce se dessine: 40 % des exportations des pays en développement sont destinés à d'autres pays en développement, y compris la Chine. Ce commerce progresse au rythme de 11 % par an, deux fois plus vite que les exportations mondiales totales. Il en va de même pour l'investissement. Toutefois, les deux tiers des échanges commerciaux et de l'investissement concernent la région asiatique. Les PMA accusent un déficit croissant de leur commerce avec les autres pays en développement. Comment retourner ces tendances en faveur de ces pays?



### **Encadré 2. Débats des commissions relatifs à l'examen quinquennal de la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire**

- La Commission du commerce des biens et services, et des produits de base a estimé, lors de sa séance du 15 mars 2005, avec la participation d'un certain nombre de personnalités, «qu'il faudrait continuer de privilégier l'intégration des questions de développement dans les principes et les mécanismes du système commercial multilatéral, et surtout dans les négociations sur les droits et les obligations en matière de commerce». L'objectif 8 de la Déclaration du Millénaire prévoit l'engagement d'instaurer un système commercial multilatéral ouvert, réglementé et prévisible: la Commission a estimé que les besoins des pays se trouvant dans des situations particulières, ainsi que ceux des pays très en retard dans la réalisation des OMD, devaient retenir toute l'attention.
- Le 10 mars 2005, la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes a entendu un exposé du professeur Jeffrey Sachs consacré à un examen des OMD préalable au Sommet, intitulé «Investing in development: A practical plan to achieve the Millennium Development Goals». Le professeur Sachs a souligné que de nouveaux investissements massifs, publics et privés, étaient indispensables pour que les pays pauvres atteignent les OMD. La Commission a insisté sur la nécessité pour les pays en développement de déterminer leurs besoins en matière d'investissement pour atteindre leurs objectifs de développement. Le professeur Sachs a loué les travaux de la CNUCED relatifs à l'investissement, en tant que contribution majeure à la réalisation de ces objectifs.
- La Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement a souligné, le 24 février 2005, que la réalisation des OMD exigeait une action soutenue en vue d'améliorer la compétitivité des entreprises des pays en développement, d'accroître l'efficacité des systèmes de transport et de généraliser l'utilisation des TIC pour le commerce électronique et le développement. Une telle action pouvait avoir des incidences directes sur les programmes de réduction de la pauvreté et sur la mise en valeur des ressources humaines.
- La Commission de la science et de la technique au service du développement du Conseil économique et social a recommandé, le 23 mai 2005, un certain nombre de mesures spécifiques devant être prises aux niveaux national et international pour que la science et la technologie contribuent effectivement à la réalisation des OMD, y compris l'intégration de la science et de la technologie dans les stratégies nationales de développement, la diffusion des meilleures pratiques concernant l'utilisation de la science et de la technologie et l'optimisation du potentiel des TIC et des biotechnologies pour la réalisation des OMD.

Comme indiqué dans la deuxième partie, chacune des quatre commissions a également recommandé à la CNUCED des mesures spécifiques dans tous les domaines susmentionnés pour promouvoir la réalisation des OMD.

- Par la suite, le Conseil du commerce et du développement a tenu une session extraordinaire (18 juillet 2005) pour établir sa contribution à l'examen quinquennal de la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire à la lumière des rapports de ses commissions. Il a notamment souligné un certain nombre de besoins importants (voir l'encadré 3). Dans son résumé des débats, la Présidente du Conseil, M<sup>me</sup> Mary Whelan (Irlande), a dit l'inquiétude que suscitaient l'application à ce jour des engagements pris et la réalisation des

objectifs convenus dans la Déclaration du Millénaire ou établis lors d'autres conférences sur le développement: «Les progrès accomplis dans ce domaine sont très nettement insuffisants. Les pays en développement sont certes responsables au premier chef de leur propre développement, mais pour atteindre les objectifs convenus au niveau international ils ont besoin de l'appui de la communauté internationale et de conditions internationales propices.».

### **Encadré 3. Le Conseil du commerce et du développement et l'examen quinquennal de la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire**

- Nécessité d'un «fair deal» en faveur de l'Afrique qui permettrait de réellement s'attaquer à la multitude de problèmes de développement qui limite la capacité des pays de la région d'atteindre les OMD;
- Nécessité pour la communauté internationale de soutenir davantage la participation des PMA au système commercial international, comme indiqué dans la Déclaration du Millénaire, et permettre à ces pays de rattraper leur retard dans la réalisation des OMD;
- Nécessité d'une «mondialisation favorable au développement» et d'une cohérence des grandes orientations;
- Nécessité d'intensifier l'engagement politique fondé sur la responsabilité collective de façon que le partenariat mondial pour le développement (OMD-8) permette d'atteindre les objectifs convenus à l'échéance convenue de 2015;
- Mesures de mise en œuvre nécessaires pour faire des négociations commerciales de Doha un véritable cycle pour le développement;
- Importance du rôle de la CNUCED en tant que partenaire global pour la réalisation des OMD dans une Organisation des Nations Unies réformée.

## **2. Aspects relatifs au développement de grandes réunions tenues en 2005**

*OMC: Sixième Conférence ministérielle, Hong Kong (Chine), décembre 2005*

Le message adressé à la Conférence par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, a été prononcé en son nom par le Secrétaire général de la CNUCED. En demandant instamment aux négociateurs de mobiliser la volonté politique nécessaire pour faire progresser les négociations commerciales, M. Annan a dit que «le développement – de réelles améliorations dans la vie de gens bien réels – reste la principale mesure du succès du Cycle de Doha. Quelles que soient les autres mesures de moindre envergure sur lesquelles vos négociations déboucheront, le développement sur une grande échelle est l'aune à laquelle votre action sera jugée».

La déclaration finale à Hong Kong (Chine) comprenait un accord sur tout un ensemble de questions, qui a réduit davantage encore les divergences entre les membres et les a rapprochés d'un consensus. Un nouveau calendrier a été arrêté pour 2006 et les membres ont décidé d'achever les négociations d'ici la fin de l'année.

En 2005, la CNUCED s'est principalement efforcée de contribuer à la réalisation des promesses en faveur du développement

contenues dans la Déclaration de Doha. Ses analyses des questions liées au développement encore en suspens, ses activités de formation de consensus, en particulier l'examen par le Conseil du commerce et du développement des éléments du Programme de travail de Doha intéressant les pays en développement, et ses programmes de services consultatifs et de formation ont tous été consacrés à cet unique objectif (voir la section 4 de la deuxième partie).

*Sommet mondial sur la société de l'information, Tunis (Tunisie), novembre 2005*

La seconde phase du SMSI, tenue à Tunis du 16 au 18 novembre 2005, a abouti à l'adoption de l'«Engagement de Tunis» et de l'«Agenda de Tunis pour la société de l'information».

La CNUCED a participé activement à la préparation du Sommet et au Sommet lui-même<sup>1</sup>. Le Secrétaire général de la CNUCED a conduit la délégation de plusieurs programmes de la CNUCED, qui ont organisé des réunions parallèles, des ateliers et un stand d'exposition. L'Agenda de Tunis a pris acte du *Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement* lancé à la onzième session de la Conférence en juin 2005 ainsi que de l'*Indice d'ouverture aux TIC* et de l'*Indice*

*d'ouverture au numérique* correspondants. Le Sommet a également décidé d'examiner le mandat et la composition de la Commission de la science et de la technique au service du développement, ce qui pourrait avoir des incidences sur l'appui organique qu'apporte la CNUCED à cette commission du Conseil économique et social.

#### *Deuxième Sommet du Sud*

Le deuxième Sommet du Sud, du Groupe des 77 et de la Chine, s'est tenu à Doha (Qatar), en juin 2005. Les participants y ont examiné la situation économique internationale du moment, les perspectives concernant la coopération Sud-Sud et des propositions relatives à la réforme et au renforcement de l'ONU. Le résultat du Sommet a contribué à la préparation du Sommet mondial de 2005.

La CNUCED a contribué à la préparation du Sommet du Sud, en particulier pour les questions de commerce et de développement et les négociations commerciales multilatérales en cours à l'OMC. Le Sommet a invité la CNUCED à soutenir la coopération Sud-Sud sur des thèmes spécifiques concernant les stratégies de développement, le commerce, y compris le SGPC, les produits de base, le droit de la concurrence et les politiques de concurrence, et l'investissement.

#### *Conseil économique et social de l'ONU*

Le 18 avril 2005, le Conseil économique et social a tenu une réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Les participants ont évalué la mise en œuvre du Consensus de Monterrey relatif au financement du développement en tant que mesure initiale de l'examen de la réalisation des objectifs internationaux de développement, y compris les OMD, dans trois grands domaines: i) politiques et stratégies; ii) commerce, investissement et flux privés; et iii) APD, sources novatrices de financement et dette.

L'Ambassadrice Whelan, d'Irlande, en sa qualité de Présidente du Conseil du commerce et du développement, a pris la parole et a expliqué comment le commerce pourrait contribuer plus efficacement à la réalisation des OMD et d'autres objectifs internationaux de développement, grâce à un résultat favorable au développement du Cycle de Doha, à des investissements dans le développement des capacités productives, en particulier dans les PMA et en Afrique, afin d'exploiter de nouveaux débouchés commerciaux, et à une cohérence systémique internationale permettant de traiter les questions commerciales dans le plus large contexte du développement. Elle a également présidé une table ronde sur le commerce, l'investissement et les flux privés.

Début juillet 2005, le Conseil économique et social a convoqué une réunion de haut niveau pour examiner les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement en préparation du Sommet mondial, réunion axée sur les «progrès accomplis, obstacles à surmonter et chances à saisir». M. Carlos Fortin, Secrétaire général adjoint chargé de la CNUCED, a souligné la nécessité de stratégies de développement visant à accélérer la croissance et l'investissement et à créer des emplois qui permettraient à leur tour de réduire les inégalités et d'éliminer la pauvreté. Les forces du marché devaient être les agents privilégiés des stratégies, soutenus par un secteur public actif, efficace et honnête. Si l'on voulait que les gouvernements assument la maîtrise de leur destinée en matière de développement, il fallait qu'ils puissent utiliser tout un éventail d'instruments pour mettre en œuvre les stratégies de développement choisies.

#### *Conseil du commerce et du développement*

À sa session annuelle ordinaire, en octobre 2005, le Conseil a examiné diverses questions, dont il est rendu compte de façon plus détaillée dans la deuxième partie. L'encadré 4 présente un résumé des débats sur les principaux points de l'ordre du jour.

#### **Encadré 4. Résultats de la session annuelle ordinaire du Conseil du commerce et du développement, octobre 2005**

##### **Éléments principaux du rapport du Président du Conseil, l'Ambassadeur Ransford Smith de Jamaïque, à l'Assemblée générale**

Le débat de haut niveau sur les enseignements tirés des efforts de développement et de réforme économique dans les années 90 a conduit à la conclusion qu'il n'existait pas de prescriptions universelles pour le progrès économique. Les programmes d'aide et d'investissement devaient être spécifiquement adaptés aux situations et aux besoins nationaux et locaux.

- De nouveaux aspects de l'interdépendance globale ont été examinés sur la base du *Rapport sur le commerce et le développement, 2005*. Le Conseil a insisté sur les tendances récentes de l'économie mondiale et leurs incidences probables sur la réalisation progressive des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Tout en se félicitant de l'amélioration des résultats économiques de nombreux pays, il s'est déclaré préoccupé par la faiblesse de la croissance dans de nombreux PMA et pays d'Afrique subsaharienne par rapport à ce qui était nécessaire à la réalisation des OMD. Il a souligné également l'importance d'une coordination macroéconomique des politiques par les pays développés ainsi que l'importance qu'il y avait pour les pays en développement à ne pas s'endetter et à se diversifier.
- La question de l'érosion des préférences commerciales dont bénéficiaient les pays en développement a été abordée à l'occasion d'une réunion-débat à laquelle ont participé des groupements régionaux et des États membres dans le contexte des travaux de la CNUCED relatifs aux PMA. Dans les conclusions concertées, il a été reconnu l'importance de la contribution à la croissance économique et au développement des PMA d'un accès préférentiel aux marchés, ainsi que l'intérêt de publier désormais annuellement le *Rapport sur les pays les moins avancés* de la CNUCED.
- L'examen du développement économique de l'Afrique a principalement été axé sur le rôle de l'investissement étranger direct. Divers experts ont souligné que, si l'IED était important, la contribution de l'investissement intérieur à la croissance économique était trop souvent négligée.
- À l'occasion de son examen des faits nouveaux et des questions se rapportant au programme de travail de l'après-Doha qui intéressent particulièrement les pays en développement, le Conseil a entendu une déclaration du Directeur général de l'OMC, qui a souligné la nécessité d'une coopération entre son organisation et la CNUCED s'agissant du traitement spécial et différencié, de l'effritement des préférences et de «l'aide pour le commerce».
- Le Conseil a également entendu une déclaration du Secrétaire général de la CNUCED, qui a dit que, pour assurer le succès du Cycle de Doha, des activités et des travaux constituant un «Doha-plus» étaient nécessaires pour promouvoir une coopération pour le développement favorable au commerce. Il fallait aider les pays en développement à faire face aux coûts d'ajustement et au manque à gagner en recettes budgétaires. L'aide pour le commerce, outre l'aide au développement, était particulièrement importante pour les PMA et les petits pays économiquement vulnérables.
- La présentation de l'Examen de la politique d'investissement du Kenya a été l'occasion d'un débat animé et enrichissant, auquel ont participé le Ministre kényan du commerce et de l'industrie, M. Mukhisa Kituyi, ainsi que des représentants d'entreprises, qui ont évoqué la contribution de ce type d'examen à l'amélioration des conditions d'investissement au Kenya.
- Le Conseil a également passé en revue les activités de coopération technique; il a soutenu la poursuite de l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien et examiné la contribution de la CNUCED au suivi de grandes conférences des Nations Unies.
- Les vues exprimées par des représentants de la société civile sur toutes les questions susmentionnées ont enrichi les débats du Conseil.

### 3. Cohérence et partenariats: Un effort collectif

Promouvoir le traitement intégré du commerce et du développement passe par une large coopération entre la CNUCED et les différents acteurs appartenant à d'autres organisations internationales et régionales, les entreprises et le secteur privé, les milieux universitaires, la société civile et les ONG. Les partenariats sont essentiels à l'effort collectif nécessaire pour réaliser les OMD. La CNUCED participe à un large éventail d'arrangements formels et informels de collaboration, concernant à la fois la recherche et l'analyse directive et des activités sur le terrain.

**Coopération à l'échelle du système des Nations Unies.** Parmi les arrangements formels, on peut citer la participation de la CNUCED au Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, auquel participent le Secrétaire général de l'ONU et les chefs de secrétariat des institutions spécialisées, des fonds et programmes des Nations Unies, de l'AIEA et de l'OMC. Ce mécanisme vise à assurer la cohérence au sein du système des Nations Unies, y compris sur des questions normatives et pour des activités opérationnelles. Le Comité de haut niveau sur les programmes assure la coordination à l'échelle du système des politiques et des programmes, par exemple le réseau interinstitutions pour la facilitation du commerce, présidé par la CNUCED en 2005. Le Groupe des Nations Unies pour le développement regroupe les principales entités opérationnelles du système des Nations Unies qui apportent un appui direct au développement au niveau des pays. En 2005, la CNUCED a commencé de participer plus activement à ce groupe, afin de contribuer à la réalisation de l'un des objectifs fixés à la onzième session de la Conférence, à savoir aider les pays en développement à renforcer leurs capacités productives et leur compétitivité. Elle participe activement aux travaux des trois organes, ce qui lui permet d'entretenir des liens avec d'autres éléments du système des Nations Unies et au-delà sur

des priorités essentielles traitées par l'Organisation.

**Mécanismes de coordination au sein de l'ONU.** La CNUCED fait office de chef de file pour les questions relatives au commerce et au développement, sous l'égide du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales:

- Le Groupe de travail sur le commerce, réuni par la CNUCED et comprenant le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, le PNUE et les commissions régionales de l'ONU, a défini une approche coordonnée pour aider les pays en développement à se préparer à la sixième Conférence ministérielle de l'OMC en décembre 2005 et au suivi du Sommet mondial de 2005, pour ce qui est du commerce.
- En tant qu'institution chef de file pour les questions concernant la science et la technologie, la CNUCED a participé à l'élaboration d'une contribution à l'échelle du système sur ces questions pour le Sommet mondial.

En outre, elle a travaillé en étroite collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et les commissions économiques régionales à la rédaction et à la publication conjointes, en 2005, d'une étude intitulée *World Economic Situation and Prospects* et a contribué à la rédaction de la livraison de 2005 du *World Economic and Social Survey*, pour ce qui est des questions concernant le financement, l'investissement et le commerce.

#### *Collaboration ciblée*

La CNUCED participe à un large éventail de partenariats qui portent sur des questions et des besoins spécifiques. On trouvera plus de détails dans la deuxième partie du présent Rapport, mais on peut d'ores et déjà mentionner les faits suivants pour 2005:

- Poursuite de l'expansion des deux principaux programmes interinstitutions de renforcement des capacités liées au



commerce, à savoir le Cadre intégré en faveur des PMA et le JITAP en faveur des pays africains;

- Organisation de diverses réunions sous l'égide de la CNUCED sur des thèmes spécifiques, intéressant le secteur public et le secteur privé, tels que l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement, la cinquième Conférence interrégionale sur la gestion de la dette et la neuvième Conférence sur le négoce et le financement du pétrole et du gaz en Afrique;
- Accueil par la CNUCED de la réunion du Partenariat mondial pour la facilitation des transports et du commerce, dont

l'institution chef de file est la Banque mondiale et qui regroupe plus de 70 organismes publics et privés;

- Doublement du nombre de membres – passé de 6 à 13 universités participantes – de l'Institut virtuel pour le commerce et le développement de la CNUCED, lancé à l'occasion de la onzième session de la Conférence.

Outre l'Institut virtuel, divers partenariats lancés à la onzième session de la Conférence sont devenus opérationnels, tels que les partenariats relatifs aux TIC et à l'investissement. Les travaux préparatoires se poursuivent concernant le Groupe d'étude international sur les produits de base.

#### 4. Groupe de personnalités

Le 14 octobre 2005, le Secrétaire général de la CNUCED a annoncé au Conseil du commerce et du développement la création d'un groupe de personnalités chargé de proposer les meilleures stratégies pour permettre à la CNUCED de s'acquitter de sa mission en matière de développement, telle que définie dans le Plan d'action de Bangkok

et dans le Consensus de São Paulo, l'objectif étant d'accroître l'impact de la CNUCED. Huit personnes de réputation internationale, connues pour leur compétence des questions de développement, constituent ce groupe; celui-ci devrait soumettre son rapport au Secrétaire général de la CNUCED d'ici fin avril 2006 (voir l'encadré 5).

#### Encadré 5. Groupe de personnalités

Le Groupe de personnalités est composé comme suit:

- M. Jagdish Bhagwati, professeur d'économie à l'Université de Columbia;
- M<sup>me</sup> Gro Harlem Brundtland, ancienne Premier Ministre de Norvège et ancienne Directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé;
- M. Fernando Henrique Cardoso, ancien Président du Brésil;
- M. Joaquim Chissano, ancien Président du Mozambique et ancien envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU au Sommet mondial de 2005;
- M<sup>me</sup> Tarja Halonen, Présidente de la Finlande et coprésidente de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation;
- M. Benjamin William Mkapa, ancien Président de la République-Unie de Tanzanie;
- M. Lawrence Summers, Président de l'Université de Harvard et ancien Secrétaire au Trésor des États-Unis d'Amérique;
- M. Long Yongtu, Secrétaire général du Boao Forum for Asia et ancien Représentant pour le commerce de la Chine.

Le Groupe est présidé par M. Cardoso, qui a également présidé le Groupe de personnalités éminentes sur les relations entre l'ONU et la société civile, qu'avait créé le Secrétaire général de l'ONU.

## Deuxième partie

### Résultats et réalisations: Promouvoir le consensus de São Paulo

---

Le document final du Sommet mondial, le Consensus de São Paulo (onzième session de la Conférence, 2004) et le Plan d'action de Bangkok (dixième session de la Conférence, 2000) constituent la base du programme de travail de la CNUCED jusqu'à la douzième session de la Conférence.

Comme le Secrétaire général l'a souligné dans sa déclaration d'octobre 2005 au Conseil du commerce et du développement, le défi pour la CNUCED consiste à concentrer son action sur les domaines dans lesquels elle peut apporter une contribution réellement différente aux pays bénéficiaires. L'examen à mi-parcours, en 2006, du Consensus de

São Paulo fournit l'occasion d'évaluer les progrès et d'apporter les ajustements nécessaires.

Le 2 novembre 2005, le professeur Lawrence R. Klein, lauréat du prix Nobel d'économie en 1980, a prononcé la treizième Conférence Raúl Prebisch<sup>2</sup>.

À la fin de l'année 2005, le Conseil du commerce et du développement puis l'Assemblée générale<sup>3</sup> ont pris acte avec gratitude de l'offre généreuse du Ghana, appuyé par l'Union africaine, d'accueillir la douzième session de la Conférence en 2008.

#### 1. Les stratégies de développement dans une économie mondialisée

##### A. Une meilleure compréhension de la mondialisation et de ses conséquences pour le développement

En 2005, la CNUCED a concentré ses travaux d'analyse sur l'examen des conséquences de la croissance rapide récente dans certains grands pays d'Asie, notamment la Chine, pour le reste du monde et en particulier pour les autres pays en développement. Le compte rendu de ces travaux – publié dans le *Rapport sur le commerce et le développement, 2005: «Nouvelles caractéristiques de l'interdépendance mondiale»*<sup>4</sup> – présentait à la fois une perspective des tendances à long terme dans les pays en développement et une évaluation des actions stratégiques immédiates qu'implique la stabilité macroéconomique mondiale.

- L'essor de la Chine, de l'Inde et d'autres pays d'Asie a créé à la fois des opportunités et des défis pour de nombreux pays en développement. Il a ouvert des perspectives nouvelles pour les exportateurs de nombreux produits de base et accru les échanges commerciaux entre

pays en développement, mais aussi la concurrence sur les marchés mondiaux pour certains types de produits manufacturés. Il est suggéré dans le *Rapport sur le commerce et le développement* que les pays en développement devraient consacrer le supplément de recettes qu'ils tirent de leurs exportations de produits de base à la formation de capital dans le secteur manufacturier afin de favoriser le changement structurel, ainsi qu'à des objectifs à long terme comme l'éducation et les infrastructures.

- Bien que l'environnement externe soit globalement plus favorable au développement, il restera difficile d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays les moins avancés et les pays de l'Afrique subsaharienne. Selon le *Rapport*, certaines initiatives récentes comme les engagements pris pour accroître

substantiellement l'aide publique au développement (APD), pour continuer à alléger la dette des pays bénéficiant de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et pour envisager de réduire le fardeau insoutenable de la dette de certains pays pauvres mais ne bénéficiant pas de cette initiative, devraient aider les pays à cet égard.

- Compte tenu de l'aggravation des déséquilibres courants mondiaux et des conséquences qu'aurait une éventuelle correction de ces déséquilibres, le *Rapport* préconise un renforcement du cadre de coordination des politiques au niveau multilatéral afin de favoriser les ajustements macroéconomiques et commerciaux nécessaires. Un regard nouveau sur les mécanismes possibles pour réduire l'instabilité des prix d'une large gamme de produits de base aiderait aussi à renforcer le partenariat mondial pour le développement.

Le *Rapport sur le commerce et le développement, 2005*, dont il a été largement rendu compte dans les médias internationaux, a contribué à faciliter le consensus au sein du Conseil du commerce et du développement sur les actions à mener pour favoriser le développement dans un environnement externe qui évolue rapidement. Les membres du Conseil sont convenus que la charge des ajustements nécessaires pour corriger les déséquilibres courants mondiaux «devrait être partagée entre les grands pays excédentaires et les grands pays déficitaires». Selon le résumé du Président, «il a été largement estimé... que, dans l'intérêt mutuel de tous, les pays développés devraient redoubler d'efforts pour coordonner leurs politiques macroéconomiques afin de corriger les déséquilibres mondiaux et que les pays en développement devraient poursuivre leurs efforts de diversification et d'industrialisation et éviter d'alourdir leur endettement, étant entendu que les actuelles conditions favorables à beaucoup d'entre eux risquaient de ne pas durer». Toujours selon le résumé, «de nombreuses délégations se sont déclarées

satisfaites de l'analyse objective et utile présentée» dans le *Rapport sur le commerce et le développement, 2005*, qui a été jugé utile à une meilleure compréhension des récentes tendances de l'économie mondiale, en particulier des interactions entre les déséquilibres de l'économie mondiale, d'un côté, et les implications pour les pays en développement de l'émergence de l'Asie de l'Est et du Sud en tant que nouveau pôle de croissance, de l'autre.

L'action de la CNUCED en relation avec le processus de mondialisation s'est aussi transcrite dans de multiples autres activités pendant l'année:

- Plusieurs contributions ont été faites au document annuel *Situation et perspectives de l'économie mondiale*, publié conjointement avec le Département des affaires économiques et sociales (DAES) et les commissions régionales de l'ONU, ainsi qu'au document *World Economic and Social Survey 2005*, notamment en ce qui concerne les prévisions de croissance, la question des déséquilibres courants mondiaux actuels et leur lien avec l'épargne et l'investissement, ainsi que le rôle des taux de change réels pour la compétitivité internationale et les balances commerciales.
- Le programme de coopération avec le Gouvernement chinois a permis de fournir des conseils pratiques sur des questions macroéconomiques et de préciser les conséquences au niveau mondial de la croissance chinoise. Dans l'étude *China in a Globalizing World*<sup>5</sup>, certaines questions fondamentales telles que le rôle de la Chine dans le commerce et l'investissement en Asie de l'Est et du Sud, les différends commerciaux récents ainsi que l'apprentissage de l'entrepreneuriat et la transformation industrielle en Chine ont été considérées.
- Quatre articles de recherche ont été publiés dans la collection *UNCTAD Discussion Paper Series*, qui concernaient, respectivement, le nouveau cadre pour



l'adéquation du capital aux besoins, communément dénommé Bâle II; des propositions sur les normes mondiales et les codes de bonnes pratiques financières; la libéralisation du commerce et la réforme économique dans les pays en développement; et les exportations de produits de base des pays africains.

- Six études établies au titre du projet d'appui technique au Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement (G-24)

ont été publiées dans la collection *G-24 Discussion Paper Series*. Ce projet, financé par des contributions du Centre de recherches pour le développement international (Canada) et des pays bénéficiaires eux-mêmes permet de fournir au G-24 des études et des travaux de recherche dans des domaines relevant de la Banque mondiale et du FMI qui reflètent les préoccupations des pays en développement par rapport à l'évolution de l'économie mondiale et de son système financier.

### **B. Contribution à la solution des problèmes d'endettement des pays en développement**

Malgré des améliorations du point de vue de plusieurs indicateurs traditionnels de la dette pour les pays en développement ces dernières années, grâce en partie aux initiatives internationales en faveur des PPTE, les pays en développement à faible ou à moyen revenu ont toujours des difficultés à trouver une solution durable pour s'acquitter de leurs obligations en matière de service de la dette extérieure. Vu ce contexte, la communauté internationale a demandé qu'il soit fait des efforts pour accroître les capacités institutionnelles en matière de gestion des avoirs et des dettes. Conformément à cet objectif, en 2005:

- La CNUCED a effectué une analyse approfondie des problèmes d'endettement en vue de l'examen annuel par l'Assemblée générale du thème *Crise de la dette extérieure et développement*<sup>6</sup>. Le degré d'endettement tolérable à long terme dépend, notamment, des perspectives qui s'offrent aux pays débiteurs en matière de croissance et d'exportation, et donc de leur capacité de surmonter les problèmes de développement structurels. Pour assurer le financement du développement qu'impliquent la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et la notion de durabilité, il faut arriver à un

accord au niveau international sur des modalités de restructuration de la dette réunissant créanciers publics et créanciers privés dans un dialogue constructif. Dans le cadre des efforts entrepris au niveau international pour concevoir des mécanismes de restructuration de la dette, il conviendrait de prendre en considération les points soulevés dans l'analyse de la CNUCED, sur laquelle est fondée la résolution A/59/223 que l'Assemblée générale a adoptée sur le sujet par consensus.

#### *Viabilité de l'endettement*

- La CNUCED a collaboré avec de nombreux partenaires associés à ses actions de renforcement des capacités des pays en développement dans le domaine de la viabilité de l'endettement et des stratégies de développement. Les travaux dans ce domaine sont liés au projet sur la viabilité de l'endettement (encadré 6), qui rassemble des représentants des organismes de gestion de la dette, des ministères des finances, des organisations internationales, des organisations régionales, des milieux universitaires et de la société civile.

### Encadré 6. Renforcement des capacités pour la viabilité de l'endettement

En 2005, la CNUCED a lancé un projet de renforcement des capacités pour la viabilité de l'endettement dans les pays en développement, financé par le Compte de l'ONU pour le développement. Tenant compte des faits nouveaux intervenus dans le domaine de la gestion de la dette, y compris les travaux pertinents du FMI et de la Banque mondiale, le projet vise à renforcer la capacité des gouvernements de gérer leur dette de manière viable. Le projet ne concevra pas cet objectif dans la perspective limitée de réduire un niveau d'endettement excessif, mais il l'intégrera dans une stratégie de développement plus vaste visant à dégager des recettes en devises supérieures aux ressources nationales nécessaires pour rembourser la dette extérieure.

Le projet prévoit l'analyse des aspects essentiels ci-après:

- Liens entre viabilité de l'endettement et développement;
- Autres options possibles pour analyser la viabilité de l'endettement;
- Le rôle des institutions dans la gestion efficace de la dette;
- Renégociation de la dette et relation avec le commerce.

Dans le cadre du projet, il sera entrepris plusieurs monographies nationales pour l'Argentine, le Bangladesh, la Bolivie, le Kenya, la Malaisie, l'Ouganda et la République de Corée. Les documents préparés pour le projet ont été examinés lors d'une réunion d'experts tenue à Genève en octobre 2005. Il a également été procédé à des consultations avec les gestionnaires de la dette de pays d'Afrique dans le cadre d'un atelier régional organisé avec l'Institut de gestion macroéconomique et financière d'Afrique orientale et australe (MEFMI) en novembre 2005. Des ateliers régionaux seront organisés en Asie et en Amérique latine en 2006.

#### *Le Club de Paris*

- La CNUCED a continué à fournir une aide aux pays en développement, à leur demande, pour la préparation de leurs stratégies de négociation de la dette dans le cadre du Club de Paris. En 2005, six pays (Honduras, Kirghizistan, Nigéria, République dominicaine, Rwanda et Zambie) ont négocié un réaménagement de leur dette avec le Club de Paris. Dans ce domaine, la CNUCED appuie les efforts des créanciers et des débiteurs pour trouver des solutions durables aux problèmes d'endettement des pays en développement.

demandes des clients ainsi que des normes et des bonnes pratiques internationales. Il a été organisé cinq ateliers de formation à l'utilisation de l'outil d'analyse DSM+ (module de stratégie de la dette), qui comprend désormais des éléments additionnels sur l'endettement national et sa viabilité du point de vue budgétaire. Plus de 200 collaborateurs des organismes de la dette ont été formés dans le cadre d'ateliers nationaux. Le programme a aussi participé à 11 activités sur la gestion de la dette tenues au niveau régional ou international en 2005, ou a pris part à leur organisation.

#### *SYGADE*

- Trois nouveaux pays bénéficient désormais du programme SYGADE, ce qui porte à 65 le nombre total de pays bénéficiaires. Le SYGADE est désormais en place dans 95 institutions (encadré 7). La version renforcée, SYGADE 5.3, comprend d'importantes améliorations fonctionnelles et technologiques pour tenir compte des

- Le programme SYGADE a continué à recevoir de généreuses contributions financières de ses principaux pays donateurs, ainsi que des remerciements des pays bénéficiaires (encadré 7). Il a reçu aussi des contributions de pays clients dans le cadre de son mécanisme de partage des coûts, y compris pour les droits de licence (au moment de l'installation) et pour la

prise en charge volontaire des frais de maintenance – ce qui témoigne de l'intérêt porté au SYGADE et aux services connexes.

- La CNUCED a accueilli la cinquième Conférence interrégionale sur la gestion de la dette au mois de septembre à Genève. Plus de 250 décideurs et gestionnaires de la dette provenant de 83 pays ainsi que des

représentants des institutions financières internationales et des ONG ont participé à cette conférence, qui se tient sur une base biennale. Le troisième et dernier cycle de consultations multipartites sur le thème «Dette souveraine pour le développement durable», coordonné par le DAES dans le cadre du suivi de la Conférence de Monterrey, a été organisé durant la conférence.

#### Encadré 7. Le SYGADE en 2005: Exemples

- En 2005, la CNUCED a accepté de mettre son système de gestion de la dette à la disposition de la Banque centrale d'Iraq à Bagdad, dans le cadre d'un projet de grande ampleur financé par le Gouvernement des États-Unis. Compte tenu des problèmes de sécurité en Iraq, le projet est exécuté dans ce pays par la société comptable internationale Ernst & Young. La CNUCED fournit le logiciel SYGADE 5.3 et assure la maintenance du système, ainsi qu'une formation hors d'Iraq, les consultants de la société Ernst & Young se chargeant de la mise en œuvre au niveau local (coordination du projet, formation et appui). La CNUCED a organisé plusieurs ateliers pour former les consultants de Ernst & Young ainsi que les fonctionnaires du Gouvernement iraquien pour l'installation, la maintenance et l'utilisation du SYGADE. D'autres activités de formation sont envisagées pour 2006, en particulier concernant les aspects juridiques de la gestion de la dette, le contrôle de la qualité des données relatives à la dette, les statistiques de la dette et l'analyse du portefeuille de la dette.
- L'administrateur chargé du programme SYGADE à la Banque centrale de Bolivie a fait les commentaires suivants: «la procédure a été exécutée conformément aux directives [de la CNUCED] ... y compris l'option "capitalisation de l'intérêt": le logiciel SYGADE a fait les calculs au centime près».
- La Norvège, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse ont fait des contributions importantes au SYGADE en 2005.

### C. Appui au développement économique du peuple palestinien

Il a été fait en 2005 d'importants progrès qui confirment la pertinence du programme de la CNUCED en faveur du peuple palestinien:

- Les membres du Conseil du commerce et du développement ont approuvé les thèmes mis en lumière dans le rapport établi par le secrétariat, ainsi que les activités concrètes d'assistance technique menées par la CNUCED. Le rapport était axé sur l'impact économique de l'occupation et du conflit et sur la nécessité en Palestine d'une réforme économique qui tienne compte des priorités qu'implique la formation d'un État. Il préconisait aussi

pour l'avenir une politique de développement qui soit ancrée dans les réalités du terrain et qui définisse les politiques en matière de commerce et de réforme.

- Il a été fait référence aux activités fonctionnelles et opérationnelles de la CNUCED plus d'une centaine de fois dans les principaux médias internationaux (agences d'information, presse, radio, Internet) ainsi que dans les milieux spécialisés et universitaires, ce qui représente une augmentation notable par rapport aux chiffres de 2004.

- Les compétences techniques de la CNUCED sont largement reconnues par les autres organismes des Nations Unies et par les principaux donateurs. Le portefeuille du secrétariat s'est beaucoup développé, avec plus de 1 million de dollars de nouvelles contributions volontaires effectuées en 2004-2005 par la Commission européenne (CE), le Centre de recherches pour le développement international (Canada), l'Organisation internationale du Travail et la Norvège.
- Simultanément, les services consultatifs et services de coopération technique de la CNUCED en faveur du peuple palestinien ont permis d'importantes réalisations cette année (encadré 8).

#### **Encadré 8. La CNUCED: un partenaire clef en matière de développement pour la Palestine**

Les importantes réalisations ci-après méritent notamment d'être mentionnées:

- Vaste modernisation des procédures douanières de l'Autorité palestinienne, avec un financement de la *Commission européenne*, afin de permettre à l'Autorité palestinienne de gérer, indépendamment et efficacement, les opérations douanières à la frontière avec l'Égypte à Rafah en utilisant le système SYDONIA de la CNUCED;
- Capacité et utilisation renforcées pour les outils d'analyse des politiques dans le domaine de la macroéconomie, du commerce et du travail élaborés avec l'aide du *Centre de recherches pour le développement international (Canada)* (par exemple, pour le Plan de développement à moyen terme et le suivi des ateliers de formation de la CNUCED en 2004-2005);
- La CNUCED est devenue un important partenaire pour la facilitation du commerce et le renforcement des institutions en Palestine (par exemple pour le projet de conseil des chargeurs palestiniens avec un financement de la *CE*);
- La formation de 80 entrepreneurs palestiniens dans le cadre du projet EMPRETEC a abouti à la création d'emplois immédiats et d'emplois durables ainsi qu'à la création de revenus. Cette formation a été financée par l'*OIT* et par l'organisme national de contrepartie associé au projet, le *Fonds palestinien pour l'emploi et la protection sociale*;
- Il a été formulé des documents/déclarations de politique générale à partir, ou sur la base, des services consultatifs fournis par la CNUCED, comme les propositions de réforme présentées par l'Autorité palestinienne pour la *Conférence de Londres sur le renforcement de l'Autorité palestinienne* de mars 2005 et le Plan de développement à moyen terme pour 2005-2007 de l'Autorité palestinienne. Ainsi, la notion de lien entre assistance et développement, que la CNUCED a développée dans les trois derniers rapports du Conseil du commerce et du développement, a été incorporée et reflétée dans le Plan palestinien de développement à moyen terme;
- Après avoir fourni pendant des années à l'Autorité palestinienne des conseils sur les questions qui touchent au système commercial multilatéral, la demande de *statut d'observateur pour la Palestine à la sixième Conférence ministérielle de l'OMC* a été approuvée à l'unanimité, et la première délégation palestinienne à une conférence ministérielle de l'OMC a participé en tant qu'observateur à la réunion de Hong Kong (Chine) en décembre 2005.

#### **D. Statistiques et informations aux fins de la prise de décisions**

Il est indispensable de disposer d'informations fiables, et en particulier de données statistiques de qualité, pour pouvoir prendre des décisions de politique générale appropriées aux niveaux national et international, ainsi que pour analyser les

questions qui touchent à la mondialisation et au commerce international, au financement et au développement. En 2005, le nombre des utilisateurs des statistiques de la CNUCED a encore substantiellement augmenté:

- On a enregistré, en 2005, 217 000 téléchargements de la version électronique du document statistique *Development and Globalization: Facts and Figures* (GlobStat), publié en juin 2004;
- Le nombre d'utilisateurs enregistrés de la version en ligne du *Manuel de statistique de la CNUCED* a augmenté de plus de 10 % et était de 40 425 au début de décembre 2005. Pendant la période biennale 2004-2005, le nombre de téléchargements du *Manuel* (dans sa version intégrale) a plus que doublé (336 000) par rapport à la période 2002-2003. Dans les réponses à l'enquête en ligne sur les publications de la CNUCED, il a été enregistré davantage d'appréciations positives pour le *Manuel* que pour toute autre publication de la CNUCED.

En 2005, la CNUCED a développé ses activités d'appui pour renforcer les capacités statistiques nationales en matière commerciale:

- Des demandes d'assistance ont été reçues de l'Union du Maghreb arabe et de la CEDEAO pour doter leur secrétariat de bases de données statistiques; des

financements sont recherchés pour permettre à la CNUCED de répondre à ces demandes positivement.

- La CNUCED a collaboré avec la Division de statistique de l'ONU pour permettre aux pays dotés de systèmes douaniers automatisés comme le système SYDONIA d'utiliser ces systèmes pour compiler des statistiques fiables sur le commerce des marchandises.
- Dans le contexte du JITAP, la CNUCED a aidé le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et la Tunisie à accéder en ligne aux documents, statistiques et informations de la CNUCED et de l'ONU et à les utiliser, ainsi qu'à installer et à utiliser des logiciels libres de gestion de bibliothèque. Toutefois, les documents imprimés et les CD-ROM restent une source de documentation et d'information nécessaire dans les pays avec un accès réduit ou lent à l'Internet.

#### **Encadré 9. Stratégies de développement à l'heure de la mondialisation: Résumé des résultats et évaluation d'ensemble**

- Sur la base du *Rapport sur le commerce et le développement, 2004*, qui était centré sur la question de la cohérence des politiques au niveau international, et du *Rapport sur le commerce et le développement, 2005*, qui mettait l'accent sur les nouveaux aspects de l'interdépendance mondiale, les délégations participant à la session du Conseil du commerce et du développement ont souligné le rôle important de la CNUCED pour définir les éléments d'une stratégie cohérente de développement au niveau mondial et proposer une autre vision des politiques économiques possibles dans une optique de développement.
- Grâce aux travaux d'analyse, on a pu fournir des informations aux responsables nationaux des politiques ainsi qu'aux autres partenaires en matière de développement et aux milieux universitaires, et contribuer ainsi au débat international sur les politiques générales. D'autres efforts s'imposent toutefois pour faire le lien entre travaux d'analyse et conseils pratiques en matière de politique générale et pour renforcer la concertation en amont avec les gouvernements.
- Dans le cadre de l'appui analytique et technique fourni par la CNUCED pour l'examen annuel par l'Assemblée générale du thème « Dette extérieure et développement », ainsi que dans le projet au titre du Compte pour le développement décrit dans l'encadré 7, l'établissement d'un lien explicite entre d'une part les stratégies d'endettement et d'autre part la capacité de remboursement et les objectifs fondamentaux du développement, de la réduction de la pauvreté et de la promotion des exportations,



dont dépend la viabilité à long terme de l'endettement, a été recherché. Cette approche globale de la viabilité de l'endettement doit être encore renforcée par un dialogue actif avec les pays, les institutions internationales et la société civile.

- Le programme SYGADE a un impact et un succès considérables, puisque le nombre des pays et des institutions qui l'utilisent a dépassé, en 2005, les objectifs fixés. Le programme intègre de nouvelles fonctionnalités et améliorations et techniques en réponse aux demandes des clients (débiteurs) et conformément aux normes et meilleures pratiques internationales. Les organismes donateurs et les pays bénéficiaires continuent à fournir un appui financier important au programme.
- Dans un contexte difficile, la CNUCED a démontré qu'elle pouvait mettre en œuvre avec succès un programme complexe de coopération technique avec l'Autorité palestinienne et la société civile. Elle a aidé à développer les capacités économiques et à mettre en œuvre les programmes de réforme. Pour conserver au programme son efficacité, il faut des ressources extrabudgétaires suffisantes et plus prévisibles, ainsi que la flexibilité voulue pour mener des activités opérationnelles dans un climat d'insécurité et d'incertitude politique.
- Les technologies Web avancées ont facilité l'accès aux données statistiques, leur lisibilité et leur extraction et ont permis aux utilisateurs d'effectuer des opérations et des calculs adaptés à leurs besoins particuliers, l'un des objectifs fondamentaux pour 2005. L'expérience confirme que la technologie du Web est une science qui se développe rapidement et exige des ressources adéquates et des compétences nouvelles. La documentation de la CNUCED devrait être fournie aux centres de référence à la fois sous forme électronique et sur papier. Les CD-ROM sont le format de choix pour accéder à des bases de données importantes lorsqu'un accès par l'Internet n'est pas disponible ou qu'il est limité.

## 2. Mieux comprendre les problèmes de développement de l'Afrique

Une action concertée et de longue durée par les pays africains et leurs partenaires en matière de développement est indispensable pour améliorer la performance économique du continent et inverser la spirale de la baisse des niveaux de vie. Conformément au mandat de la CNUCED et aux dispositions du Nouveau partenariat pour le développement pour l'Afrique (NEPAD), les travaux de la CNUCED en 2005 ont été centrés sur l'investissement et, plus spécifiquement, sur l'investissement étranger direct (IED).

### Investissement étranger direct: le dilemme de l'Afrique

Il est très largement admis qu'attirer l'IED est indispensable pour remédier au déficit de ressources des pays à faible revenu et éviter d'accroître leur endettement, tout en luttant directement contre les causes de la pauvreté. Des flux accrus d'IED sont donc considérés comme la solution pour que le continent parvienne au taux de croissance annuel nécessaire (estimé à 7 %) à la réalisation des

objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en particulier la réduction de moitié de la pauvreté absolue d'ici à 2015. De nombreux pays africains ont donc été incités à mettre en œuvre des réformes de politique au niveau macroéconomique et par secteur, y compris pour remédier à leurs insuffisances sur le plan des institutions et de la gouvernance, afin d'attirer ces flux.

Pour aider à cerner et à évaluer l'effet de ces politiques dans le contexte africain, la CNUCED a publié un document intitulé *Repenser le rôle de l'investissement étranger direct*<sup>7</sup> dans le cadre de sa série «Le développement économique en Afrique»:

- L'analyse montre que le continent a reçu une très petite portion des flux mondiaux d'IED, et que jusqu'à 80 % du total de l'IED en Afrique est concentré dans le secteur des industries extractives, essentiellement les minerais, le pétrole et le gaz. Le nouveau cycle de flux d'IED n'a pas les effets souhaités en termes de

développement, essentiellement parce que les projets en question sont à forte intensité de capital et sans liens avec le reste de l'économie, et qu'ils perpétuent par conséquent une sorte d'enclavement. Selon le *Rapport sur le commerce et le développement*, une fois admis que dans la plupart des pays ces flux ont tendance à suivre le processus de croissance et de développement plutôt qu'à le précéder, le rôle de l'IED en Afrique ne peut pas être correctement évalué sans tenir compte des résultats décevants des programmes de réforme axés sur le marché en termes de croissance, d'accumulation de capital et de diversification économique. Le *Rapport* suggère qu'il y aurait donc une sorte de «course vers le bas», avec des incitations excessives pour attirer l'investissement dans le secteur des industries extractives.

- En conséquence, il est dit dans le *Rapport* que les décideurs devraient évaluer pleinement les incidences de l'IED afin que celui-ci puisse devenir l'une des composantes d'un ensemble de mesures en faveur du développement visant à promouvoir la croissance, à créer des emplois et à favoriser une diversification vers des activités plus dynamiques. Toute évaluation de cette nature doit prendre en compte les distorsions structurelles qui caractérisent le développement des pays africains, y compris leur dépendance traditionnelle vis-à-vis des exportations de produits de base, ainsi que la tendance plus récente à la désindustrialisation suite à la crise de la dette du début des années 80. C'est pourquoi le *Rapport* préconise une approche plus équilibrée et plus stratégique de l'IED, adaptée spécifiquement à la situation et aux défis de l'Afrique.
- Comme les précédentes années, le *Rapport sur le commerce et le développement* a suscité un vif intérêt parmi les médias, les organisations de la société civile et les milieux universitaires, ainsi que dans l'Union africaine (UA). Pour le suivi, la CNUCED collaborera avec l'UA pour élaborer un cadre en matière

d'investissement qui harmonise la législation aux niveaux national et régional dans le secteur des industries extractives et facilite les investissements dans les secteurs productifs des pays africains.

À leur session d'octobre, les membres du Conseil du commerce et du développement se sont félicités du débat animé qu'a suscité le *Rapport* afin d'examiner ce qu'il fallait faire pour rendre l'investissement étranger direct en Afrique plus efficace, plus productif et plus bénéfique. Ils ont été aidés par un groupe d'experts, qui a considéré que le *Rapport* était équilibré et utile. Les experts ont estimé que les pays africains devaient disposer d'une marge de manœuvre politique, au niveau national, pour mener des politiques industrielles plus stratégiques, afin de développer leur capacité endogène de générer des ressources et d'améliorer leur performance en termes de production et de commerce. Les délégations ont remercié le groupe d'experts de sa précieuse contribution, qui selon eux permettait notamment de mieux comprendre des problèmes propres à certains pays ou secteurs qui n'étaient pas pleinement couverts dans le rapport principal, et ils se sont félicités de cette occasion d'engager un dialogue véritablement interactif.

S'il a été difficile, à l'issue du débat sur le *Rapport*, d'arriver à des «conclusions concertées», les participants ont souligné la nécessité d'encourager davantage d'investissements directs productifs, y compris des investissements étrangers, dans les pays africains à l'appui des activités en faveur du développement et pour accroître les avantages que ces pays peuvent retirer de ces investissements. Ils ont aussi «... reconnu la nécessité pour les pays africains de disposer d'une marge de manœuvre appropriée pour mener des politiques stratégiques conçues et maîtrisées par eux en vue d'assurer leur intégration profitable dans l'économie mondiale, permise et soutenue par un environnement international favorable».

### Contribution à l'action nationale et internationale pour l'Afrique

Le secrétariat de la CNUCED a poursuivi son programme de recherche et d'analyse concernant le développement de l'Afrique et a continué de proposer des services de conseil et de coopération technique<sup>8</sup>. Conformément à une décision prise par le Conseil du commerce et du développement, le secrétariat a continué d'appuyer les efforts des pays africains pour atteindre les objectifs du NEPAD. Les activités entrant dans la composante «Développement et réduction de la pauvreté» du NEPAD couvrent l'infrastructure et les

transports, la «réduction de la fracture numérique» par le renforcement de l'accès aux TIC et de leur utilisation, les questions relatives à l'accès aux marchés et les flux de capitaux, y compris l'investissement. Les contributions fournies au Comité directeur du NEPAD ont permis d'appuyer les activités transsectorielles dans le domaine de l'accès aux marchés et du commerce. Le secrétariat a aussi fourni des contributions au service interinstitutions du NEPAD sur le commerce agricole et la diversification.

#### Encadré 10. Action en faveur du développement de l'Afrique: Résumé des résultats et évaluation d'ensemble

- L'objectif qui consiste à mieux faire connaître et comprendre la problématique du développement africain a été atteint en 2005 avec le rapport intitulé *Repenser le rôle de l'IED*. Ce rapport a suscité un intérêt plus grand que prévu, en Afrique et ailleurs, parmi les médias, la société civile, les milieux universitaires et les milieux officiels. Le débat et le suivi auxquels il donne lieu aideront à reconsidérer comment rendre l'IED en Afrique plus productif et plus bénéfique. Comme le rapport a bénéficié en 2005 d'une meilleure diffusion dans sa version française, les pays africains francophones ont davantage participé aux discussions et il a été plus largement rendu compte du rapport dans la presse francophone.
- Le rapport intitulé *Endettement viable: oasis ou mirage?*<sup>9</sup>, publié en 2004, a continué à intéresser le grand public et les milieux officiels en 2005: ses recommandations en matière de politique générale pour sortir définitivement du surendettement ont été reflétées dans le rapport de la Commission pour l'Afrique au Sommet du G-8 en juillet 2005 et dans le Document final du Sommet mondial.
- Il existe des possibilités considérables de mieux faire comprendre la problématique du développement africain à travers des activités mieux concertées, dans le cadre du système des Nations Unies, dans des domaines tels que l'information, la sensibilisation et la communication avec le public. Un partage accru de l'information en matière d'analyse des politiques générales et de coopération technique permettrait de mieux faire profiter le continent de ces activités. La nécessité d'une plus grande cohérence dans la contribution du système à la mise en œuvre du NEPAD ne peut pas être niée.

### 3. Renforcer les capacités productives et la compétitivité internationale

L'ouverture des marchés crée des opportunités pour les pays qui ont des capacités de production et des secteurs économiques et commerciaux compétitifs. La CNUCED aide les pays en développement à acquérir ces capacités et cette compétitivité à travers une action intégrée dans des domaines tels que l'investissement, la technologie, le développement des entreprises et la responsabilité des entreprises. En particulier,

et afin d'accroître les flux d'investissements internationaux bénéfiques vers les pays en développement et les avantages qu'ils procurent à ces derniers, la CNUCED s'attache à:

- Mieux faire comprendre les questions et les choix de politique générale en matière d'investissement international,



- d'internationalisation des entreprises et de transfert de technologie;
- Renforcer les capacités des pays en développement pour formuler et mettre en œuvre des politiques, des mesures et des programmes d'action dans ces domaines; et
- Renforcer la capacité de ces pays de participer aux discussions et aux négociations sur l'investissement.

### A. Analyse avancée des questions relatives à l'investissement

La CNUCED fournit régulièrement des informations précises et à jour aux décideurs afin d'améliorer leur maîtrise des nouvelles questions relatives à l'IED et des options en matière de développement. Les rapports et informations présentés par la CNUCED sur les flux et stocks d'IED, les tendances et les faits nouveaux, sont reconnus comme faisant autorité.

Le *Rapport sur l'investissement dans le monde, 2005*<sup>10</sup> analysait les tendances récentes en matière d'IED et examinait la question de l'internationalisation de la recherche-développement (R-D) vers des pays en développement par les sociétés transnationales (STN), avec ce que cela implique pour le développement.

- Certains pays en développement et pays en transition de l'Europe du Sud-Est et de la CEI attirent maintenant des activités de recherche-développement très avancées. Dans certains cas, ces activités sont ciblées sur les marchés mondiaux et sont intégrées dans les réseaux centraux d'innovation des sociétés transnationales. Cette tendance semble même s'accroître.
- Cette tendance confirme que les pays en développement peuvent se doter des capacités nécessaires pour se connecter aux réseaux mondiaux de R-D des sociétés transnationales. L'internationalisation de la recherche-développement ouvre la porte non seulement au transfert de technologie, mais aussi au transfert du processus effectif de création de technologie. Pour les entreprises et les institutions des pays en développement, cela signifie des

opportunités nouvelles de s'engager dans d'importants processus d'apprentissage. Cela signifie aussi de nouvelles perspectives d'emploi, dans les pays concernés, pour les ingénieurs et les chercheurs qualifiés, et un risque moindre d'exode des compétences.

Le *Rapport sur l'investissement dans le monde, 2005* a été salué par les décideurs et les spécialistes, comme en attestent les nombreux articles et la couverture médiatique qu'il a suscités. Le nombre de téléchargements du document à partir du site Web de la CNUCED atteignait 329 121 cinq semaines après son lancement. Ce dernier a fait l'objet d'une très vaste couverture dans les principaux médias internationaux, avec 1 073 articles de presse. Ce chiffre est le plus élevé jamais enregistré pour un *Rapport sur l'investissement dans le monde*, et plus de la moitié des articles ont paru dans des médias de pays en développement (encadré 11).

À la Réunion d'experts sur les incidences de l'IED sur le développement, tenue en janvier 2005, les participants, qui représentaient le secteur public et le secteur privé, ont examiné les questions clés soulevées par la mondialisation de la recherche-développement et les conséquences que cela implique pour les pays en développement. Les experts ont recensé les politiques et les pratiques déterminantes, dans les pays d'origine et dans les pays de destination, pour l'implantation par les sociétés transnationales de leurs activités de R-D, ainsi que les incidences économiques de celle-ci, en particulier dans les pays de destination en développement.

**Encadré 11. Réactions concernant le  
Rapport sur l'investissement dans le monde, 2005**

**The Business Tribune** (Bahreïn), 30 septembre:

«Le Rapport sur l'investissement dans le monde est le seul rapport global reconnu dans le monde entier par les gouvernements et les sociétés transnationales pour son analyse approfondie des tendances actuelles de l'investissement étranger direct (IED) dans le monde.»

**The Economic Times** (Inde), 2 octobre:

«Le Rapport sur l'investissement dans le monde publié cette année par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui examine le lien entre l'investissement étranger direct et la délocalisation des activités de R-D dans les pays en développement, a eu un grand retentissement.»

**The Independent** (Royaume-Uni), 3 octobre:

«Le rapport de la CNUCED contient une section spéciale consacrée à la recherche-développement ... dont les conclusions ... sont tout particulièrement intéressantes.»

**Business Day** (Afrique du Sud), 4 octobre:

«Le Rapport sur l'investissement dans le monde est ... l'étude annuelle de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement consacrée aux flux d'investissement étranger direct qui fait autorité.»

À la demande de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes, la CNUCED a publié une étude intitulée *TNCs and the Removal of Textiles and Clothing Quotas*<sup>11</sup>, qui montre que dans l'avenir les sociétés transnationales joueront un rôle crucial dans la détermination au niveau mondial des structures de production dans le secteur des textiles et des vêtements.

L'étude intitulée *Prospects for FDI and the Strategies of TNCs, 2005-2008*<sup>12</sup>, publiée à la fin de 2005, montre que, même si certains risques potentiels peuvent ralentir son élan dans le court terme, la croissance de l'IED se poursuivra selon toute probabilité. De plus en plus, le redressement est tiré par l'investissement dans les pays en développement et à partir de ceux-ci. L'étude a été très bien accueillie par les gouvernements, les décideurs, les spécialistes de la promotion des investissements et les milieux d'affaires, et il en a été rendu compte dans quelque 200 articles de presse.

En tant que première source d'information sur l'IED et les STN, la CNUCED met régulièrement à jour ses bases de données sur l'IED. Un nouveau volume de la série *World Investment Directory* pour 23 pays développés a été mis à disposition sur le site Web de la CNUCED, avec pour chaque pays des informations détaillées sur l'IED et les STN, par industrie, par investisseur et par secteur. Ces informations, tout comme celles fournies dans les *Rapports sur l'investissement dans le monde*, font partie de la base de données globale de la CNUCED sur l'IED accessible en ligne, qui comprend à la fois des séries chronologiques de statistiques sur l'IED et des données opérationnelles sur les STN, par industrie et par pays de destination/pays d'origine. Des informations personnalisées sur l'IED et les STN peuvent également être fournies sur demande. Pour renforcer les capacités nationales, la CNUCED et la CESAO ont organisé des formations sur les statistiques relatives à l'IED dans les Émirats arabes unis, au Koweït et au Qatar. Grâce à la formation dispensée au cours des années précédentes, l'Arabie saoudite, Bahreïn et

l'Oman ont entrepris récemment, pour la première fois, des études sur l'IED.

À la Réunion d'experts sur le renforcement des capacités dans le domaine de l'IED: compilation de données et élaboration des politiques dans les pays en développement, les participants se sont mis d'accord sur un certain nombre de recommandations, y compris pour un renforcement de la coopération régionale entre institutions compétentes à travers la création dans les pays en développement d'équipes spéciales régionales pour promouvoir un système harmonisé de mesure, de collecte et de notification de statistiques sur

l'IED et les activités des sociétés transnationales. Les experts ont également estimé que la CNUCED pouvait jouer un rôle plus important en matière de coopération technique pour le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives à l'IED, et qu'il devrait être organisé périodiquement des réunions similaires sur les statistiques relatives à l'IED et l'élaboration des politiques.

La Réunion d'experts sur le renforcement des capacités dans le domaine de l'IED incluait aussi trois ateliers sur la compilation et l'utilisation des statistiques relatives à l'IED.

### **B. Appui apporté à l'élaboration des politiques et au renforcement des capacités au niveau national**

Les activités relatives à l'investissement axées sur les différents pays continuent d'être grandement appréciées par de nombreuses parties prenantes, tant dans les pays en développement que dans les pays développés. Le secrétariat estime que près de 90 % des recommandations de politique générale ont été mises en pratique en 2005, et les conseils et l'appui de la CNUCED continuent d'être perçus positivement par les bénéficiaires.

#### ***Examens de la politique d'investissement***

En 2005:

- Cinq examens de la politique d'investissement (EPI) ont été effectués, pour le Brésil, la Colombie, le Kenya, la République islamique d'Iran et la Zambie. Cinq autres EPI en sont à divers stades de préparation, pour le Bangladesh, le Maroc, le Nigéria, le Rwanda et le Sénégal. Les EPI étaient appuyés par des pays donateurs comme l'Allemagne, la France, la Norvège, la Suède et la Suisse ainsi que par le PNUD. Ces examens permettent d'évaluer la situation économique dans le pays considéré et de présenter un ensemble de recommandations concrètes propres à renforcer à la fois la composante développement de l'IED et une stratégie

axée sur le développement pour promouvoir et attirer l'IED. L'examen de la politique d'investissement pour le Kenya a été présenté à la session d'octobre du Conseil du commerce et du développement, et il a été considéré que les échanges de vues francs auxquels cet examen a donné lieu pourraient servir de modèle pour les discussions à venir dans le cadre de la CNUCED.

- La CNUCED a aidé à mettre en œuvre les recommandations issues de huit précédents EPI, pour l'Algérie, le Bénin, le Botswana, l'Égypte, le Ghana, le Lesotho, le Pérou et Sri Lanka. Ces examens sont un premier pas important mais ils sont inutiles si les recommandations ne sont pas transcrites en actions concrètes. Les représentants des gouvernements ont reconnu l'importance du suivi et salué l'action du secrétariat à cet égard. Ainsi, pendant la session de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes:
  - Le représentant du Ghana a fait savoir que les recommandations issues de l'EPI avaient été incorporées dans le plan stratégique quinquennal de son pays.

- Le représentant de l'Algérie a déclaré ceci: «avec l'aide de la CNUCED, nous avons pu mettre en place un système de recherche d'investisseurs, évaluer [nos] capacités en matière de promotion des investissements, organiser des actions de formation sur les services de suivi pour les investisseurs et évaluer la situation dans notre pays au moyen de l'outil Investment Compass de la CNUCED»;
- Le premier rapport sur la mise en œuvre de l'EPI pour l'Égypte a été présenté par le secrétariat à la demande du Gouvernement. Conformément à la recommandation de la Commission, la CNUCED procédera de la même manière pour d'autres pays intéressés, afin d'évaluer comment progresse la mise en œuvre des recommandations.
- L'Initiative «Investir dans la paix» a été lancée en utilisant un module spécialisé d'EPI pour recenser les besoins spécifiques des pays déchirés par la guerre et pour y répondre. Après son succès à Sri Lanka, cette initiative a maintenant été entreprise au Rwanda;
- La Commission s'est dite satisfaite des Livres bleus sur *les meilleures pratiques en matière de promotion et de facilitation de l'investissement*, considérés comme un outil supplémentaire pour encourager la mise en œuvre sans délai des recommandations issues des EPI (encadré 12). Les Livres bleus, qui sont le produit d'une coopération suivie entre la CNUCED et la Japan Bank for International Cooperation (JBIC), ont été développés en 2005 dans le but spécifique d'aider les pays africains à améliorer le contexte de l'investissement chez eux. Les Livres bleus, qui complètent à la fois les examens de la politique d'investissement et les guides de l'investissement, illustrent l'approche de mieux en mieux coordonnée et synergique suivie par la CNUCED pour aider les pays à améliorer le contexte de l'investissement.

### Encadré 12. Réactions concernant les Livres bleus

*Africa Investor*, septembre 2005:

*«Le Livre bleu... est une "bible de l'investissement" pour le Kenya. Chaque Livre bleu, qui est le résultat de larges consultations avec des interlocuteurs du secteur privé, aux niveaux local et international, est une évaluation sans concession du contexte de l'investissement.»*

**Le Président Mwai Kibaki, Kenya:**

*«Le "Livre bleu" recense plusieurs mesures qui, une fois mises en œuvre, devraient promouvoir le dialogue en matière d'investissement entre les entreprises et le secteur public, contribuer à l'élimination des obstacles à l'investissement étranger direct qui ont été identifiés et induire un accroissement des flux d'investissement étranger direct dans le pays.»*

**M. Sajeev Nair, Africa Resource Centre, Consumer Unity & Trust Society, Lusaka:**

*«L'atelier [sur le Livre bleu] a été bien reçu à la fois par les médias électroniques et par la presse... Nous avons été heureux de collaborer avec vous à cette importante initiative.»*

### *Investment Compass*

L'outil Investment Compass est utilisé par les décideurs, les organismes de promotion de

l'investissement et les autres parties prenantes pour évaluer la situation dans un pays. Cet outil de référence a été élargi, et en décembre 2005 il couvrait 55 pays et comptait

1 760 utilisateurs enregistrés, dont 20 % d'institutions gouvernementales (organismes de promotion de l'investissement et ministères). Le site Web est consulté chaque mois, en moyenne, par plus de 200 personnes. L'avantage fondamental de l'Investment Compass par rapport à d'autres outils de référence – selon l'OCDE<sup>13</sup> – tient au fait qu'il met en évidence les diverses raisons pour lesquelles l'IED va vers tel ou tel pays en développement. Dans leurs évaluations, les utilisateurs soulignent que cet instrument permet de réaliser des comparaisons valables entre pays en développement, et de recenser les points forts et les points faibles d'un pays. Les participants aux sessions de formation ont souhaité que d'autres ateliers sur l'Investment Compass soient organisés.

### **Guides de l'investissement pour les PMA**

En coopération avec la Chambre de commerce internationale (CCI), la CNUCED

publie des guides de l'investissement pour aider les pays en développement, et en particulier les PMA, à attirer l'IED et promouvoir le dialogue entre investisseurs et pouvoirs publics (encadré 13). Des guides de l'investissement CNUCED-CCI pour le Kenya, la République-Unie de Tanzanie et la Communauté de l'Afrique de l'Est ont été publiés en 2005 et diffusés par l'intermédiaire des organismes nationaux de promotion de l'investissement et des comités nationaux de la CCI ainsi que par d'autres moyens, y compris par envoi postal direct à quelque 2 000 entreprises de pays de l'OCDE. L'intérêt manifesté par le secteur privé pour se procurer les guides et l'accueil fait à ces documents au moment de leur publication sont un indicateur important de l'impact de ce produit. Le programme de publication des guides de l'investissement est appuyé par la Chine, la Finlande, la France, l'Inde, la Mauritanie, la Norvège, la Suède et la Suisse ainsi que par le secteur privé.

#### **Encadré 13. Réactions concernant les guides de l'investissement**

**M. Ousmane Thiam, Ministre de la promotion des investissements et des petites et moyennes entreprises, Mali:**

*«Après le succès du lancement du guide de l'investissement à Paris... Je tiens à exprimer nos sincères remerciements à la CNUCED pour avoir aidé le Gouvernement malien à démontrer aux milieux d'affaires les opportunités d'investissement qu'offre notre pays. La crédibilité du guide ainsi que sa présentation graphique de grande qualité constituent un atout incontestable pour les efforts de promotion de l'investissement dans notre pays... Je peux vous assurer que le Gouvernement considère le guide comme un instrument précieux pour convaincre nos divers partenaires du potentiel de notre pays...».*

**Jeune Afrique** (France), 6-12 février 2005:

*«Les pays les moins avancés (PMA) ne peuvent pas s'offrir le luxe de produire leurs propres guides de l'investissement... Cette injustice a été rectifiée grâce à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement... Le guide pour la Mauritanie présente clairement les forces et les faiblesses de ce pays mal connu. Il vient à un moment crucial de son histoire.»*

### **Services consultatifs pour l'investissement et la formation**

Les Services consultatifs pour l'investissement et la formation ont aidé en 2005 les pays en développement et les pays

en transition à créer, gérer et renforcer leur cadre de politique générale en vue d'attirer l'IED:

- En 2005, plus d'une vingtaine de pays ont bénéficié de services consultatifs organisés



à leur demande, à savoir la Bolivie, le Botswana, la Chine, le Costa Rica, El Salvador, l'Équateur, la Fédération de Russie, le Guatemala, le Honduras, la Jordanie, le Kenya, le Lesotho, le Maroc, le Pérou, le Venezuela et les pays de la CEMAC, dans des domaines tels que le ciblage des investisseurs, les stratégies de développement de groupements d'entreprises, l'évaluation et la promotion de l'investissement. Ces activités ont été appuyées par des contributions volontaires versées en particulier par la Suisse, dans le cadre du projet de «guichet rapide», et par la Suède, avec une annonce de contribution de 1 million d'euros.

- Un grand nombre de pays en développement et de pays en transition ont bénéficié de divers programmes de formation dans le cadre des Services consultatifs pour l'investissement et la formation, par exemple sur le ciblage des investisseurs dits «de troisième génération», les investissements étrangers directs dans le secteur du tourisme et dans le secteur minier, l'action en matière de politique générale, l'élaboration de chartes du client et le mécanisme pour un développement «propre»; dans le cadre de ces deux derniers programmes, par exemple, une centaine de fonctionnaires d'organismes de promotion de l'investissement en Afrique et en Asie ont été formés.
- Conformément aux recommandations de la Réunion d'experts sur la bonne gouvernance en matière de promotion de l'investissement tenue en novembre 2004, plusieurs PMA (Éthiopie, Lesotho, Maldives, Mali, Ouganda et République-Unie de Tanzanie) ont bénéficié d'une assistance pour recenser les obstacles à l'investissement étranger qui sont liés à la gouvernance et adopter des instruments et des pratiques qui promeuvent la responsabilisation et la transparence. Les Pays-Bas ont fait une importante contribution à ces activités.

- La plate-forme interactive Internet de promotion de l'investissement – Investment Gateway – offre des informations sur les différents pays concernant les possibilités d'investissement et les cadres juridiques et réglementaires, et fournit des données sur les investisseurs potentiels et des informations commerciales. La Bolivie, la Bulgarie, la Colombie, Djibouti, El Salvador, l'Équateur, le Guatemala et le Pérou ont bénéficié de services de conseil et de formation.
- La CNUCED a continué à coopérer avec l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement (WAIPA): en mars, la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes de la CNUCED a tenu une session conjointe avec la Conférence annuelle de la WAIPA, et plusieurs ateliers de formation ont été organisés en coordination avec la WAIPA sur des thèmes tels que l'action en matière de politique générale pour des organismes de promotion de l'investissement (d'Europe, d'Afrique et d'Asie), la création et le développement de groupements d'entreprises (pour les pays MEDA), l'IED dans le secteur du tourisme (pour l'Amérique centrale et l'Amérique latine), et la promotion de l'investissement étranger en faveur du développement et le renforcement de la coopération entre organismes de promotion de l'investissement chinois et africains.

### *Accords internationaux d'investissement*

L'année 2005 a été marquée par de multiples activités concernant les accords internationaux d'investissement, avec des résultats notables:

- En matière d'assistance technique, 313 participants venant de 75 pays en développement ont bénéficié de 16 activités (cours de formation et missions de services consultatifs, essentiellement). En ce qui concerne l'étude et l'analyse des

politiques, la série d'études consacrées aux accords internationaux d'investissement a été complétée avec la compilation des 27 fascicules en trois volumes; six fascicules additionnels ont été préparés dans le cadre d'une deuxième série, consacrée aux politiques internationales de l'investissement au service du développement. Ces collections deviennent l'une des principales sources de référence pour les négociateurs des accords internationaux d'investissement.

- Une évaluation extérieure indépendante a conclu que les travaux de la CNUCED avaient un impact important, direct et durable sur la capacité des bénéficiaires directs d'engager des discussions et/ou des négociations en matière d'accords internationaux d'investissement. Le rapport recommandait de poursuivre cette activité et d'intensifier les efforts de diffusion. Il proposait aussi d'adapter les produits en tenant compte de la complexité croissante des accords internationaux d'investissement modernes et d'étendre les activités de renforcement des capacités à l'application des accords, en particulier concernant la gestion des arbitrages entre investisseurs et État. À cet effet, un cours de formation sur la gestion des différends en matière d'investissement a été organisé à l'intention des pays d'Amérique latine, et un colloque a été organisé conjointement par l'OCDE, le CIRDÍ et la CNUCED.
- Les conclusions de l'évaluation indépendante ont été confirmées par les bénéficiaires du programme et par des tiers, tels que partenaires dans les négociations et organismes de facilitation. Les activités ont permis de renforcer la capacité des pays participants de prendre part effectivement aux discussions et aux négociations en matière d'accords internationaux d'investissement. Quarante-cinq pour cent des bénéficiaires de formations ont indiqué qu'ils avaient utilisé les connaissances acquises pour

préparer et négocier des accords et traités d'investissement.

M. Sallya Wickramasuriya, Directeur général de l'Office d'investissement de Sri Lanka, a déclaré ceci: «Les conseils donnés ... seront extrêmement utiles pour préparer nos accords bilatéraux d'investissement et les chapitres consacrés à l'investissement aux niveaux bilatéral et régional.». Le questionnaire d'évaluation du programme de formation en portugais a confirmé que 91 % des participants étaient satisfaits de la formation intensive. Quarante-vingt-dix pour cent des participants aux cours de formation intensive organisés à Vientiane se sont dits satisfaits des matériels pédagogiques et du séminaire «sans intermédiaire».

- La base de données sur les accords bilatéraux d'investissement contenant le texte complet de 1 900 accords et la liste à jour des accords bilatéraux d'investissement par pays répertoriant 2 405 accords, désormais accessible sur le site Web des accords internationaux d'investissement, est considérée comme une source d'informations très utile pour les négociateurs, les juristes et les universitaires. M. Gary Sampliner, Conseiller principal au Department of the Treasury des États-Unis, a déclaré ce qui suit: «J'utilise souvent votre moteur de recherche sur les accords bilatéraux d'investissement pour trouver les accords conclus entre certains pays, et je considère que c'est de loin la compilation la plus complète disponible.». Plus de 1 300 visiteurs consultent la base de données sur les accords bilatéraux d'investissement chaque mois.
- Le réseau d'experts sur les accords bilatéraux d'investissement, qui compte 570 membres, couvre désormais toutes les régions. Il facilite l'échange d'informations et le dialogue entre spécialistes sur les questions relatives aux accords bilatéraux d'investissement.

#### **Encadré 14. Réactions concernant les activités de coopération technique pour la promotion de l'investissement**

**M<sup>me</sup> Sheila Mugenzi, Investment Authority, Ouganda**

*«Je tenais juste à vous remercier encore une fois pour l'excellente facilitation de l'atelier de Nairobi. Les outils qu'on nous a fournis sont, et continueront à être, tout à fait utiles.»*

**M. Maher Hijazin, Directeur général, Natural Resources Authority, Jordanie**

*«À l'occasion de l'achèvement du projet de la CNUCED sur le secteur minier en Jordanie, je tiens à remercier la CNUCED pour tous ses efforts et son appui.»*

**M. Alejandro Argüelo Ch., Ministre du développement, de l'industrie et du commerce, Nicaragua**

*«Le Ministère... bénéficie actuellement de l'assistance de la CNUCED pour mettre en œuvre le module d'e-régulation du système Investment Gateway, qui fait partie du Programme de facilitation de l'investissement de la CNUCED. Cet outil électronique permet à des pays comme le Nicaragua d'arriver à une plus grande transparence et d'offrir aux investisseurs les règles, règlements et procédures nécessaires pour mettre à profit les opportunités d'investissement.»*

**M. Hector Maldonado Lira, Directeur général, secrétariat de la Communauté andine**

*«J'ai le plaisir de féliciter la CNUCED pour l'excellente initiative consistant à exécuter avec le Gouvernement péruvien des séminaires de formation à la promotion de l'investissement à l'intention des diplomates péruviens.»*

Dans le cadre du projet commun CNUCED/CICDD sur la propriété intellectuelle et le développement durable, la publication du *Resource Book on TRIPS and Development*, consacré à la question des droits de propriété intellectuelle, a été saluée par les praticiens et les enseignants dans le domaine. Selon M. Meir P. Pugatch, maître de conférences à l'Université de Haïfa en Israël, cet ouvrage «est capital pour tous ceux qui sont concernés par les questions des politiques

commerciales et la propriété intellectuelle: universitaires, praticiens et surtout décideurs. [II] contient un volume considérable d'interprétations juridiques concernant les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, et fait le lien avec la jurisprudence. Les décideurs trouveront dans cet ouvrage un manuel pratique pour les négociations en matière de propriété intellectuelle.».

### **C. Promouvoir la science et les transferts de technologie**

La CNUCED est la principale instance du système des Nations Unies pour les questions de technologie et elle fournit des services à la Commission de la science et de la technique au service du développement du Conseil économique et social. L'accent est mis sur le renforcement de la capacité des pays en développement et des pays en transition de formuler et d'appliquer des politiques efficaces en matière de science et de technologie. Pour 2005, les réalisations suivantes méritent d'être mentionnées:

- Le document intitulé *The Digital Divide: ICT Development Indices 2004*<sup>14</sup> propose une analyse comparative de l'infrastructure, des mesures de politique générale et de l'accès aux TIC dans plus de 150 pays. L'outil d'évaluation comparative des TIC présenté au Sommet mondial sur la société de l'information continue d'être développé afin d'élargir le champ d'application des nouveaux paramètres de développement des TIC et d'intégrer une dimension temporelle dans les séries de données.



- L'examen de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation de la République islamique d'Iran est achevé. Ces examens des systèmes nationaux d'innovation visent à aider les pays à élaborer des politiques appropriées pour intégrer la science et la technologie dans les stratégies nationales de développement. L'examen de la politique de la République islamique d'Iran a pour objet de renforcer le rôle des institutions pour la science et la technologie dans le développement des capacités de production nationales et de la compétitivité au niveau international. Plusieurs autres pays en développement ont demandé un examen de leur politique de la science, de la technologie et de l'innovation.
- Une initiative nouvelle pour mettre en réseau les centres d'excellence spécialisés dans la science et la technologie existant dans les pays en développement sera initialement axée sur les biotechnologies et les TIC qui ont de larges applications dans les domaines de la santé, de l'agriculture et de l'environnement. Ces centres devraient servir, au niveau régional, de pôles de formation de scientifiques et d'ingénieurs de pays en développement. Cette initiative aidera à pallier la fracture technologique entre Nord et Sud, à encourager le transfert des connaissances et des technologies et à lutter contre le problème de l'exode des compétences en créant une masse critique de chercheurs dans les pays en développement.
- Le projet pilote «Connect Africa», en partenariat avec le Centre des technologies de l'information de Genève, a été lancé au Lesotho pour dispenser une formation personnalisée à des ingénieurs et à des techniciens de PMA africains.
- Un forum interactif a été mis en place sur le réseau STDev, le portail électronique d'information sur la science et la technique au service du développement, en vue de promouvoir la mise en réseau, de mettre en partage des expériences au niveau national, de faciliter les flux d'information et de renforcer l'impact des activités de la Commission de la science et de la technique au service du développement. Dans une première étape, il a été établi une base de données des organismes pour la science et la technologie, comprenant les institutions publiques, universitaires et privées, dans laquelle près de 400 entités étaient répertoriées en décembre 2005.

#### **D. Créer un lien entre le développement des entreprises et l'investissement et la technologie**

En ce qui concerne le développement des entreprises:

- Les participants à la Réunion d'experts sur le renforcement des capacités productives des entreprises des pays en développement, tenue en décembre 2005, ont analysé les grandes tendances de l'investissement direct à l'étranger par les entreprises des pays en développement; le processus d'internationalisation engagé par les acteurs régionaux et mondiaux; l'impact à long terme des investissements à l'étranger sur la compétitivité des entreprises locales; et les mesures susceptibles d'encourager l'internationalisation et la coopération Sud-Sud. La réunion a pu s'appuyer sur des études de cas<sup>15</sup> sur l'internationalisation des entreprises des pays en développement par l'investissement direct à l'étranger ainsi que sur des informations concernant les résultats des séminaires nationaux tenus au Brésil et en Chine.
- La CNUCED a pris une part active, avec l'OCDE et l'Université de Fribourg, à un projet de recherche sur les moyens de

développer la participation des PME aux chaînes mondiales de valeur, financé par le Réseau universitaire international de Genève.

- Le Programme de relations interentreprises de la CNUCED met l'accent sur l'établissement et le renforcement des relations entre les STN et les PME des pays en développement.
- Dans le cadre du projet conjoint GTZ-CNUCED sur la promotion de la coopération interentreprises dans le nord-est du Brésil, plusieurs études de pays (Afrique du Sud, Inde, Malaisie, Mexique et Ouganda) ont été réalisées pour analyser d'un point de vue stratégique les pratiques optimales dans le domaine de la promotion des relations interentreprises. L'objectif est de mieux comprendre comment les relations entre STN et PME peuvent devenir un moteur essentiel de la croissance économique et un moyen efficace de transfert de technologies et de compétences, afin de fournir au Gouvernement brésilien des conseils pratiques sur les possibilités concrètes qui s'offrent dans ce domaine. Un certain nombre de STN se sont engagées à aider leurs partenaires de la chaîne d'approvisionnement à renforcer leurs capacités dans divers domaines.
- En Ouganda, le Programme de relations interentreprises de la CNUCED, lancé en octobre 2005 avec l'aide de l'Agence suédoise de développement international (SIDA), est mis en œuvre par Enterprise Uganda en collaboration avec l'Uganda Investment Authority. Deux STN ont déjà pris des engagements, et le projet pilote, d'une durée de deux ans, vise à faciliter plus de 20 projets de relations interentreprises dans les secteurs de l'agro-industrie, des activités manufacturières et des télécommunications, notamment.
- La CNUCED cherche aussi à concrétiser des projets de relations interentreprises au

Viet Nam, avec un premier financement d'Unilever.

En 2005, le programme EMPRETEC:

- A été étendu à l'Angola et au Guyana, et renforcé en Jordanie et en Roumanie (avec un financement substantiel des pays concernés) et en coopération avec l'Autorité palestinienne. Une mission d'évaluation en Jordanie, en novembre 2004, a montré comment le programme EMPRETEC pouvait contribuer à renforcer les capacités productives au niveau des entreprises et procurer aux PME un avantage concurrentiel sur les marchés mondiaux;
- A fait en sorte que l'expérience et les connaissances spécialisées acquises par les centres EMPRETEC établis notamment au Ghana et en Uruguay puissent être mises à profit par d'autres centres EMPRETEC aux fins du développement des PME;
- A organisé en novembre 2005 une réunion internationale des administrateurs des programmes EMPRETEC, à laquelle ont participé des représentants venant de 20 pays, dont cinq PMA. Les participants ont examiné les moyens d'améliorer l'efficacité de la méthode de formation, la nécessité d'une adaptation aux besoins des usagers, les facteurs essentiels de succès dans la sélection et la préparation des formateurs, la viabilité financière des centres, la communication et la constitution de réseaux nécessaires ainsi que le rôle du groupe chargé de la coordination internationale;
- A élaboré des programmes EMPRETEC pour les pays d'Asie du Sud et du Sud-Est touchés par le tsunami, couvrant l'Indonésie, les Maldives et Sri Lanka, ainsi que pour la République de Moldova. Un financement est nécessaire pour ces deux initiatives.

## E. Renforcer la gouvernance d'entreprise et la transparence

Le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des Normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR) s'est réuni en novembre, attirant 220 experts de 72 États membres. Le Groupe de travail joue un rôle important pour améliorer la gouvernance d'entreprise et accroître la transparence, considérées comme des éléments essentiels pour un contexte de l'investissement stable et pour la cohérence du système financier international.

- La Réunion a examiné les aspects pratiques de la mise en œuvre des normes internationales d'information financière (IFRS) adoptées en 2005 par une centaine de pays. Cet ensemble unique de normes d'information a été élaboré par le Conseil international des normes comptables (IASB), entité privée ayant son siège au Royaume-Uni. Toutefois, la mise en œuvre pratique des IFRS pose de sérieux problèmes sur le plan institutionnel et en termes de capacités pour les pays en développement et les pays en transition, qui n'ont pas les infrastructures et les connaissances requises pour appliquer ces normes. La CNUCED et l'IASB ont organisé ensemble un atelier technique sur la mise en œuvre des IFRS réunissant une centaine de participants et d'experts internationaux, qui ont demandé à la CNUCED de faire en sorte que la position des pays en développement sur ces questions soit dûment représentée.
- Le Groupe de travail est convenu que ses lignes directrices concernant les «bonnes pratiques en matière d'information sur la gouvernance d'entreprise» pouvaient être utiles pour renforcer la transparence et améliorer la gouvernance d'entreprise. Il a demandé au secrétariat de la CNUCED de faire publier les lignes directrices et de les

diffuser le plus largement possible. Cette avancée majeure ouvre la voie à un consensus au niveau international sur les lignes directrices en matière d'information sur la gouvernance d'entreprise, obtenu grâce à des discussions entre gouvernements.

Deux pays supplémentaires ont décidé d'appliquer les lignes directrices CNUCED/ISAR. Le Pakistan a adopté les lignes directrices pour la comptabilité des PME, et le Kenya a décidé d'adopter les recommandations de l'ISAR en matière d'information sur la gouvernance d'entreprise. L'IASB et la Fédération internationale des experts-comptables – les deux organismes qui fixent les normes au niveau mondial dans le domaine de la comptabilité – envisagent d'utiliser les lignes directrices de l'ISAR sur la comptabilité des PME et sur la formation professionnelle dans le domaine comptable dans leurs activités normatives.

La CNUCED a aussi poursuivi ses activités d'assistance technique pour le projet financé par l'USAID dans la région de la CEI, visant à développer dans cette région des qualifications en matière comptable qui soient conformes aux normes internationales, sur la base notamment du programme type de formation de l'ISAR.

La Réunion d'experts sur les contributions positives des entreprises au développement économique et social des pays en développement d'accueil, tenue en octobre 2005, a aidé à élaborer une vision et une formulation communes concernant la composante développement économique de la responsabilité d'entreprise. Les experts ont examiné des exemples de lignes directrices par entreprise et par secteur industriel ainsi que de politiques nationales visant à encourager les meilleures pratiques.

### **Encadré 15. Renforcement des capacités productives et de la compétitivité internationale: Résumé des résultats et évaluation d'ensemble**

Principales réalisations en 2005:

- Production de plus de 100 publications, y compris livres, manuels, études, rapports, documents de travail, fascicules et publications Internet. Sur la période 2004-2005 dans son ensemble, selon 90 % des 335 répondants (représentant 70 pays) à l'enquête, les travaux de recherche de la CNUCED sur l'IED étaient «très utiles», et plus de 95 % jugeaient leur contenu «excellent». Il a été publié dans le monde plus de 2 000 articles sur ces publications et sur la base de données sur l'IED.
- Organisation de 120 missions consultatives et autres, dont un tiers pour le renforcement des capacités nationales pour l'élaboration des politiques d'investissement et pour les négociations en matière d'investissement aux niveaux régional, bilatéral et international. Ces missions consistaient pour un autre tiers à appuyer la mise en œuvre de mesures visant à renforcer le rôle des organismes de promotion de l'investissement.
- Plus d'une centaine de pays, dont 42 PMA, ont bénéficié d'un ou de plusieurs programmes de la Division.
- Lancement du *Rapport sur l'investissement dans le monde* pour 2005, qui incluait la première enquête de la CNUCED sur les stratégies de R-D des sociétés transnationales dans plus de 75 pays. Ce rapport a fait l'objet de plus de 1 000 articles de presse, et cinq semaines après son lancement il avait déjà été téléchargé plus de 329 000 fois. Il reste la source qui fait autorité en ce qui concerne les tendances et l'analyse aux niveaux régional et mondial.
- Achèvement de la première série d'études consacrées aux accords internationaux d'investissement et lancement d'une deuxième série. Selon une évaluation indépendante de la section pertinente, les travaux de la CNUCED «avaient un impact important, direct et durable» et présentaient un très bon rapport coût-efficacité.
- Préparation de cinq examens de la politique d'investissement – pour le Brésil, la Colombie, le Kenya, la République islamique d'Iran et la Zambie – ainsi que de plusieurs nouveaux produits pour développer et compléter la série d'examen, y compris l'Initiative «Investir dans la paix» – suite au succès d'un projet pilote à Sri Lanka – et les Livres bleus sur les meilleures pratiques en matière de promotion et de facilitation de l'investissement.
- Organisation, par l'intermédiaire du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR), de plusieurs réunions très largement suivies sur l'information sur la gouvernance d'entreprise et la transparence, afin d'examiner les questions essentielles en matière d'information. La version révisée du programme type de formation de l'ISAR est utilisée par la Communauté d'États indépendants pour développer les qualifications de ses professionnels.

Les principaux défis consistent notamment à:

- Mieux intégrer les activités essentielles en matière d'investissement afin de tirer parti au maximum des synergies disponibles, et améliorer la coordination avec les activités d'autres programmes et organismes des Nations Unies;
- Approfondir les partenariats avec la société civile et avec les milieux économiques afin de renforcer la mobilisation et l'impact des activités;
- Cibler davantage l'action sur les besoins spécifiques des pays les moins avancés et des pays africains;
- Améliorer la diffusion des travaux de recherche et d'analyse des politiques en matière d'investissement, notamment en utilisant davantage les nouveaux médias comme l'Internet et les CD-ROM;

- Inciter les gouvernements bénéficiaires à faire rapport plus systématiquement sur la mise en œuvre des recommandations de la CNUCED en matière de politique générale;
- Répondre à la demande croissante de produits et de services de la CNUCED, en particulier pour les examens de la politique d'investissement et les activités de formation, dans un contexte budgétaire de plus en plus difficile.

Afin de mieux répondre à certains de ces défis, il a été introduit en 2005 plusieurs nouveaux outils pour la gestion et la mobilisation, y compris une base de données pour mieux coordonner les activités d'assistance technique; des mises à jour périodiques sur le Web de programmes individuels; l'organisation de séminaires internes; et le lancement d'une lettre d'information périodique pour améliorer les flux d'information internes.

#### 4. Contributions du système commercial international et des négociations commerciales internationales au développement

À sa onzième session, la Conférence a insisté sur l'intégration *qualitative* des pays en développement dans le système commercial international: un certain nombre de réalisations importantes ont été obtenues en 2005, qui découlent de tout un ensemble d'activités

d'analyse et de recherche, de coopération technique et de formation de consensus au niveau intergouvernemental<sup>16</sup> (voir l'encadré 20 pour un résumé des principaux résultats).

##### A. Intégration commerciale et développement: Les progrès accomplis dans l'application du Consensus de São Paulo

Des progrès ont été accomplis concernant l'accélération de la mise en œuvre des initiatives adoptées à la onzième session de la Conférence, comme suit<sup>17</sup>:

- *Commerce Sud-Sud, en particulier le Système global de préférences commerciales (SGPC).* Le Sommet mondial, le deuxième Sommet du Sud et la Conférence des Ministres du commerce de l'Union africaine (juin) ont recommandé un renforcement de la coopération et du commerce Sud-Sud, notamment dans le cadre du troisième cycle de négociations relatives au SGPC. Ces recommandations découlaient en partie des analyses et du soutien consultatif fourni par la CNUCED. Les négociations SGPC sur l'accès aux marchés se sont poursuivies, concernant les techniques d'échange de concessions. Un projet d'arrangement administratif sur les règles d'origine est en cours de finalisation. Le Burkina Faso, le Burundi, Madagascar, le Suriname, le Rwanda, Haïti, l'Uruguay, la Mauritanie et

l'Ouganda ont demandé à devenir membres du Système. Les négociations doivent absolument progresser au cours du premier semestre de 2006 pour respecter la date butoir de fin 2006 fixée pour leur conclusion.

- *Réseau d'accords commerciaux régionaux.* La publication intitulée *Multilateralism and Regionalism: The New Interface*<sup>18</sup> présente une analyse des questions de politique générale découlant des accords commerciaux régionaux, y compris les règles de l'OMC relatives à ces accords, les règles d'origine, les accords Nord-Sud et les accords d'intégration et de coopération commerciale Sud-Sud.
- *Examens de secteurs nouveaux et dynamiques du commerce international.* Le premier examen sectoriel a été réalisé lors d'une réunion d'experts tenue en février<sup>19</sup>, sur les sujets suivants: externalisation de services grâce aux technologies de l'information; produits



issus des énergies renouvelables, y compris les biocarburants; et textiles et vêtements. En tant qu'activité concrète de suivi, la CNUCED a lancé une initiative sur les biocarburants en juin (voir plus loin). La Commission du commerce des biens et services, et des produits de base a décidé qu'une réunion intergouvernementale d'experts réaliserait chaque année un examen sectoriel, en accordant une attention particulière aux PMA et aux pays africains. Un deuxième examen sectoriel a ainsi été réalisé par une réunion d'experts en octobre<sup>20</sup> sur les biens électroniques, le poisson et les produits de la pêche, et l'acier et les produits spécialisés correspondants. À titre de mesure pratique de suivi, un programme pilote sous-régional a été lancé, en collaboration entre la CNUCED et Philips, pour déterminer les possibilités pour les pays d'Afrique australe de participer au commerce des biens et services électriques et électroniques.

- *Critères de commerce et de développement.* La CNUCED a

officiellement présenté fin octobre son «Indicateur du commerce et du développement» (ICD), dans un rapport intitulé *Developing Countries in International Trade 2005*<sup>21</sup>. La principale innovation de cet indicateur, conçu en consultation avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, la Banque mondiale et le FMI et avec le soutien et les conseils du professeur Klein, prix Nobel 1980, est qu'il quantifie les interactions complexes de facteurs qui déterminent à la fois le progrès du commerce et le développement humain (voir l'encadré 16). L'Indicateur contribuera notamment à un suivi systématique de la mise en œuvre des OMD et des résultats du Sommet mondial de 2005. Le professeur Klein s'est félicité de la flexibilité de l'Indicateur: «il permet aux pays d'intégrer les incidences sur le commerce et le développement d'événements mondiaux à mesure qu'ils se produisent». L'Indicateur, qui a bénéficié d'une large couverture médiatique, est en constante amélioration.

#### Encadré 16. Le nouvel Indicateur du commerce et du développement

- L'Indicateur du commerce et du développement (ICD) correspond à la somme pondérée de 11 éléments – capital humain, infrastructure physique, environnement financier, qualité institutionnelle, viabilité environnementale, structure économique, ouverture au commerce, accès effectif aux marchés étrangers, développement économique, développement social et parité hommes-femmes, représentant un total de 29 indicateurs.
- Les résultats indiquent que les 20 premiers pays sont tous des pays développés, à l'exception de Singapour (quinzième rang). Le Danemark vient en tête, suivi des États-Unis et du Royaume-Uni. La Suède, la Norvège, le Japon, la Suisse et l'Allemagne sont particulièrement proches les uns des autres.
- Trois pays en développement figurent parmi les 30 premiers pays. Outre Singapour, il s'agit de la République de Corée (vingt-cinquième) et de la Malaisie (vingt-huitième).
- À l'autre extrême, les 20 derniers pays, à l'exception du Pakistan et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, sont soit des pays les moins avancés (PMA), soit des pays africains, ou les deux. Les 10 derniers pays sont tous des pays africains, dont 9 PMA; deux pays africains seulement – l'Afrique du Sud (quarante et unième) et Maurice (quarante-septième) – figurent parmi les 50 premiers pays.
- Les résultats donnés par l'Indicateur pour les pays d'Asie de l'Est et du Pacifique sont en grande partie dus à des chiffres moyens relativement élevés pour les infrastructures physiques et l'environnement financier, et dans une certaine mesure pour les indicateurs d'accès aux marchés.

- L'analyse indique également que la contribution de l'élément ouverture au commerce est la plus forte et explique presque 15 % des scores de l'Indicateur en moyenne.
- Les pays présentant un ICD élevé affichent beaucoup moins de variabilité dans la contribution des différents éléments constituant l'Indicateur que ceux qui figurent au bas du tableau. Il en découle que les pays doivent se concentrer simultanément sur de multiples objectifs dans le cadre d'une stratégie cohérente de commerce et de développement, tout en insistant sur une réduction des lacunes constatées dans les domaines où les résultats laissent à désirer. Cela souligne également la nécessité d'une plus grande cohérence entre la politique commerciale et l'activité normative, d'une part, et les stratégies de développement, d'autre part. Cela devrait enfin aider à mieux déterminer à la fois les priorités pour l'Initiative «Aide pour le commerce» et des ensembles concrets de mesures. Les travaux futurs relatifs à l'ICD viseront notamment à approfondir l'examen de ces questions.

Source: CNUCED, *Developing Countries in International Trade*, 2005.

- *Initiative BioTrade en Afrique.* Des activités d'assistance technique ont permis de lancer un programme national BioTrade en Ouganda, coordonné par l'Office ougandais pour la promotion des exportations, où un service BioTrade a été créé.
- *Groupe d'étude international sur les produits de base.* M. Benjamin William Mkapa, ancien Président de la République-Unie de Tanzanie, présidera le Groupe d'étude. Diverses personnalités susceptibles de devenir membres de ce groupe ont été recensées et contactées, et des donateurs potentiels ont été pressentis.
- *Évaluation de services nationaux.* Des études sectorielles nationales ont été réalisées pour le Rwanda, l'Indonésie, la Colombie et le Kenya. De nouveaux travaux sur différents secteurs de services ont été lancés en Jordanie, au Guatemala, en El Salvador et en Thaïlande. La CNUCED a également contribué à des études nationales réalisées dans le contexte d'un processus d'intégration régionale dans la Communauté andine, le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), ainsi que dans un contexte national pour le Cameroun, le Congo, la République démocratique du Congo, Djibouti et Madagascar.
- *Politique de concurrence.* Un événement majeur en 2005 a été la tenue à Antalya (Turquie), du 14 au 18 novembre, de la cinquième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives. Cette révision, qui a lieu tous les cinq ans, s'est achevée sur un certain nombre de décisions unanimes concernant: i) le traitement des pratiques anticoncurrentielles qui portent préjudice à l'entrée effective sur les marchés, y compris les ententes injustifiables; ii) les moyens de faciliter l'adoption d'une législation et de politiques sur la concurrence dans les pays en développement et les pays en transition; et iii) la coopération entre autorités chargées de la concurrence et gouvernements. La Conférence a recommandé à l'Assemblée générale de convoquer une sixième Conférence de révision en 2010 sous les auspices de la CNUCED. Elle a également fait office de réunion annuelle du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence, seule réunion véritablement universelle d'experts des questions de concurrence. Les participants à la Conférence ont loué la CNUCED pour ses travaux sur le droit et la politique de la concurrence, y compris ses activités de renforcement des capacités, ses conseils directifs et ses publications<sup>22</sup>.



- *Groupe consultatif sur les prescriptions environnementales et l'accès des pays en développement aux marchés.* Une étude de faisabilité approfondie a été commandée pour la création d'un portail en ligne destiné à guider les utilisateurs vers des sources d'information en ligne sur les prescriptions environnementales. Un atelier sur les politiques d'ajustement stratégique, organisé conjointement par la CNUCED et la CESAP à Bangkok en mai, a été consacré aux nouvelles prescriptions obligatoires et aux initiatives volontaires correspondantes dans l'Union européenne, au Japon et dans d'autres pays développés

concernant le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques. En ce qui concerne les produits horticoles, le Groupe consultatif analyse des stratégies dynamiques d'ajustement aux nouvelles prescriptions du secteur privé concernant la chaîne d'approvisionnement. Il examine également la façon dont les conditions nationales (réglementaires, agronomiques et sociales) et les priorités de développement des pays en développement peuvent être prises en compte dans le système EurepGAP<sup>23</sup> – ensemble de codes nationaux de bonnes pratiques agricoles étalonnés suivant ce système.

## **B. Renforcement des travaux d'analyse, base de la formation de consensus**

Des travaux d'analyse ont été réalisés en 2005 à l'appui des délibérations intergouvernementales visant à la formation de consensus, comme suit:

- Appui aux débats de l'Assemblée générale sur le commerce et le développement<sup>24</sup>, qui a plus particulièrement porté sur les incidences sur les pays en développement des négociations commerciales multilatérales relevant du Programme de travail de Doha de l'OMC depuis l'adoption de «l'ensemble de juillet» (décision du Conseil général de l'OMC du 1<sup>er</sup> août 2004).
- Évaluation des progrès obtenus concernant la dimension relative au développement des négociations de Doha, en tant que contribution à la suite donnée à la Conférence internationale sur le financement du développement<sup>25</sup>.
- Contribution à une table ronde ministérielle du Conseil économique et social consacrée aux «Incidences des produits de base sur la lutte contre la pauvreté et le développement durable dans les pays les moins avancés et autres pays économiquement vulnérables» (New York, 30 juin).
- Contribution à l'organisation, en coopération avec le Gouvernement béninois, d'une table ronde de l'Assemblée générale sur «Les défis de la politique internationale relative aux produits de base: la problématique du coton» (New York, 22 novembre).
- Discussions techniques à la cinquante-deuxième session du Conseil du commerce et du développement sur les progrès de la mise en œuvre du Programme de travail de Doha intéressant plus particulièrement les pays en développement<sup>26</sup>, échange de vues vivement apprécié par les États membres, car il a permis une discussion franche et ouverte en dehors d'un contexte de négociation.
- Organisation de la neuvième session de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base<sup>27</sup> et de ses cinq réunions d'experts, sur les secteurs nouveaux et dynamiques du commerce mondial (deux réunions), les services professionnels, les obstacles non tarifaires

et les services de distribution<sup>28</sup>, ainsi que d'une réunion spéciale d'experts sur les services d'assurance.

Pour ce qui est des analyses publiées, outre les travaux sur l'Indicateur du commerce et du développement indiqués plus haut, il convient de signaler ce qui suit:

- Une nouvelle collection d'études sur le commerce, la pauvreté et les questions transversales de développement a été lancée, la première publication étant intitulée *Towards a New Trade "Marshall Plan" for Least Developed Countries: How to Deliver on the Doha Development Promise and Help Realize the United Nations Millennium Development Goals*<sup>29</sup>?
- *Multilateralism and Regionalism: The New Interface*<sup>30</sup>, traitant de la cohérence en matière de développement entre régionalisme et multilatéralisme.
- Outre l'Indicateur du commerce et du développement, un nouveau rapport de la CNUCED intitulé *Developing Countries in International Trade 2005*, qui analyse de

façon approfondie deux questions essentielles, à savoir les facteurs déterminants de la compétitivité à l'exportation des pays en développement, et l'ajustement aux réformes commerciales.

- Examens collégiaux volontaires de la politique de concurrence de la Jamaïque<sup>31</sup> et du Kenya<sup>32</sup>.
- Une publication sur les incidences financières des règles de sécurité alimentaires et les mesures sanitaires et phytosanitaires, intitulée «Costs of agri-food safety and SPS compliance: the United Republic of Tanzania, Mozambique and Guinea, tropical fruits»<sup>33</sup>.
- Une étude intitulée «Trends in world commodity trade: Enhancing Africa's competitiveness and generating development gains»<sup>34</sup>.
- Une étude consacrée aux bourses de produits africaines, intitulée «Progress in the development of African commodity exchanges»<sup>35</sup>.

### C. Des outils modernes pour le commerce, les négociations commerciales, et l'analyse et l'information sur les produits de base

La CNUCED a continué de renforcer ses divers outils en rapport avec le commerce destinés à aider dans leurs activités les décideurs, les négociateurs commerciaux, les universitaires et les chefs d'entreprises et de grandes sociétés:

- Le *Système d'analyse et d'information commerciales* (TRAINS) comporte actuellement 156 volumes de tarifs douaniers, 52 volumes de mesures paratarifaires, 95 publications sur des mesures non tarifaires et 70 volumes sur des statistiques d'importations détaillées au niveau de la ligne tarifaire, par origine. Un logiciel mis au point conjointement avec la Banque mondiale (World Integrated Trade Solution – WITS) permet aux utilisateurs d'avoir accès à l'intégralité

des séries chronologiques de la base de données via Internet. Plus de 2 000 des quelque 3 200 licences délivrées à des utilisateurs du logiciel WITS l'ont été en 2005. Le système TRAINS fournit des données pour le calcul des indicateurs sur l'accès aux marchés relevant des OMD. La large utilisation que font du système en particulier l'OCDE, la Banque mondiale et le FMI, ainsi que la CNUCED elle-même, témoigne de son utilité. TRAINS sert de source primaire de données pour d'autres bases de données telles que la base de données sur l'accès aux marchés agricoles (AMAD), qui est elle-même référencée en tant que source d'information dans de nombreuses publications consacrées au commerce agricole. Un certain nombre d'universités et d'organisations privées ont

versé des contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale du système TRAINS, ce qui est une bonne indication de la valeur reconnue au système.

- *La base de données analytique commune sur l'accès aux marchés (CAMAD)* est une base de données mise au point par la CNUCED, l'OMC et le Centre du commerce international (CCI) qui regroupe toutes les sources de données collectées ou reçues par chaque organisation. Ce sera la base de données sur l'accès aux marchés la plus complète au monde. Fin 2005, il était prévu de la rendre prochainement accessible au public.
- *Le Modèle de simulation des politiques du commerce des produits agricoles (ATPSM)* est une base de données générale et un logiciel de simulation et de modélisation destiné aux décideurs en matière de commerce agricole qui n'ont peut-être pas une connaissance approfondie de l'économie, de la modélisation ou de la programmation. Le modèle ATPSM est de plus en plus utilisé dans les pays en développement pour analyser les incidences sur l'agriculture de différents scénarios concernant les négociations commerciales internationales. Il est disponible sur CD-ROM et peut être téléchargé sur le site Web de la CNUCED.
- *Le Portail électronique d'information internationale sur les produits de base (Infocomm)* fournit une information quantitative et qualitative actualisée sur les principaux produits de base, tout en

contribuant à la compilation d'une information stratégique sur les facteurs fondamentaux qui influent sur le fonctionnement des marchés. Il couvre actuellement 40 produits. On comptabilise un total de plus de 160 000 sessions et quelque 6 millions de consultations par des utilisateurs extérieurs chaque mois.

- *Infoshare* est une base de données pilote de partage de l'information sur les produits de base destinée à permettre aux partenaires intéressés d'obtenir une information sur les prix départ exploitation et autres prix et coûts (par exemple, intrants, transports locaux, entreposage, coûts d'inspection et autres taux d'intérêt pertinents) ainsi qu'une information qualitative sur des questions telles que les normes nationales de qualité, et des listes d'exportateurs. Il a pour la première fois été testé au Cameroun en 2005. En mai, le système *Infoshare* a été sélectionné par le Département de l'information de l'ONU en tant que l'un des «10 sujets dont le monde devrait entendre parler davantage».
- La base de données MAST (*Mesures concernant le commerce des services*) permet aux utilisateurs potentiels de réaliser des comparaisons intersectorielles et entre les pays des mesures juridiques appliquées au commerce des services – législation, réglementation, etc. – telles que définies par l'article XXVIII de l'AGCS. Actuellement, c'est une application interactive Web à laquelle les utilisateurs peuvent se connecter pour extraire l'information dont ils ont besoin<sup>36</sup>.

#### D. Aider les pays à renforcer leurs capacités

La CNUCED exécute, dans les pays en développement et en particulier dans les PMA et dans les pays africains, ainsi que dans des pays en transition, des projets de renforcement des capacités novateurs, répondant à la demande des pays et axés sur la durabilité. Pour l'exécution de nombre de ces projets, elle coopère étroitement avec d'autres organismes du système des Nations Unies, des institutions

internationales, des universités, la société civile et le secteur privé. En outre, des fonctionnaires de la CNUCED ont participé en tant que spécialistes à des réunions organisées par des États membres et par d'autres organisations.

Ces programmes de renforcement des capacités ont bénéficié du soutien financier de

pays donateurs et d'institutions donatrices, tels que le Canada, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, le Japon, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni; de quelques pays en développement, dont ceux qui contribuent au SGPC ou à des activités spécifiques; et de

donateurs institutionnels tels que le Fonds commun pour les produits de base, l'Union européenne, le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux et le Compte pour le développement de l'ONU.

### 1. Négociations commerciales et diplomatie commerciale

Plus de 172 activités de renforcement des capacités (81 missions de services consultatifs et 91 ateliers) ont été réalisées par la CNUCED dans des pays en développement et des pays en transition pour renforcer les capacités humaines, institutionnelles et réglementaires pour l'élaboration et l'application de la politique commerciale et pour renforcer la participation de ces pays au commerce international. Dans le cadre des négociations de Doha, et à la demande, la CNUCED a aidé les pays en développement à se préparer à la sixième Conférence ministérielle de l'OMC, tenue à Hong Kong (Chine). Elle a fourni un appui technique au deuxième Sommet du Sud (juin) à la Conférence des ministres du commerce de l'Union africaine au Caire (juin), et à Arusha (novembre), à la Conférence des ministres du commerce des PMA à Livingstone (juin), à la Conférence des ministres du commerce des pays en développement sans littoral (août), à la Conférence ministérielle des États arabes à Amman (septembre) et à la Conférence des ministres du commerce des États ACP (novembre). En outre, divers séminaires et réunions techniques sur la sixième Conférence ministérielle de l'OMC et le Cycle de Doha ont été organisés à l'intention de pays ou de groupements de pays. Par exemple:

- Dans le cadre de projets spécifiquement nationaux, d'importantes consultations des différents acteurs intéressés ont eu lieu (par exemple, en Inde, un projet impliquant le Ministère du commerce, le DFID du Royaume-Uni et la CNUCED).
- Projet JITAP (CNUCED, OMC ET CCI) en faveur de 16 pays africains.

- Soutien ciblé accordé à des pays africains dans le cadre d'un programme de renforcement des capacités pour le développement du commerce en Afrique (financé par le PNUD).
- Activités préparatoires en faveur des PMA, dont une réunion consultative à Genève le 3 décembre 2005 qui a permis de renforcer leur préparation à la Conférence ministérielle de l'OMC.

La CNUCED a également:

- Renforcé son appui à différents pays et organisations régionales, au niveau sectoriel et de façon globale, pour l'élaboration de politiques relatives aux services, le renforcement des capacités de production de services et les négociations sur l'AGCS. Un certain nombre d'études ont été entreprises ou achevées sur l'évaluation des services, par exemple au Rwanda, en Indonésie, en Colombie et au Kenya, ainsi que pour la Communauté andine, le COMESA et la SADC. D'autres études ont été réalisées sur des secteurs de services spécifiques tels que la sous-traitance, sur les services financiers, la réglementation intérieure, les mesures de sauvegarde d'urgence et les subventions au secteur des services. Il faut également mentionner un accroissement sensible de l'assistance fournie pour les négociations relatives à l'AGCS, notamment concernant le processus de demandes et d'offres, les engagements spécifiques et les négociations sur l'élaboration de règles. Une contribution particulière a été apportée par la CNUCED au débat en

cours sur les négociations concernant le mode 4 (mouvement temporaire de personnes fournissant des services), notamment par une participation au Groupe informel de Genève sur les migrations. Une assistance analogue a été fournie à des pays menant des négociations sur les services dans le cadre d'accords commerciaux régionaux;

- Fourni une assistance sous la forme de missions consultatives et d'activités de formation à 16 pays candidats à l'adhésion à l'OMC, y compris tous les PMA candidats (Bhoutan, Cap-Vert, Éthiopie, République démocratique populaire lao, Soudan et Yémen);
- Soutenu le renforcement de l'intégration régionale entre pays en développement, en Afrique, en Asie et en Amérique latine, et apporté un soutien aux pays en développement dans le contexte d'initiatives Nord-Sud, par exemple un appui aux États ACP pour leurs négociations avec l'Union européenne en matière d'accords de partenariat économique;
- Administré les notifications de certificats d'origine et de modifications apportées aux schémas nationaux SGP, compilé des données commerciales et tarifaires sur les schémas SGP, actualisé les manuels relatifs à divers schémas nationaux SGP, et fourni des conseils et des activités de formation sur l'utilisation de ces schémas et des règles d'origine. Ces activités visent

à aider les négociants et les responsables gouvernementaux à mieux appréhender les perspectives commerciales offertes par les différents schémas nationaux SGP et à les aider à se conformer aux règles d'origine et autres prescriptions administratives;

- Dispensé une formation sur le règlement des différends en matière de commerce international, d'investissement et de propriété intellectuelle. Le projet en question a permis de former quelque 90 spécialistes gouvernementaux et non gouvernementaux (dont un tiers de femmes) originaires de 30 pays, y compris 10 PMA). En 2005, les modules du cours de formation du projet ont donné lieu à quelque 350 000 téléchargements;
- Organisé des déjeuners de travail interactifs à Genève ayant pour objet de rendre les décisions des groupes spéciaux et de l'Organe d'appel de l'OMC plus accessibles aux négociateurs et autres acteurs intéressés. Deux réunions de ce genre ont eu lieu en 2005, consacrées à l'affaire des jeux aux États-Unis et à l'affaire du sucre avec l'Union européenne.

La contribution constructive de la CNUCED à ces diverses activités a été largement appréciée (voir l'encadré 17).

#### **Encadré 17. Appréciations portées sur les travaux de la CNUCED concernant les négociations commerciales et la diplomatie commerciale**

«L'excellente documentation et la participation de vos fonctionnaires ont considérablement enrichi les débats de notre réunion.» (Elizabeth Tankeu, Commissaire en charge du commerce et de l'industrie de l'Union africaine, dans une lettre datée du 14 juin 2005 relative à l'appui apporté par la CNUCED à la troisième Conférence des ministres africains du commerce de l'Union africaine, Le Caire, 6-9 juin 2005)

«*Exprimons* nos remerciements au Gouvernement et au peuple de la République de Zambie pour leur accueil à Livingstone et remercions les secrétariats de la CNUCED et de l'OMC ainsi que nos partenaires de développement de leur soutien.» (Déclaration de Livingstone adoptée par la quatrième Conférence des ministres du commerce des PMA, 25 et 26 juin 2005)



«Nous remercions également la CNUCED, la Ligue des États arabes et d'autres organisations de coopération de leur soutien» (Déclaration d'Amman adoptée par la Conférence des ministres des États arabes, relative à la sixième Conférence ministérielle de l'OMC et aux OMD, 26 et 27 septembre)

«En termes de structure opérationnelle pour la fourniture d'un appui, le Cadre intégré apparaît tout à fait approprié, élargi des PMA à l'ensemble des pays à faible revenu en Afrique (et ailleurs). Le Programme intégré d'assistance technique (OMC/CNUCED/CCI) (JITAP) est un autre mécanisme possible.» (Rapport de la Commission pour l'Afrique, mars 2005)

«Il n'est pas exagéré d'affirmer que le Cambodge ne serait pas aujourd'hui membre de l'OMC s'il n'avait bénéficié au moment voulu de l'assistance et des compétences de la CNUCED» (Cham Prasidh, Ministre du commerce, dans une lettre datée du 10 octobre 2005)

«Permettez-moi tout d'abord d'exprimer les remerciements et l'appréciation du Gouvernement soudanais pour les efforts continus déployés par la CNUCED pour soutenir le Soudan dans différents domaines et en particulier dans ses efforts pour devenir membre de l'Organisation mondiale du commerce» (Siddig Abdelaziz Abdalla, responsable du bureau pour l'OMC, Mission permanente du Soudan auprès de l'ONU, Genève, lettre datée du 2 août 2005)

## 2. Analyse commerciale

Les travaux d'identification et de quantification des obstacles non tarifaires se sont intensifiés en 2005, de façon à améliorer la compréhension des incidences de ces obstacles sur le commerce international, et à contribuer aux négociations du Cycle de Doha sur l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, en particulier en se concentrant sur les obstacles non tarifaires posant problème aux pays en développement. Un nouvel élan a été donné à ces travaux par la Réunion d'experts sur les obstacles non tarifaires: méthodes, classification, quantification et incidences sur le développement (septembre 2005)<sup>37</sup>, qui a permis de réunir des chercheurs et des décideurs pour clarifier des questions de méthodologie, de classification, ainsi que des questions techniques, notamment pour la quantification des obstacles non tarifaires. Ont également été abordées des questions concernant l'assistance à fournir aux pays en développement pour renforcer leurs capacités analytiques et statistiques pour l'évaluation des obstacles non tarifaires préjudiciables à leurs exportations. Un nouveau partenariat sur les obstacles non tarifaires a été lancé entre la CNUCED, diverses organisations internationales, des donateurs, des universités

et des ONG: le Secrétaire général de la CNUCED a créé un groupe de personnalités sur les obstacles non tarifaires, composé des représentants de haut niveau de toutes les organisations internationales compétentes.

Une réunion intitulée «Faire face aux réformes commerciales: un point de vue des pays en développement sur les négociations tarifaires à l'OMC» (janvier 2005) a souligné l'importance des politiques de soutien et des mesures qui accompagnaient le processus de libéralisation, sur la base de rapports concernant le Bangladesh, le Brésil, la Bulgarie, l'Inde, la Jamaïque, le Malawi, les Philippines et la Zambie, établis dans le cadre d'un projet, financé par le DFID du Royaume-Uni, visant à aider les pays en développement à évaluer les négociations sur l'accès aux marchés pour les produits non agricoles.

Un appui aux pays en développement pour l'élaboration des politiques commerciales, les négociations sur les produits agricoles et industriels et la compétitivité des exportations a été fourni au moyen d'outils d'information commerciale mis au point dans le cadre des systèmes TRAINS et ATPSM.

### 3. Produits de base

La CNUCED a fourni des services organiques et techniques aux deuxième (février) et troisième (juin) parties de la Conférence des Nations Unies pour la négociation d'un accord destiné à succéder à l'Accord international de 1994 sur les bois tropicaux. Elle a également fourni des services à la Conférence des Nations Unies pour la négociation d'un accord destiné à succéder à l'Accord international de 1996 sur l'huile d'olive et les olives de table (avril 2005).

Un large éventail d'activités de coopération technique et de renforcement des capacités concernant les produits de base et le développement a été réalisé, comme suit:

- Activités de formation à des techniques novatrices de financement des produits de base. Un soutien continu a été fourni pour le développement de bourses de produits, en particulier en Inde, et la création d'une nouvelle bourse panafricaine de produits. Celle-ci a été entérinée dans la Déclaration et le Plan d'action d'Arusha concernant les produits de base africains adoptée par la deuxième Conférence extraordinaire des Ministres du commerce des produits de base de l'Union africaine (Arusha, novembre), à laquelle la CNUCED a fourni des contributions de fond. La CNUCED a également parrainé une réunion de réflexion sur les hydrocarbures et les systèmes d'achats publics en Afrique subsaharienne et le développement (Genève, décembre 2005).
- Un certain nombre d'activités ont été réalisées pour aider les pays en développement à participer plus efficacement au commerce international des produits de base en comprenant mieux les exigences des marchés modernes et en tirant un meilleur parti des revenus provenant de leurs exportations de produits de base. La nouvelle approche, axée sur l'ensemble de la chaîne de valeur plutôt que sur des acteurs individuels, vise à dégager un ensemble intégré de solutions qui impliquerait les producteurs défavorisés et leur permettrait de bénéficier de l'existence de participants plus aguerris au sein de cette chaîne de valeur. On peut citer les quelques activités suivantes:
  - Un projet sur la diversification et le développement à partir des produits de base, en particulier pour la Mongolie.
  - Réseau de renforcement des capacités et d'élaboration d'orientations pour un développement durable reposant sur les ressources naturelles, en particulier les activités extractives en Ouganda, en Afrique et en Amérique latine.
  - Gestion totale de la qualité avec la Migros (Genève).
  - Coûts de l'application des normes sanitaires et phytosanitaires en République-Unie de Tanzanie, au Mozambique et en Guinée.
  - Amélioration de la viabilité de la production de coton en Afrique de l'Ouest.
  - Approche fondée sur la chaîne de valeur pour contribuer à la diversification des pays tributaires des produits de base, dans le cadre du JITAP.
  - Un projet sur les fluctuations de prix et les mécanismes compensatoires.
- Organisation et services de secrétariat de la neuvième Conférence sur le négoce et le financement du pétrole et du gaz en Afrique (Maputo, 31 mai–3 juin) – plus grande réunion africaine consacrée à l'énergie – conjointement avec ITE Group PLC, le Ministère de l'énergie et des mines du Mozambique, la Société mozambicaine d'hydrocarbures et la Société pétrolière du Mozambique. La Conférence a mis en lumière le rôle croissant de l'Afrique en



tant que producteur d'hydrocarbures, et le vaste potentiel que représentaient de nombreux pays qui ne figuraient pas parmi les traditionnels exportateurs de pétrole et de gaz du continent. Les participants ont également examiné de quelle façon améliorer l'impact sur le développement de la production de pétrole et de gaz, notamment en renforçant les liens avec

d'autres secteurs de l'économie, et les mesures que pourraient adopter les pays importateurs de pétrole face à l'actuelle flambée des prix (voir l'encadré 18).

- La CNUCED a activement participé aux travaux sur les produits de base réalisés à l'OMC, notamment au Sous-Comité du coton.

### **Encadré 18. Appréciations portées sur les travaux de la CNUCED dans le secteur des produits de base: La Conférence sur le négoce et le financement du pétrole et du gaz en Afrique**

La Conférence de la CNUCED sur le négoce et le financement du pétrole et du gaz en Afrique est devenue la principale réunion organisée dans le continent sur les questions énergétiques, avec la participation de nombreux hauts décideurs du secteur de l'énergie et du secteur financier. Son contenu éminemment technique et concret est vivement apprécié par les participants.

On trouvera ci-après quelques commentaires concernant la Conférence organisée en 2005 au Mozambique:

- «La Conférence a été extrêmement utile; c'est toujours une bonne occasion d'établir des contacts, et j'ai apprécié les sujets abordés, en particulier le financement des sociétés autochtones...» (Gabriel Kuitse, Directeur de la commercialisation, Schlumberger West & South Africa)
- «La Conférence a été organisée avec compétence, de nombreuses séances très intéressantes ont eu lieu et beaucoup de contacts ont pu être établis» (Aasmund Erlandsen, Directeur général, DNO Mozambique)
- «Pour une réunion de cette taille organisée dans un lieu relativement à l'écart, j'ai constaté qu'elle s'était déroulée avec très peu de ratés comparée à de nombreuses réunions auxquelles j'ai participé dans le passé. L'endroit était fabuleux et la participation de première classe...» (Dianne Sutherland, Directrice générale/Rédactrice en chef de Petroleum Africa).

L'Ambassadeur du Mozambique auprès de l'ONU à Genève, S.E. Alexandre da Conceição, a écrit: «Je me dois tout particulièrement de rendre un hommage spécial à la CNUCED pour les efforts incessants qu'elle déploie en faveur de la promotion de l'investissement et du dialogue économique, notamment pour ce qui est des questions de politique énergétique en Afrique.»

La pratique de la CNUCED consistant à organiser la Conférence alternativement dans des pays exportateurs et des pays importateurs de pétrole, ainsi que dans de grands pays producteurs traditionnels aussi bien que de petits, a permis à de nombreux pays d'attirer des sociétés qui autrement ne se seraient pas intéressées aux possibilités de commerce et d'investissement que ces pays offraient.

Commentaire concernant les travaux relatifs au coton:

«Votre institution a apporté un appui effectif à ce dossier depuis sa soumission aux organes compétents de l'OMC, en mai 2003. Cet appui a contribué à l'obtention des résultats d'étape auxquels nous sommes parvenus sur le coton à l'issue des travaux de la Conférence de Hong Kong. Aussi, voudrais-je exprimer, à vous-même ainsi qu'à vos collaborateurs, la gratitude des autorités des quatre (4) pays coauteurs de l'Initiative sectorielle en faveur du coton.» (Ambassadeur Samuel Amehou, Mission du Bénin à Genève, lettre datée du 28 décembre 2005)

#### 4. Droit et politique de la concurrence

La volonté de contribuer à créer, au niveau mondial, une culture de concurrence a continué d'inspirer les travaux de la CNUCED. Un certain nombre de pays en développement – Botswana, Cambodge, Costa-Rica, Égypte, El Salvador, Kenya, Lesotho, Malaisie et République démocratique populaire lao – ont particulièrement progressé en 2005 dans l'élaboration, l'adoption, la révision ou l'application d'une législation nationale sur la concurrence avec le soutien et l'assistance de la CNUCED. Les travaux ont notamment aidé les pays à examiner les aspects ci-après: rôle de la politique de concurrence et de la promotion de la compétitivité et du développement; nécessité d'une politique de concurrence axée sur le développement, et ses incidences aux niveaux national, régional et international; et stratégies de coopération internationale dans ce domaine, y compris pour la réalisation des OMD. En 2005, la CNUCED a en particulier:

- Apporté son soutien à l'élaboration, l'adoption, la révision ou l'application de politiques nationales de la concurrence et de la protection des consommateurs et d'une législation nationale correspondante dans les pays suivants: Afrique du Sud, Angola, Bhoutan, Botswana, Brésil, Cambodge, Égypte, Indonésie, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Lesotho, Malaisie, Malawi, Maroc, Mozambique, Namibie, Ouganda, République démocratique populaire lao, Roumanie, République-Unie de Tanzanie, Thaïlande, Zambie et Zimbabwe;
- Poursuivi son programme COMPAL – relatif aux politiques de concurrence et de protection des consommateurs en Amérique latine – en faveur de cinq pays d'Amérique latine (Bolivie, Costa Rica, El Salvador, Nicaragua et Pérou);
- Aidé le COMESA à adopter des règles communes de concurrence, qui ont pris effet début 2005;
- Organisé deux cours régionaux de formation à l'intention de juges et de procureurs généraux sur l'application du droit de la concurrence, ainsi qu'un cours de formation sur les techniques d'enquêtes et de collecte de preuves dans des affaires de concurrence pour le Kenya, la Zambie, le Malawi, le Zimbabwe, la République-Unie de Tanzanie et l'Afrique du Sud. Un cours de formation a été organisé à l'intention de procureurs généraux brésiliens en coopération avec l'École supérieure du ministère public de l'Union, auquel des experts angolais et mozambicains ont également participé dans le cadre de l'assistance fournie par la CNUCED aux pays lusophones;
- Organisé une conférence régionale à Sainte-Lucie sur le droit de la concurrence et la protection des consommateurs à l'intention des pays membres de la CARICOM. Cette conférence a permis d'examiner les règles de concurrence et de protection des consommateurs de la CARICOM, leurs modalités d'application et l'assistance à fournir à Sainte-Lucie pour en tester l'application au niveau national;
- Organisé trois ateliers nationaux au Kenya, au Mozambique et en Ouganda, consacrés à l'examen d'études nationales portant sur le droit et la politique de la concurrence: ces ateliers ont servi à l'élaboration d'un cadre de politique de concurrence au Mozambique et de recommandations de modifications à apporter au projet de loi sur la concurrence au Kenya et en Ouganda;
- Organisé un cours de formation sur les outils d'enquête à l'intention de la Commission kenyane des monopoles et des prix;
- Organisé un atelier national au Cambodge sur la préparation d'un projet de politique de concurrence et la définition des

objectifs d'une législation sur la concurrence;

- Organisé deux réunions sur le projet de politique de concurrence en Malaisie, d'après lequel ont été définis les objectifs de la législation sur la concurrence;
- Organisé une réunion technique d'experts sur une étude de la CNUCED consacrée à l'élaboration d'un cadre régional de concurrence pour l'application des articles 40 et 41 de l'Accord relatif à l'Union douanière d'Afrique australe (SACU);
- Préparé des rapports d'examen collégial sur le droit et la politique de la

concurrence de la Jamaïque et du Kenya, pour la cinquième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles (Antalya, Turquie, novembre). Ces rapports ont également servi à une évaluation des besoins, notamment d'assistance technique, des deux pays;

- Un cours de formation à l'évaluation des affaires de concurrence a été organisé à l'intention des commissaires à la concurrence du Malawi, récemment désignés. Le cours s'appuyait sur le matériel pédagogique et les compétences de la CNUCED, ainsi que sur les communications d'experts sud-africains, zambiens, kenyans et zimbabwéens.

#### **Encadré 19. Appréciations portées sur les activités de la CNUCED concernant le droit et la politique de la concurrence**

«L'atelier a été bien organisé, et les facilitateurs étaient toujours là pour proposer l'assistance nécessaire.» «... Comme notre [loi namibienne sur la concurrence] n'est pas encore entrée en vigueur, j'ai appris beaucoup de choses qui m'aideront à l'appliquer dès son entrée en vigueur.» (Cours de formation sur les méthodes d'enquête, Livingstone (Zambie), 5-8 octobre 2005)

«Il est extrêmement important de continuer d'organiser régulièrement ces séminaires de la CNUCED, avec une large participation de représentants des États ex-socialistes» (Conférence internationale sur la contribution des politiques de concurrence à la réalisation des OMD dans les pays en transition, Bakou, 27 et 28 septembre 2005)

«Excellente planification des activités, participants bien choisis, échanges d'expériences actifs entre participants» (Cours de formation sur la protection des consommateurs, Castries, (Sainte-Lucie), 11-15 avril 2005)

«Bonne organisation, bonne répartition des sessions. Les présentateurs connaissaient fort bien leur domaine respectif et j'ai beaucoup appris.» (Atelier sur l'élaboration d'un accord annexe sur les pratiques commerciales restrictives à l'accord de la SACU, Mbabane, (Swaziland), 11 et 12 mars 2005)

«Très bons présentateurs. L'organisation de la réunion a favorisé la réflexion. Débats très animés» (Conférence sur la politique de concurrence, la compétitivité et l'investissement dans une économie mondialisée, Dar-es Salaam (République-Unie de Tanzanie), 10-12 mai 2005)

«... les organisateurs ont fait un très bon travail de présentation et ont bien géré le temps disponible. La Conférence a été un succès» ... «Personnalités extrêmement compétentes et expérimentées» ... «La réunion a permis aux participants d'évaluer le niveau de mise en œuvre du droit et de la politique de la concurrence dans les pays de la région» (Cours régional de formation à l'intention de juges et d'arbitres, Kenya, 28 février-4 mars 2005)

## 5. Commerce, environnement et développement

Des activités très diverses de renforcement des capacités ont été entreprises au titre de multiples projets, comme suit:

- Nombreuses activités régulières visant à renforcer les capacités des pays en développement d'appréhender le mandat de négociation à l'OMC sur la libéralisation du commerce des biens et services environnementaux. Seule ou avec le PNUE (dans le cadre de l'Équipe spéciale sur le renforcement des capacités), la CNUCED a organisé un certain nombre d'ateliers nationaux (Philippines, Honduras, Nicaragua, Cuba) et sous-régionaux (République dominicaine, Pérou, Nicaragua), ainsi que des ateliers prévus immédiatement avant ou après des séminaires régionaux de l'OMC sur le commerce et l'environnement (pour l'Asie et pour l'Amérique latine), et des missions consultatives (Chine et Jordanie) pour aider les pays en développement à traiter différentes questions techniques – produits visés, modalités de négociation, problèmes de mise en œuvre devant être traités par les administrations douanières. Ces activités ont contribué à une meilleure compréhension des propositions présentées jusque-là au Comité de l'OMC sur le commerce et l'environnement.
- Plusieurs réunions et ateliers sous-régionaux et nationaux en Amérique centrale, pour les pays hispanophones des Caraïbes et en Asie du Sud-Est, dans le cadre d'un projet financé par le Royaume-Uni sur le renforcement des capacités directives et des capacités de négociation concernant d'importantes questions de commerce et d'environnement. Les réunions ont porté sur les aspects suivants: i) prescriptions environnementales et accès aux marchés pour le cuir et pour la chaussure, les produits électriques et électroniques et les produits horticoles; ii) promotion des exportations et accès aux marchés pour les produits biologiques; et iii) libéralisation du commerce des biens et services environnementaux. Elles ont permis de sensibiliser les pays à la nature et aux tendances des nouvelles prescriptions environnementales sectorielles et à leur impact spécifique sur les pays en développement exportateurs. Elles ont aussi favorisé un échange d'expériences nationales sur les stratégies permettant de s'adapter à ces nouvelles prescriptions, afin de passer d'une simple approche réactive à une approche plus dynamique.
- Quatrième et cinquième réunions de l'Équipe spéciale CNUCED/FAO/IFOAM sur l'harmonisation et l'équivalence des normes en matière d'agriculture biologique.
- Activités en faveur de pays d'Asie, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud concernant les exportations de produits horticoles et de produits électroniques, dans le cadre des travaux du Groupe consultatif spécial de la CNUCED sur les prescriptions environnementales et l'accès des pays en développement aux marchés (comme indiqué précédemment).
- Poursuite de la mise en œuvre de l'Initiative BioTrade et des activités correspondantes, dont:
  - Études de cas et instruments pour le commerce et l'investissement dans le secteur des produits et services issus de la biodiversité, conçus pour les gouvernements, le secteur privé, les ONG, les milieux universitaires et les communautés locales et autochtones, ainsi que d'autres organisations internationales.
  - Progrès dans l'exécution du programme de facilitation du commerce biologique. Six sociétés au Pérou ont obtenu, avec le soutien du programme entre avril et décembre 2005, le label SQF (Safe Quality Food – aliments sûrs et de qualité), ce qui leur ouvre d'excellentes perspectives d'exportation.

- Travaux menés avec un groupe d'autres organisations internationales sur la rédaction d'une proposition de révision du règlement de l'Union européenne relatif aux nouveaux aliments.
- Une initiative relative aux biocarburants a été lancée en juin pour aider les pays en développement à mieux utiliser leur potentiel bioénergétique en renforçant leurs capacités de produire, d'exploiter et de commercialiser des biocarburants, ainsi qu'en sensibilisant les secteurs public et privé aux perspectives et aux possibilités d'une utilisation accrue des biocarburants. Des missions d'enquête initiales ont été réalisées en République dominicaine et en Afrique de l'Est, et des rapports nationaux d'évaluation ont été publiés pour plusieurs pays.
- Une réunion parallèle au niveau ministériel a été organisée à la session de décembre de la Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques (COP.11) à Montréal (Canada).

**Encadré 20. Contribution du commerce international et des négociations commerciales internationales au développement: Résumé des résultats et évaluation globale**

Les résultats obtenus par la CNUCED en 2005, combinés aux résultats obtenus en 2004 tels qu'indiqués dans le *Rapport annuel 2004*, se sont traduits par d'importants progrès au cours de l'exercice biennal concernant la réalisation des objectifs de la Déclaration du Millénaire, de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA, de la Conférence internationale sur le financement du développement et du Sommet mondial sur un développement durable. Des progrès ont également été enregistrés concernant la promotion d'une participation accrue des pays en développement aux négociations commerciales multilatérales, régionales et sous-régionales.

- Une plus grande compréhension des étroites interactions entre *le commerce et les OMD* aidera à concevoir des stratégies de développement liées au commerce et notamment à mobiliser un appui international à l'expansion des capacités et des infrastructures commerciales.
- L'intégration *qualitative* des pays en développement dans le système commercial international est facilitée par la mise en œuvre accélérée d'un certain nombre d'initiatives spécifiques lancées par la Conférence à sa onzième session; en particulier:
  - Déterminer les gains que procurent aux pays en développement le commerce international et les négociations commerciales internationales et contribuer à l'évaluation d'une participation positive de ces pays au commerce seront deux choses rendues possibles par les travaux novateurs relatifs à l'Indicateur du commerce et du développement (ICD) officiellement lancé en 2005. Cet indicateur sera également un outil qui facilitera le suivi des OMD et de l'application du document final du Sommet mondial de 2005.
  - Des progrès notables ont été réalisés concernant le troisième cycle de négociations relatives au SGPC, en vue de conclure ces négociations d'ici la fin de 2006.
  - L'intensification des examens de secteurs nouveaux et dynamiques du commerce mondial a débouché sur plusieurs mesures concrètes de suivi, y compris le lancement en 2005 de l'initiative relative aux biocarburants et d'un programme pilote, conjointement avec Philips, en Afrique australe.
- Dans le domaine des *négociations commerciales*:
  - L'examen annuel par le Conseil des thèmes du Cycle de Doha qui intéressent particulièrement les pays en développement constitue une occasion unique pour les gouvernements de débattre de questions relatives aux négociations commerciales en dehors de tout contexte formel de négociation.



- Les pays en développement se sont beaucoup plus engagés dans les négociations de Doha, notamment à la sixième Conférence ministérielle de l'OMC; cela reste important pour ce qui est de garantir une large participation aux négociations et une maîtrise des résultats, en particulier au niveau national.
- En ce qui concerne l'analyse et l'information commerciales, l'amélioration et l'actualisation des outils analytiques et de la couverture de la base de données TRAINS constituent une priorité qui nécessite la mobilisation de ressources extrabudgétaires et de conseils spécialisés. La constitution d'un groupe de personnalités sur les obstacles non tarifaires représente un important progrès des travaux de la CNUCED dans ce domaine.
- Concernant les *produits de base*, les travaux et la mémoire institutionnelle de la CNUCED ont fondamentalement contribué à replacer le nouveau débat international sur les produits de base dans un cadre réaliste et opérationnel et à promouvoir des approches nouvelles et novatrices. Toutefois, la nécessité de répondre à des demandes pressantes d'assistance technique risque d'affaiblir la capacité de réaliser des travaux d'analyse de qualité.
- Dans le domaine *du droit et de la politique de la concurrence*, la promotion d'une culture de concurrence a été renforcée par les résultats de la cinquième Conférence de révision des Nations Unies, résultats que les différents pays reprennent dans leurs politiques de concurrence. Les besoins prioritaires comprennent une analyse économique plus approfondie des questions de concurrence et une participation active des organismes chargés de la concurrence dans les pays développés aux échanges de connaissances et de compétences techniques.
- Dans le domaine *du commerce, de l'environnement et du développement*, les activités ont montré qu'une intensification de mesures concrètes aux niveaux national et international était nécessaire pour promouvoir une stratégie plus dynamique dans ce domaine; cela nécessite un renforcement de la cohérence des politiques au niveau national, une participation active aux discussions internationales, et davantage d'activités d'analyse et de renforcement des capacités aux niveaux sectoriel et national. En tant qu'observateur, la CNUCED a joué un important rôle d'appui et de conseil dans les négociations de Doha sur la libéralisation du commerce des biens et services environnementaux.
- Si l'appui analytique et quantitatif, les services consultatifs et l'assistance technique permettent de répondre aux besoins à court terme des négociateurs commerciaux et des décideurs, cet appui aura un impact durable lorsque seront traités parallèlement les besoins à plus long terme en matière de renforcement des capacités institutionnelles, humaines et réglementaires. Une assistance financière adéquate et régulière de la part des donateurs pour financer les projets de coopération technique de la CNUCED sur le commerce et les produits de base est indispensable pour renforcer la capacité de l'organisation de répondre au nombre croissant de demandes émanant de pays en développement de façon rapide et soutenue. Cette assistance est particulièrement importante pour l'exécution effective des initiatives lancées à la onzième session de la Conférence au niveau des pays. La coopération et la collaboration internes et interorganisations ont utilement contribué à renforcer l'impact et la bonne exécution des activités.

## **5. Améliorer la compétitivité grâce à des services d'appui au commerce efficaces, à une plus large utilisation des TIC et à la formation**

### **A. Amélioration de la logistique du commerce**

Les activités de la CNUCED relatives à la logistique du commerce contribuent à réduire les coûts de transaction et à améliorer ainsi des capacités de production des pays en développement, en particulier celles des pays sans littoral et des pays les moins avancés, ainsi que leur accès aux marchés mondiaux.

#### *Analyse directive*

Les travaux d'analyse ont permis de sensibiliser davantage la communauté commerciale aux incidences de la facilitation des transports et du commerce sur le processus de développement et à l'intérêt de nouvelles

approches de la logistique du commerce, de la facilitation et des questions juridiques correspondantes. Les utilisateurs finals louent la qualité et l'intérêt de l'information et de l'analyse juridique présentées dans les publications de la CNUCED sur ces questions, tout comme le font des publications et revues spécialisées.

- L'*Étude sur les transports maritimes* de la CNUCED<sup>38</sup>, publiée chaque année depuis 1968, est une source respectée d'information sur l'industrie maritime pour les utilisateurs dans le monde entier, qui présente des statistiques essentielles et une analyse de l'évolution récente des transports maritimes. Quatre-vingt-quinze pour cent des lecteurs se sont déclarés vivement satisfaits de la livraison 2004, qui a été téléchargée plus de 175 000 fois. La livraison 2005 a été publiée en novembre.
- Le bulletin trimestriel *Transport Newsletter* est diffusé de façon électronique et permet à la CNUCED de maintenir une communication actualisée avec les gouvernements, l'industrie et les milieux universitaires.
- Les États membres, en particulier les pays en développement, se sont déclarés satisfaits de l'analyse technique et des contributions de fond de la CNUCED aux réunions du Groupe de travail de la CNUDCI sur le droit des transports. Le Groupe a entrepris d'élaborer une nouvelle convention internationale sur le transport de marchandises par mer, ainsi que sur le transport multimodal comprenant un parcours maritime (voir l'encadré 21).
- Une réunion d'experts tenue en septembre<sup>39</sup> a examiné la façon dont la facilitation du commerce pouvait être un moteur du développement grâce aux liens avec les transports et la logistique, l'intégration régionale et les attentes du secteur privé concernant les négociations à l'OMC sur la facilitation du commerce. Les experts ont préconisé une étroite coopération entre toutes les parties intéressées, de nouveaux mécanismes institutionnels et une aide adéquate pour le commerce, tous éléments jugés essentiels pour promouvoir la facilitation du commerce dans de nombreux pays en développement.

### **Encadré 21. Le cadre juridique d'une facilitation effective du commerce et des transports**

Pour une facilitation effective du commerce, des règles internationales uniformes accroissent la certitude et la prévisibilité tout en tenant compte des pratiques commerciales et de l'évolution technologique. Mais l'actuel cadre juridique international reste complexe, pour un certain nombre de raisons:

- Différentes conventions internationales, concernant en particulier le transport de marchandises par mer et par air, restent en vigueur et coexistent.
- Une convention régionale sur le transport de marchandises par route est en vigueur dans la région de la CEE et dans quelques États contractants additionnels, dont des pays en développement, mais elle ne s'applique pas dans d'autres régions du monde.
- En matière de transport multimodal, on manque totalement de règles et de normes uniformes internationales. L'absence de régime international de responsabilité pour le transport multimodal accroît la complexité du cadre juridique. Cela est particulièrement préoccupant, car le transport multimodal devient de plus en plus la norme pour les transports conteneurisés, en particulier d'articles manufacturés de grande valeur.
- Même lorsque des règles et normes uniformes internationales existent, elles ne sont souvent pas appliquées de façon satisfaisante au niveau national.



- Dans de nombreux cas, les règles et normes applicables manquent de transparence ou sont mal adaptées aux pratiques et aux procédures de transports modernes, y compris l'utilisation des communications électroniques.

Les travaux de fond de la CNUCED sur le droit des transports visent à aider les responsables gouvernementaux, les négociants et les fournisseurs de services de transport dans les pays en développement à mieux comprendre l'actuel cadre juridique et les tendances internationales actuelles, et à faciliter une application effective au niveau national des conventions internationales pertinentes.

### *Appui au processus de négociation à l'OMC sur la facilitation du commerce*

Conformément à la décision du Conseil général de l'OMC dite «ensemble de juillet 2004», les membres de l'OMC ont entamé un processus de négociation sur la facilitation du commerce. Priée de fournir une assistance dans le domaine, la CNUCED a entrepris une série d'activités visant à aider les pays en développement à clarifier les liens entre la facilitation du commerce et le développement, à renforcer leurs capacités en matière de facilitation du commerce et à appliquer les engagements convenus au cours des négociations.

- Pendant les négociations à l'OMC sur la facilitation du commerce, les pays en développement peuvent utiliser avec profit le *Handbook on Trade Facilitation*<sup>40</sup>, qui passe en revue l'expérience acquise en matière de création de plates-formes de facilitation du commerce et contient des notes techniques sur des questions intéressantes plus particulièrement le contenu des négociations.
- Il existe deux jeux de matériel pédagogique, l'un sur les conventions douanières ayant trait au transport multimodal, l'autre sur les questions se rapportant aux négociations en cours à l'OMC sur la facilitation du commerce; ils sont désormais disponibles sur CD-ROM ainsi que sur le site Web de la CNUCED.
- Les Gouvernements suédois et espagnol ont financé l'organisation d'ateliers sur la facilitation du commerce dans un certain nombre de pays – Angola, Arabie saoudite, Argentine, Chili, Guatemala,

Namibie, Paraguay, République-Unie de Tanzanie, Trinité-et-Tobago, Thaïlande, Tunisie et Zambie – ainsi qu'à Genève pour des participants d'autres pays. Quelques-uns de ces ateliers ont abouti à l'élaboration par les pays en développement de plusieurs propositions de négociation. Au Paraguay, l'assistance technique de la CNUCED a directement contribué à la définition d'un plan de travail et à la création d'un comité national d'appui aux négociations sur la facilitation du commerce.

### *Renforcement des capacités*

Les activités de coopération technique de la CNUCED sur la facilitation du commerce s'appuient depuis de nombreuses années sur des liens solides et dynamiques entre les travaux d'analyse du secrétariat et les activités opérationnelles, ainsi que sur les fruits d'une expérience opérationnelle directe. En 2005:

- Parmi les projets nationaux réalisés, on peut citer la mise en place initiale du système SYDONIA et un audit de facilitation du commerce en Afghanistan, et la création d'une plate-forme de commerce électronique au Pakistan, ainsi que des conseils en matière de mesures de contrôle sanitaire et phytosanitaire à l'importation, de tarification des transports maritimes, d'application de conventions sur le transport international de marchandises (ATA/TIR) et de normes professionnelles pour les transitaires.
- Un projet sur le transport multimodal et la facilitation du commerce dans la région de l'OCE a été financé par la Banque islamique de développement et exécuté par

le secrétariat de l'Organisation de coopération économique, avec un soutien technique de la CNUCED. Des rapports sur le développement du transport multimodal ont été établis pour la République islamique d'Iran, le Kazakhstan, le Pakistan et la Turquie;

- Trois projets interrégionaux sur la facilitation du commerce et des transports dans les pays en développement sans littoral et de transit ont été exécutés (voir l'encadré 22).

### **Encadré 22. Renforcement des capacités pour la facilitation du commerce et des transports dans les pays en développement sans littoral et de transit**

Exemples de travaux réalisés en 2005, avec un financement de la Norvège, de la Suède et du Compte de l'ONU pour le développement:

- Diffusion de manuels consultatifs traitant: i) de la création de groupements d'entreprises réunissant des négociants et des fournisseurs de services de transport; ii) de l'analyse des couloirs de transit; et iii) de la méthodologie des chaînes d'approvisionnement appliquées aux opérations de transit.
- Formation de cinq groupements de partenaires publics et privés de commerce et de transport dans trois couloirs: le couloir Namibie-Zambie en Afrique, le couloir RDP lao-Thaïlande en Asie et le couloir Bolivie-Chili en Amérique du Sud.
- Matériel pédagogique et appui à des groupements pour la conception d'enquêtes diagnostiques et de plans d'action. Des systèmes de suivi du transit sont également en préparation dans deux de ces couloirs.
- Un outil simple d'auto-évaluation pour la conception et l'exécution de programmes de facilitation du commerce et des transports au niveau national ou régional sera prochainement diffusé.

#### *SYDONIA: le Système douanier automatisé*

Grâce au programme SYDONIA, les fonctionnaires des douanes ont renforcé leurs capacités d'appréhender les questions relatives à la facilitation du commerce et de rechercher de nouvelles approches des procédures et des contrôles douaniers. La modernisation et la simplification des procédures avec, par exemple, une contribution directe des négociants et des outils de sélectivité ont permis de réduire sensiblement les délais de dédouanement – de 96 % dans un cas. L'informatisation renforce les procédures et les moyens d'audit interne et réduit les possibilités de fraude, de corruption ou de négligence. Les autorités douanières reçoivent par voie électronique des déclarations et des manifestes et les traitent comme des paiements bancaires directs. Des évaluations ont confirmé la qualité des travaux réalisés et la

pertinence des activités et des solutions proposées. En 2005:

- La Côte d'Ivoire et la République arabe syrienne ont commencé d'installer le programme SYDONIA, avec pour objectif d'être opérationnel sur un certain nombre de sites pilotes en 2006.
- Des projets complémentaires ou des projets d'appui pour des activités SYDONIA en cours ont été entrepris en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, au Gabon, en Namibie, au Rwanda et en El Salvador.
- Des accords sur la mise en place du système SYDONIA++ ou la migration vers ce système ont été signés à la Barbade, en Guinée, au Nigéria et à Sainte-Lucie, et le système est entré en service au Burundi, en République

démocratique du Congo, à Madagascar, en Nouvelle-Calédonie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en République-Unie de Tanzanie.

- La version Web du système *ASYCUDAWorld*, lancée en 2004, est entrée en service en République de Moldova en 2005.

Le transfert de savoir-faire et de technologie est au cœur de toutes les applications et extensions du système SYDONIA, et la plupart des consultants SYDONIA sont originaires des pays utilisateurs. En 2005, des fonctionnaires des douanes ont participé à plus de 60 activités nationales ou régionales de formation dans le monde entier, y compris des activités de formation au système lui-même et des cours spécialisés pour le renforcement des capacités sur des thèmes tels que la sélectivité et la gestion du risque, la détermination de la valeur en douane ou l'application d'accords de transport en transit.

#### *Coopération avec d'autres organisations*

La promotion d'une facilitation du commerce effective exige de toute évidence une collaboration étroite et continue avec un large éventail d'organismes publics et privés internationaux, régionaux et nationaux s'occupant de questions de commerce et de transport. C'est un effort permanent, pour

lequel la CNUCED est considérée comme un partenaire fiable; on peut particulièrement mentionner pour 2005 deux événements.

- La CNUCED a organisé en septembre la réunion annuelle du Partenariat mondial pour la facilitation des transports et du commerce. Comptant 70 participants représentant toutes les organisations publiques et privées s'occupant de la facilitation du commerce et des transports, la réunion a été plus particulièrement axée sur la contribution du secteur privé à la facilitation du commerce et des transports dans les pays en développement et les pays les moins avancés. Le site Web du Partenariat est devenu le principal «guichet» mondial d'information sur les projets dans ce domaine<sup>41</sup>.
- La Réunion d'experts sur la facilitation du commerce a été l'un des événements organisés au cours de la Semaine de Genève sur la facilitation du commerce (19-23 septembre), qui a compté, parmi les activités prévues, une session du Groupe de négociation de l'OMC sur la facilitation du commerce, une réunion du Partenariat mondial, une réunion du Réseau interinstitutions des Nations Unies sur la facilitation du commerce, et une séance de réflexion sur les négociations relatives à la facilitation du commerce à l'intention d'un certain nombre de pays asiatiques.

### **B. Renforcement des capacités par la mise en valeur des ressources humaines**

La CNUCED a trois programmes complémentaires pour aider les pays en développement à renforcer leurs ressources humaines, accroître leurs capacités d'élaborer des politiques, et augmenter les compétences liées au commerce; il s'agit de l'Institut virtuel pour le commerce et le développement, des cours de formation sur les grands problèmes économiques internationaux et du programme TRAINFORTRADE. Ces programmes collaborent avec les départements de la recherche et de l'analyse de la CNUCED pour

concevoir du matériel pédagogique et diffuser des cours de formation, en combinant compétences techniques, capacités pédagogiques et large utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement à distance et le travail en réseau.

- *L'Institut virtuel pour le commerce et le développement*, lancé à la onzième session de la Conférence, est un réseau mondial d'établissements d'enseignement supérieur

s'occupant de questions de commerce international et de développement. Les membres du réseau échangent des meilleures pratiques et ont accès au matériel pédagogique, aux travaux de recherche et autres ressources conçues par la CNUCED ou par d'autres membres.

- En 2005, l'Institut virtuel est passé de 6 à 13 membres. À la première Assemblée annuelle, en juillet 2005, organisée avec le soutien du Canada, les membres ont décidé de concevoir en commun et d'échanger des matériels pédagogiques, de réaliser des travaux de recherche conjoints, d'échanger professeurs et étudiants et de renforcer le contenu et l'utilisation du site Web de l'Institut.
- Avec le soutien de la CNUCED, l'Institut virtuel a mis au point du matériel pédagogique sur le commerce international des produits de base, la compétitivité et le développement, et les accords internationaux d'investissement. Ces derniers travaux ont servi de base à l'organisation d'un atelier à Bangkok, en novembre, avec un financement du Japon, à l'intention d'enseignants et de chercheurs universitaires asiatiques.
- Le nouveau site Web de l'Institut virtuel<sup>42</sup>, ouvert en juillet, encourage la collaboration et les débats. Il fournit aux membres un accès à plus de 200 ressources d'enseignement et de recherche concernant le commerce, qui permettent de particulariser et d'adapter les programmes.
- Le programme de maîtrise en commerce international de l'Université de Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie) a notamment été conçu grâce aux conseils et aux observations d'experts de la CNUCED, avec le soutien d'une formation pédagogique.

- Soixante étudiants de troisième cycle de deux membres de l'Institut virtuel – l'Université de Campinas au Brésil et l'Université des Indes occidentales – ont participé à des voyages d'étude à Genève.

#### *Cours de formation sur les grands problèmes économiques internationaux*

Découlant du paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok, ces cours visent à renforcer la capacité des pays en développement d'analyser les difficultés posées par la libéralisation et la mondialisation et de formuler des politiques nationales appropriées. En 2005:

- L'Organe consultatif du Conseil du commerce et du développement a approuvé à sa réunion de février le cours destiné aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Il a en outre été informé de l'évaluation externe des cours de formation.
- En 2005, des responsables et universitaires latino-américains et caraïbes ont participé à un cours régional à La Havane (Cuba).
- Vingt-trois diplomates en poste à Genève ont participé à un cours d'une journée destinée à les familiariser avec les principales incidences économiques et stratégiques des progrès des TIC.
- Une évaluation externe indépendante<sup>43</sup> du programme présentée au Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme a établi que les cours de formation étaient un produit efficace, pertinent et novateur sur le marché des services d'assistance technique en matière de politique commerciale, et qu'ils avaient des incidences positives sur le renforcement des capacités institutionnelles – organismes publics, établissements de recherche, universités – de certains États membres. L'approche intégrée du programme le distinguait

d'autres cours de formation sur le commerce.

## TRAINFORTRADE

Le programme TRAINFORTRADE réalise des projets de coopération technique fondés sur une analyse des besoins de formation, des cours spécifiquement adaptés et la formation de formateurs. Cela crée un effet multiplicateur et renforce également la viabilité et la durabilité aux niveaux national et régional.

- Un nouveau cours sur «Le tourisme durable et le développement» a été lancé en 2005.
- Le module sur les technologies de l'information et de la communication et le tourisme a été validé au Mali en septembre 2005.

- Plusieurs cours ont été traduits, adaptés ou actualisés pour un total de 17 dossiers de formation désormais disponibles dans diverses langues. Par exemple, le cours de téléenseignement pour les négociateurs d'accords internationaux d'investissement a été actualisé et adapté à des régions spécifiques; il est désormais disponible en anglais, en français, en portugais et en espagnol, et est en cours de traduction en khmer et en laotien (encadré 23).
- Tout au long de l'année, 782 responsables de ministères du commerce, de l'industrie et des affaires étrangères, ainsi que du secteur privé, d'établissements universitaires et d'organisations non gouvernementales, ont suivi ou participé à neuf sessions d'enseignement à distance TRAINFORTRADE et 23 ateliers dans le monde entier. Quarante instructeurs et 13 moniteurs techniques ont assuré ces cours.

### Encadré 23. Projet régional TRAINFORTRADE au Cambodge et en République démocratique populaire lao

Le Cambodge a été le premier PMA à devenir membre de l'OMC, et il a bénéficié des services consultatifs de la CNUCED tout au long de son processus d'accession. Le projet TRAINFORTRADE a démarré immédiatement après l'accession du pays, lorsque le Ministère du commerce a décidé de faire du droit de la politique et de la concurrence une priorité, conformément à l'un des engagements clés pris par le Cambodge pour devenir membre de l'OMC. L'Université royale de droit et d'économie du Cambodge, la Commission européenne et la CNUCED ont commencé de travailler ensemble pour faire de cet engagement une réalité avec la rédaction d'une législation et la formation correspondante. En 2005, 196 responsables commerciaux cambodgiens ont été formés aux négociations commerciales multilatérales, à l'investissement et à la gestion portuaire à l'occasion de huit séminaires nationaux et régionaux.

En République démocratique populaire lao, le projet TRAINFORTRADE a organisé six stages nationaux et régionaux de formation en 2005, dont ont bénéficié plus de 120 participants venus de différents ministères s'occupant de questions d'investissement, de concurrence, de commerce électronique et de négociations commerciales, y compris l'adhésion à l'OMC.

- Le programme de formation portuaire TRAINFORTRADE a poursuivi ses activités avec son réseau francophone (par exemple, un atelier de formation de formateurs a eu lieu dans le port de Marseille), son réseau anglophone (notamment au Cambodge) et son réseau lusophone (en particulier au Cap-Vert).
- Les améliorations apportées dans le domaine des techniques d'enseignement à distance comprennent l'adoption d'un nouveau serveur Web, de nouveaux



logiciels libres et des pages Web plus facilement accessibles<sup>44</sup>. La diffusion en téléenseignement du cours sur les négociations commerciales multilatérales sur l'agriculture aux pays de la Communauté économique et monétaire de

l'Afrique centrale (CEMAC) en septembre 2005 a montré que cette technique donnait de bons résultats même dans des pays, y compris des PMA, dotés de capacités techniques limitées.

### C. Promotion du commerce électronique et des TIC pour le développement

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) jouent un rôle de plus en plus important dans le renforcement de la compétitivité des entreprises. Elles modifient également profondément l'organisation et le fonctionnement des marchés internationaux d'un large éventail de biens et de services. Dans certains cas, des pays en développement se sont montrés capables de gagner des parts de marché et d'accroître leurs recettes d'exportation. Toutefois, l'accès aux TIC et l'adoption de pratiques commerciales faisant appel aux TIC restent inégaux dans et entre les pays en développement.

#### *Comprendre les liens entre les TIC, les opérations commerciales et le développement*

Les activités de recherche et d'analyse de la CNUCED dans le domaine des TIC et du commerce électronique visent à sensibiliser les décideurs et autres acteurs aux incidences des TIC et du commerce électronique sur la compétitivité des pays en développement. La CNUCED analyse également les stratégies et les politiques, nationales et internationales, qui peuvent faciliter la mise en place d'un environnement propice aux TIC et au commerce électronique dans les pays en développement.

- Les pays trouvent dans la publication annuelle intitulée *Rapport sur l'économie de l'information* (anciennement *Rapport sur le commerce électronique et le développement*) l'information la plus récente sur l'utilisation des TIC par les entreprises des pays en développement. La livraison 2005, publiée à l'occasion du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) en novembre,

présentait une analyse et des recommandations sur des questions intéressant les pays en développement, telles que l'impact des accords de branchement au réseau Internet international sur les coûts d'accès à Internet, les enjeux de la promotion du tourisme via Internet, les questions de sécurité de l'information et les stratégies de gestion des risques correspondantes, et le rôle de l'information électronique sur le crédit en matière d'accès au financement des activités commerciales<sup>45</sup>.

- Une enquête de lectorat concernant le *Rapport 2004 sur le commerce électronique et le développement* a montré que 97 % des personnes interrogées jugeaient la qualité globale de ce rapport excellente ou bonne; 92 % des personnes interrogées jugeaient le rapport très utile ou utile. Ce rapport a donné lieu à plus de 161 000 téléchargements.
- Pour la préparation de la phase de Tunis du SMSI, la CNUCED a établi des contributions visant à faciliter l'examen des aspects de la société de l'information liés au commerce et au développement, tels que la contribution des TIC à la croissance économique et au développement, la mesure des TIC, les logiciels libres, et les incidences des TIC sur le développement d'industries intéressant particulièrement les pays en développement, notamment le tourisme électronique. Plus de 300 participants venus de 39 pays ont participé à une réunion thématique du SMSI sur les «Incidences économiques et sociales des TIC» (organisée conjointement par la

CNUCED, l'OIT, le CCI et l'OCDE, et accueillie par le Gouvernement guatémaltèque en janvier 2005) et sont convenus de propositions pratiques concernant des politiques et des programmes pouvant aider les pays à

utiliser les TIC pour réduire la pauvreté. Le résultat de cette réunion a été repris dans l'Agenda de Tunis pour la société de l'information adopté à la session de Tunis du Sommet (encadré 24).

#### **Encadré 24. La CNUCED au Sommet mondial sur la société de l'information, Tunis<sup>46</sup>**

- Une réunion parallèle sur le thème «Mesurer la société de l'information» a été organisée par le Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement et parrainée par le Groupe d'étude des Nations Unies sur les TIC. Il s'agissait de sensibiliser les décideurs à la nécessité de disposer de données fiables et comparables au niveau international sur l'utilisation des TIC, d'illustrer les progrès récemment accomplis dans la compilation et l'harmonisation de données sur les TIC, et de déterminer les catégories de statistiques devant être rassemblées pour réduire le déficit de données sur les TIC. La réunion a également été l'occasion de présenter officiellement deux publications du Partenariat intitulées *Core ICT Indicators* et *Measuring ICT: The Global Status of ICT Indicators*, qui serviront à la collecte de données sur les TIC dans les pays en développement.
- Une réunion parallèle sur l'Initiative de la CNUCED relative au tourisme électronique a réuni plus de 80 participants; elle était coorganisée avec l'Association tunisienne pour le développement de la technologie numérique et des ressources humaines (Université de Manouba) et le Centre international de formation et de recherche en tourisme de l'Université du Québec (UQAM/CIFORT). Y ont été présentés les tendances et les enjeux stratégiques de la vente de services touristiques en ligne, des modèles de commerce électronique, des partenariats et autres initiatives d'appui dans les pays en développement.
- La table ronde sur le «Financement des TIC pour le développement» a été consacrée à la contribution des IED à la mise en place d'infrastructures et de capacités en matière de TIC, en vue d'améliorer la diffusion des TIC en Afrique.

Le Sommet a également été l'occasion pour la CNUCED d'organiser trois séances consultatives individualisées sur les logiciels libres pour les responsables des TIC de pays en développement intéressés.

#### *Évaluer l'économie de l'information*

Ces dernières années, la CNUCED a joué un rôle moteur dans les efforts internationaux visant à sensibiliser les décideurs des pays en développement à la nécessité de disposer de données fiables et comparables sur l'économie de l'information. De nombreux pays prévoient désormais de mesurer les TIC dans leurs politiques et stratégies nationales relatives aux TIC et ont fait de cette mesure un élément clef du suivi du SMSI.

En 2005, plus de 160 représentants de bureaux statistiques de pays en développement ont bénéficié de la contribution de la

CNUCED à l'organisation d'ateliers régionaux et nationaux sur la mesure des TIC en Asie occidentale, en Afrique, et en Amérique latine et dans les Caraïbes, concernant en particulier l'utilisation des TIC par les entreprises. Des experts, des gouvernements et autres utilisateurs intéressés (voir l'encadré 25) utilisent également le site Web de la CNUCED sur la mesure des TIC, qui est la seule source internationale en ligne d'information dans ce domaine, en particulier pour les pays en développement<sup>47</sup>. La CNUCED collecte également des statistiques sur l'utilisation des TIC par les entreprises et dispose de la seule base de données internationale sur l'économie de l'information dans les pays en



développement. Cette base de données couvrait 26 pays en 2005, et elle contribuait ainsi à élargir l'accès à des données comparables provenant des pays en développement pour la recherche, l'analyse et la prise de décisions.

Les Gouvernements canadien et français, l'Organisation internationale de la

Francophonie et le Groupe d'étude des Nations Unies sur les TIC ont soutenu les activités de la CNUCED dans le domaine des TIC au service du développement, en parrainant des réunions et autres événements et en contribuant à l'établissement de publications sur la mesure des TIC.

### **Encadré 25. Le partenariat sur la mesure des TIC au service du développement**

Le Partenariat mondial sur la mesure des TIC au service du développement a été lancé à la onzième session de la Conférence en juin 2004 et compte aujourd'hui 11 membres: OCDE, UIT, CNUCED, Institut des statistiques de l'UNESCO, Groupe d'étude des Nations Unies sur les TIC, Banque mondiale, CEA, CEPALC, CESAP, CESA0 et Eurostat. Il encourage l'harmonisation des statistiques sur les TIC au niveau mondial et fournit conseils et formation aux pays en développement dans le domaine des statistiques sur les TIC.

En 2005, le Partenariat a organisé plusieurs réunions régionales et internationales sur la mesure des TIC, dont une réunion thématique du SMSI. Plus de 270 représentants de 87 États membres, d'organismes intergouvernementaux, d'ONG et de la société civile ont participé à la réunion. Une liste de base d'indicateurs des TIC qui pourraient être recueillis par tous les pays a été établie<sup>48</sup>; elle servira de base à la collecte d'indicateurs des TIC au niveau mondial, un processus approuvé par la Commission de statistique de l'ONU à sa trente-sixième session en mars 2005.

Grâce aux activités de partenariat et à la contribution qu'elles ont apportée au processus du Sommet mondial sur la société de l'information, la question des indicateurs TIC a pris une place importante dans le document final du Sommet de Tunis, lequel préconisait une «évaluation périodique sur la base d'indicateurs et de critères appropriés, selon une méthode convenue comme celle qui a été mise au point dans le cadre du partenariat...» et invitait «en outre la communauté internationale à renforcer les capacités statistiques des pays en développement concernant les TIC», domaine dans lequel la CNUCED apporte également une contribution précieuse aux travaux du partenariat.

### *Logiciels libres*

Les premiers travaux de la CNUCED sur les logiciels libres, qui ont influencé ses recherches ultérieures sur les technologies numériques et les industries de la création, ainsi que les questions relatives à Internet et à la sécurité, ont été repris dans le Rapport sur le commerce électronique et le développement 2004 et dans le Rapport 2005 sur l'économie de l'information. Les débats intergouvernementaux qui se sont déroulés dans le cadre de la CNUCED en 2005 ont montré que les pouvoirs publics comprenaient désormais mieux la contribution que les logiciels libres pouvaient apporter au

développement de l'économie de l'information dans les pays en développement.

- À la suite des débats qui ont lieu dans le cadre de sa onzième session, la CNUCED a établi des partenariats pour le renforcement des capacités dans le domaine des logiciels libres avec un large éventail d'interlocuteurs représentant les pouvoirs publics, le secteur industriel et les organisations de la société civile (Instituto Nacional de Tecnologia da Informaçao du Brésil, Free and Open Source Software Foundation for Pakistan, Free Software and Open Source Software Foundation for Africa et Novell).

- Des services consultatifs concernant les logiciels libres ont été fournis à la République arabe syrienne, et des activités de renforcement des capacités au Maroc et dans les pays lusophones (en coopération avec le Brésil) sont actuellement en cours.

### *Tourisme électronique*

L'impact considérable des TIC sur la structure du marché, l'environnement commercial et le comportement des consommateurs dans le secteur du tourisme représente une opportunité extraordinaire que les pays en développement devraient s'empresser de saisir. Le tourisme, qui est la première industrie mondiale, constitue un des rares moyens réalisables et durables qu'ont les PMA de diversifier leur économie et de s'enrichir. Lancée au cours de la onzième session, l'Initiative de la CNUCED vise à promouvoir le tourisme électronique, c'est-à-dire l'application et l'appropriation durables des TIC dans le secteur du tourisme et la vente des ressources touristiques par les pays en développement eux-mêmes<sup>49</sup>. Parmi les éléments clefs de cette initiative, on peut citer notamment:

- Une plate-forme de tourisme électronique destinée à permettre aux pays participants d'organiser, de commercialiser et de vendre leurs propres services touristiques en ligne;
- Des partenariats entre l'Initiative sur le tourisme électronique et d'autres institutions.

La réunion d'experts sur les TIC et le tourisme au service du développement, qui s'est tenue en décembre, a été l'occasion d'une concertation et d'un échange de données d'expérience concernant l'impact des TIC sur un secteur d'une grande importance pour de nombreux pays en développement. Les experts ont recensé les stratégies qui permettront aux destinations situées dans les pays en développement de devenir concurrentielles sur le marché mondial du tourisme grâce à l'adoption d'outils électroniques. Les débats ont également porté sur les éléments prioritaires des programmes de renforcement des capacités et sur le rôle que pourraient jouer l'Initiative sur le tourisme électronique de la CNUCED et le cours de formation sur les TIC et le tourisme, actuellement en préparation.

### *Financement électronique*

Le *Rapport 2005 sur l'économie de l'information* avait déjà montré que, grâce à une réduction spectaculaire du coût des transactions dans la gestion des chaînes de financement et de paiement, les TIC permettaient d'accéder à des fonds de roulement et à des crédits commerciaux à court terme. À la suite de la onzième session de la CNUCED, le secrétariat a poursuivi la mise en place d'un réseau de représentants du secteur des services financiers, des associations professionnelles, des institutions de recherche et d'autres organisations internationales afin de sensibiliser davantage les décideurs à cette question.

#### **Encadré 26. Améliorer la compétitivité grâce à des services efficaces d'appui au commerce, à une utilisation accrue des TIC et à la formation:**

##### **Résumé des résultats et évaluation d'ensemble**

- L'approche intégrée adoptée par la CNUCED en matière de facilitation des échanges et d'efficacité des transports a contribué au succès du programme de travail et des activités opérationnelles connexes, ce qui a encouragé les pays en développement et les pays les moins avancés à s'engager toujours plus activement sur la voie de la réforme douanière et à adopter des mesures de facilitation des échanges. Les utilisateurs finals apprécient la contribution analytique de la CNUCED.

- L'approche globale en matière de développement des ressources humaines et de formation, qui comporte trois composants distincts mais complémentaires (l'Institut virtuel, le Programme TRAINFORTRADE et les cours de formation sur les grandes questions économiques internationales) a désormais été largement adoptée. La valeur ajoutée et l'avantage comparatif offerts par cette approche reposent sur un vaste éventail de compétences au sein de la CNUCED: la collaboration active des autres divisions du secrétariat est donc indispensable à une formation efficace. Les TIC constituent des outils de plus en plus importants pour la fourniture et la diffusion des cours et du matériel pédagogique, ainsi que pour le suivi.
- L'action de la CNUCED dans le domaine des TIC et du commerce électronique au service du développement est de plus en plus appréciée par les différentes parties prenantes. Les résultats des enquêtes effectuées montrent que les travaux de recherche et d'analyse réalisés par la CNUCED dans ce domaine touchent plus facilement les milieux universitaires et les protagonistes du développement que les pouvoirs publics. Il faut donc accroître les efforts visant à faire mieux connaître les résultats de ces travaux auprès des pouvoirs publics, qui pourraient ainsi, grâce à une meilleure connaissance de la question, étayer et préparer les demandes de coopération technique dans ce domaine.
- Les partenariats et autres arrangements de coopération tels que ceux lancés au cours de la onzième session de la CNUCED concernant l'Institut virtuel, la mesure des TIC et le tourisme électronique se sont avérés être d'excellents mécanismes permettant d'utiliser au mieux les ressources et de maximiser la portée et l'impact des travaux de la CNUCED. En 2005, la CNUCED a collaboré notamment avec d'autres organisations internationales et institutions spécialisées, avec des organisations régionales, les milieux universitaires, des associations professionnelles et le secteur privé.
- Un financement accru est nécessaire pour développer ces activités, accroître la participation des experts des pays et soutenir des réseaux d'échanges de connaissances et de bonnes pratiques entre les bénéficiaires, en particulier dans les PMA.

## **6. Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des petits États en développement insulaires et des pays en développement sans littoral, ainsi qu'aux difficultés et problèmes spéciaux auxquels sont confrontés les pays en développement de transit**

### **A. Contribuer à la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA**

«Trois obstacles (prise en main par les pays, capacité et ressources) continuent d'entraver l'exécution du Programme d'action de Bruxelles par les pays les moins avancés»<sup>50</sup>.

En 2005, la CNUCED a poursuivi les efforts qu'elle déploie, dans le cadre de son mandat et en collaboration avec les instances nationales et internationales, pour mettre un terme au déclin socioéconomique des PMA et pour amener ces pays sur la voie d'une croissance et d'un développement économiques durables. Elle s'est tout particulièrement attachée à renforcer les capacités nationales afin de permettre aux pays de prendre en main les politiques et programmes de développement. Les travaux

de recherche et l'analyse des politiques, complétés par les activités d'assistance technique nécessaires, allaient tous dans ce sens.

*Analyse des politiques et recherche: diffusion des résultats et concertation avec les décideurs*

Les questions complexes qui ont trait au lien entre commerce et lutte contre la pauvreté dans les pays pauvres ont été analysées dans le *Rapport 2004 sur les pays les moins avancés*<sup>51</sup>. Le message contenu dans ce rapport, qui a été très bien accueilli à la onzième session de la CNUCED et largement diffusé par la suite, est resté d'actualité en 2005 (encadré 27). Les observations formulées par le Ministre des

affaires étrangères et du développement de la Finlande au cours de la onzième session de la CNUCED étaient particulièrement encourageantes:

«L'excellent rapport sur les PMA publié par la CNUCED démontre clairement le lien existant entre le commerce international et la lutte contre la pauvreté. Pour faire face aux défis qu'il expose, il nous faut, collectivement, veiller à une plus grande cohérence des politiques suivies. J'engage instamment la CNUCED à organiser à l'avenir ses activités en faveur des PMA suivant les grandes lignes décrites dans le rapport.».

La publication du rapport n'est pas une fin en soi. Ce n'est qu'une étape du processus qui vise à lier activement la recherche et l'analyse des politiques aux activités opérationnelles. Des séminaires de formation qui font appel à la dimension pédagogique des travaux de recherche peuvent aider les décideurs à intégrer davantage le commerce dans les stratégies de lutte contre la pauvreté. En

conséquence, des efforts accrus ont été faits en 2005 pour assurer la diffusion du rapport auprès des dirigeants et responsables des PMA:

- Les analyses et recommandations figurant dans le rapport ont été utilisées au cours des ateliers nationaux et régionaux consacrés aux études diagnostiques sur l'intégration du commerce, organisées dans le contexte du Cadre intégré (voir ci-dessous).
- Le rapport a été présenté au cours d'un atelier sur le commerce et la pauvreté organisé par le PNUD à l'intention des coordonnateurs résidents.
- Les notes d'information contenant des documents relatifs au rapport ont été distribuées par voie électronique. Si les ressources le permettent, ces notes pourraient être publiées sous forme de document de travail ce qui améliorerait leur diffusion et la concertation.

#### **Encadré 27. Commerce international et lutte contre la pauvreté: Réactions suscitées par le Rapport 2004 sur les PMA**

- «Ces rapports, qui sont excellents et lucides, méritent d'être largement lus. Ils dissipent la confusion qui entoure les répercussions de la mondialisation sur les pays en développement... ils montrent que, moyennant des réformes appropriées aux niveaux mondial et national, il peut être remédié aux nombreux défauts graves dont souffre la grande expérience que constitue la mondialisation» (Servaas Storm, "Development, trade or aid? UN views on trade, growth and poverty", *Development and Change*, 36:6, novembre 2005).
- A.P. Thirlwall a dit, dans la préface à la huitième édition de *Growth and Development*, ouvrage qui a été décrit comme étant «le principal ouvrage existant dans le domaine de l'économie du développement» et «la référence de base pour toute une génération d'étudiants de l'économie du développement», que le rapport de la CNUCED sur les PMA constituait une publication clef que les étudiants devraient consulter au même titre que le Rapport sur le développement dans le monde de la Banque mondiale, le Rapport Finances et développement du FMI et le Rapport mondial sur le développement humain du PNUD.
- Le rapport et les documents qui s'y rapportent peuvent être consultés sous forme électronique sur le site Web de la CNUCED ([www.unctad.org/ldcs](http://www.unctad.org/ldcs)). Entre mai 2004 et décembre 2005, le Rapport 2004 sur les PMA a été téléchargé 265 128 fois.

Le prochain rapport sur les PMA sera lancé en 2006 et portera sur le développement des capacités de production, qui constitue un des sept grands piliers du Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA. Deux groupes spéciaux d'experts se sont réunis en 2005 afin d'élaborer un cadre méthodologique et analytique pour le rapport et différents aspects de la capacité productive des PMA ont été examinés dans plusieurs documents d'information.

*Examen du Programme d'action de Bruxelles, 2001-2010*

- À la suite d'une réunion de groupe d'experts sur le sujet<sup>52</sup>, le Conseil du commerce et du développement a procédé, en octobre, à des échanges de vues intensifs sur l'incidence, pour les perspectives commerciales des PMA, de l'effritement des préférences. Reconnaissant qu'un accès au marché préférentiel favorisait la croissance des PMA et que l'effritement des préférences risquait de nuire à cette croissance, il a souligné la nécessité d'adopter des mesures internationales de soutien pour aider les PMA à surmonter ces effets négatifs, notamment ceux d'un «renforcement accru de la libéralisation du commerce multilatéral»<sup>53</sup>.
- Tant le Conseil économique et social, au cours de sa session de fond de juillet 2005, que l'Assemblée générale, à sa soixantième session ordinaire, ont examiné les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action, en s'appuyant sur le rapport du Secrétaire général<sup>54</sup>, à l'élaboration duquel la CNUCED a contribué. Ces examens, ainsi que celui auquel a procédé le Conseil du commerce et du développement, ont exposé les leçons tirées jusqu'à présent en ce qui concerne la CNUCED (encadré 28.A).

L'examen global à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur

des PMA, que l'Assemblée générale doit entreprendre en septembre 2006, est considéré par les États membres comme une excellente occasion de réaffirmer les mesures à prendre en faveur de la croissance et du développement des pays les plus pauvres. L'Assemblée générale a souligné que la CNUCED devrait «apporter des contributions de fond au succès de cet examen». Forte de l'expérience acquise dans le cadre des deux précédents programmes d'action en faveur des PMA pour les années 80 et 90, la CNUCED contribuera à l'examen de la manière suivante:

- Une évaluation qualitative et de fond a été lancée en 2005 sur la mise en œuvre par les PMA et leurs partenaires de développement des engagements qu'ils ont pris dans le cadre du Programme d'action de Bruxelles et des objectifs qu'ils ont convenus. Cette évaluation sera fondée sur l'analyse comparative initiale entreprise par la CNUCED concernant les objectifs du Millénaire pour le développement et ceux du Programme d'action.
- Les résultats obtenus par sept PMA (cinq en Afrique et deux en Asie) font l'objet d'une évaluation à la lumière des mesures internationales de soutien dont ils bénéficient et des politiques adoptées sur le plan intérieur par leurs gouvernements respectifs.
- L'évaluation des résultats obtenus et des enseignements acquis contribuera, de manière plus large, à élaborer des politiques permettant d'aider les PMA à poursuivre la mise en œuvre du programme d'action.
- L'évaluation de la mise en œuvre de programmes d'action convenus au niveau international pose de gros problèmes de méthodologie et d'organisation. On trouvera dans l'encadré 28 un examen de certaines de ces questions vues sous l'angle de l'expérience acquise par la CNUCED.



### Encadré 28. Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA

#### A. Enseignements tirés

- Bien que la communauté internationale soit de plus en plus consciente de la nécessité de stopper et d'inverser le déclin socioéconomique des PMA et qu'elle se soit fermement engagée dans ce sens, la marginalisation de ces pays dans le commerce mondial et l'investissement n'a cessé de s'accroître: le nombre d'habitants des PMA qui vivent avec moins de 1 dollar par jour pourrait bien augmenter de manière notable au cours des 10 prochaines années. La plupart des PMA sont déjà en retard en ce qui concerne les objectifs fixés dans le Programme d'action de Bruxelles et dans la Déclaration du Millénaire.
- Les problèmes de développement auxquels sont confrontés les PMA sont si complexes qu'ils ne pourront être résolus qu'au prix d'un effort concerté de la communauté internationale et des PMA eux-mêmes.
- Le mandat confié à la CNUCED en faveur de ces pays ne cesse de s'élargir, mais les ressources nécessaires pour relever véritablement les défis posés par le développement des PMA ne se sont pas accrues en conséquence. Le Conseil du commerce et du développement, reconnaissant le décalage qui existe entre la demande accrue de soutien dont fait l'objet la CNUCED et les ressources nécessaires, a souligné «*la nécessité de contributions régulières et d'une plus large participation des donateurs, de préférence par des contributions non affectées (Premier compte du Fonds d'affectation spéciale en faveur des PMA), afin d'assurer la mise en œuvre et l'exécution efficaces des programmes et projets d'assistance technique existants et nouveaux dans ces pays*».

#### B. Problèmes techniques posés par l'examen à mi-parcours

- Les données qui servent à mesurer les progrès réalisés concernant les objectifs des programmes d'action sont souvent disparates. Les données statistiques dont on dispose ne sont pas suffisantes pour procéder à une évaluation globale des engagements et des actions entreprises au titre du programme d'action.
- L'analyse des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des PMA, effectuée précédemment par la CNUCED, confirme qu'un suivi axé sur les résultats peut être contesté dès lors que les données disponibles au niveau international sont insuffisantes en termes de portée, de qualité et d'actualité.
- L'examen à mi-parcours comporte une évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme d'action, aux niveaux sectoriel, national, sous-régional, régional et mondial. Il s'agit donc d'un exercice extrêmement complet qui exige la participation sans réserve et durable, étape par étape, de toutes les parties prenantes, y compris des acteurs de la société civile.

#### *Évaluer l'efficacité du traitement des PMA*

La CNUCED a continué d'analyser l'efficacité des mesures internationales de soutien en faveur des PMA, par exemple en ce qui concerne l'incidence de l'effritement des préférences en matière d'accès aux marchés. Ces préférences ont compensé certains des handicaps dont souffrent les PMA, mais dans l'ensemble elles ne les ont pas réduits sur un plan structurel. La disparition progressive du traitement préférentiel par suite de l'effritement de ces préférences et de l'application du principe de la gradation font

qu'il est encore plus impératif de chercher d'autres moyens de surmonter les handicaps structurels. L'initiative «Aide pour le commerce» pourrait jouer un rôle clef dans le renforcement ou l'accroissement des capacités de production.

*Examen des critères en vertu desquels un pays est classé dans la catégorie des PMA ou sort de cette catégorie*

La notion d'efficacité est également au centre de l'action de la CNUCED pour ce qui est d'assurer une «transition en douceur» pour les pays qui sortent de la catégorie des PMA.



Le Comité des politiques de développement a bénéficié d'apports aux niveaux conceptuel, méthodologique et statistique dans les efforts qu'il ne cesse de déployer pour affiner les critères permettant d'identifier les PMA. Il a notamment été proposé d'ajouter un indicateur d'éloignement parmi les éléments composant l'Indice de vulnérabilité économique. Depuis le tsunami de 2004 et les ravages qu'il a causés dans un PMA, à savoir les Maldives, plusieurs États membres souscrivent à l'idée novatrice de la CNUCED concernant une réforme des règles de sortie de la catégorie des PMA, à savoir qu'aucun pays manifestement vulnérable d'un point de vue économique ne devrait être forcé de sortir de la catégorie des PMA, quels que soient ses résultats socioéconomiques jugés d'après les autres critères.

La CNUCED a aidé un certain nombre de pays à élaborer une stratégie nationale dans la perspective de leur sortie de la catégorie des PMA (Cap-Vert, Lesotho, Maldives et Samoa). Son approche structurelle et apolitique de la question est très largement appréciée; en effet, pour la CNUCED, ce sont avant tout les progrès structurels dans le domaine socioéconomique (qui dénote une moindre vulnérabilité aux chocs extérieurs) qui déterminent si un pays est prêt à sortir de la catégorie des PMA. Le principe «Aide pour le commerce» est parfaitement compatible avec cette notion de progrès structurel.

*Appui aux gouvernements des PMA pour ce qui est du renforcement des capacités dans le domaine commercial et de l'intégration des questions commerciales dans les stratégies nationales globales de développement par le biais du Cadre intégré*

- Actuellement le cadre intégré concerne 28 pays<sup>55</sup>. Une étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC) a été réalisée pour 13 pays, et des ateliers consacrés à la validation de ces études diagnostiques ont eu lieu dans 14 pays. Des réunions concernant la mise en œuvre ont été organisées avec la communauté des donateurs au Burundi, au Cambodge, à

Madagascar, en Mauritanie, au Népal et au Sénégal. De nouvelles études diagnostiques ont été lancées dans 11 PMA.

- La prise en main par les pays et la mise à disposition de ressources additionnelles sont indispensables pour pouvoir mettre en œuvre avec succès le Cadre intégré (encadré 29). La contribution de la CNUCED à une appropriation accrue par les pays du processus du Cadre intégré a consisté surtout à fournir des informations essentielles et à organiser des activités de sensibilisation aux niveaux national et régional avant la réalisation de l'étude diagnostique sur l'intégration du commerce. En 2005, la CNUCED a donné suite aux recommandations formulées en octobre 2004 lors de l'atelier sous-régional tenu au Rwanda avant la réalisation de l'étude diagnostique, et a organisé un atelier national en Sierra Leone en octobre 2005, grâce à la généreuse contribution du Gouvernement finlandais.
- L'atelier organisé en Sierra Leone, qui a regroupé quelque 45 participants représentant les différentes parties prenantes au niveau national, les pays donateurs, certains pays ayant déjà bénéficié du Cadre intégré et les organisations participantes, a débouché sur le lancement de l'étude diagnostique dans ce pays par la Banque mondiale. Cet atelier a bénéficié de l'expérience acquise au cours du précédent atelier sous-régional tenu au Rwanda et des recommandations qui y avaient été formulées.
- La publication du Manuel du Cadre intégré par la CNUCED a coïncidé avec l'atelier tenu en Sierra Leone; les participants ont donc disposé d'un guide précieux pour mieux comprendre le processus du Cadre intégré. Ce manuel, qui vise à permettre à toutes les parties prenantes de percevoir et comprendre les processus du Cadre intégré, sera particulièrement utile pour les pays qui y participent pour la première fois ou sont susceptibles d'y participer. Ce

manuel est l'aboutissement d'une initiative conjointe du PNUD, du Department for international development du Royaume-Uni (qui l'a financé avec la

Finlande) et de la CNUCED, et fait intervenir tous les membres du groupe de travail du Cadre intégré.

### Encadré 29. Mise en œuvre du Cadre intégré

- Le Cadre intégré a suscité de grandes attentes tant dans les PMA participants que dans ceux susceptibles d'y participer. La réalisation des études diagnostiques et leur validation ont été relativement simples. Les activités de suivi et la mise en œuvre de la matrice d'action recommandées posent de plus gros problèmes.
- Elles nécessitent notamment:
  - Une meilleure compréhension des liens entre commerce et lutte contre la pauvreté afin d'étayer la conception de stratégies commerciales permettant une croissance en faveur des pauvres, par le biais des études diagnostiques sur l'intégration du commerce, de manière à intégrer plus efficacement le commerce dans les politiques;
  - Une sensibilisation accrue à l'importance de l'appropriation par le pays et de l'intégration des questions commerciales afin que, grâce au Cadre intégré, le commerce puisse contribuer à la croissance et à la lutte contre la pauvreté; et
  - La mise à disposition des ressources nécessaires à la réalisation de projets prioritaires d'assistance technique liés au commerce afin de permettre une bonne mise en œuvre de la matrice d'action.
- Étant donné que le nombre des pays participant au Cadre intégré et des pays souhaitant y participer augmente, ces problèmes ne feront que s'accroître. Les protagonistes, les donateurs, les PMA et les six organisations participantes (FMI, CCI, PNUD, CNUCED, Banque mondiale et OMC) s'efforcent désormais de faire face à ces problèmes grâce au Cadre intégré renforcé adopté lors de la Conférence ministérielle tenue à Hong Kong (Chine) dans le contexte plus large de l'Initiative «Aide pour le commerce».
- La CNUCED continuera par conséquent de mettre l'accent sur les activités précédant l'étude diagnostique ainsi que sur les outils analytiques par le biais du rapport sur les PMA et de notes d'orientation. Les ressources financières additionnelles qui doivent être mobilisées dans le contexte du renforcement du Cadre intégré devraient permettre à la CNUCED de s'impliquer davantage dans la mise en œuvre des matrices d'action au niveau national, participation qui a été jusqu'à présent limitée par le manque de ressources disponibles au titre du Deuxième compte du Fonds d'affectation spécial pour le Cadre intégré.

#### *Assurance de la qualité et amélioration de la compétitivité à l'exportation des fruits tropicaux dans certains PMA africains*

Un nouveau projet a été mis au point pour montrer comment les capacités nationales d'exportation et la compétitivité à l'exportation pourraient être renforcées dans les PMA africains dans un secteur qui présente d'énormes possibilités de croissance et peut contribuer considérablement à la lutte contre la

pauvreté. Ce projet, élaboré conformément au Programme d'action de Bruxelles et aux décisions du Conseil du commerce et du développement<sup>56</sup> visera à développer les capacités institutionnelles et humaines en matière d'assurance de la qualité et de certification des exportations de fruits tropicaux. En améliorant la compétitivité des PMA, ce projet contribuera à la diversification de leur économie et améliorera la transformation et le conditionnement local des

fruits tropicaux. Il est financé par le Fonds commun pour les produits de base (1,3 million de dollars provenant du Deuxième compte) et par le Gouvernement suédois (0,2 million de

dollars versés par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spécial de la CNUCED pour les PMA).

## **B. Réduire la vulnérabilité économique des petits États insulaires en développement**

### *Critère de vulnérabilité*

Depuis quelques années déjà, la CNUCED a attiré l'attention sur le «paradoxe insulaire», c'est-à-dire sur le fait que les petits États insulaires en développement peuvent obtenir des résultats relativement bons tout en demeurant extrêmement vulnérables d'un point de vue économique. Elle demande donc instamment que le critère de vulnérabilité (encadré 30) devienne un critère

«inconditionnel» afin qu'aucun pays très vulnérable ne soit obligé de sortir de la catégorie des PMA, quels que soient les résultats qu'il obtienne au regard des autres critères (faibles revenus, ressources humaines faibles). La catastrophe économique que le tsunami de 2004 a représenté pour les Maldives a démontré le bien-fondé du point de vue que la CNUCED avait déjà exposé concernant les difficultés soulevées par la sortie de ce pays de la catégorie des PMA.

### **Encadré 30. La CNUCED a joué un rôle de pionnier dans l'adoption du critère de vulnérabilité**

- C'est grâce aux travaux novateurs de la CNUCED sur la vulnérabilité économique que l'ONU a reconnu l'importance de ce critère pour le recensement des PMA et l'analyse de la fragilité des petits États insulaires en développement.
- L'élaboration d'un indice de vulnérabilité a été proposée pour la première fois lors d'une réunion d'experts de la CNUCED en juin 1990. Deux ans plus tard, la CNUCED lançait une étude pour examiner la question. En 1994, la première conférence mondiale de l'ONU sur les petits États insulaires en développement demandait à la communauté internationale de coordonner ses efforts pour élaborer un indice de vulnérabilité.
- En 1999, l'ONU a décidé d'intégrer dans la méthode de recensement des PMA un critère de vulnérabilité économique. Il a par ailleurs été recommandé que la CNUCED prépare un «profil de vulnérabilité» pour chaque pays susceptible de sortir de la catégorie des PMA à chaque réexamen de la liste.
- Pour les réexamens de 2000 et 2003, la CNUCED a élaboré des profils de vulnérabilité pour le Cap-Vert, les Maldives, Samoa et Vanuatu. La sortie de la catégorie des PMA a été décidée pour le Cap-Vert et les Maldives par l'Assemblée générale en décembre 2004, parallèlement à l'adoption de mesures visant à faciliter une «transition en douceur» pour ces pays.
- Le 20 novembre 2005, l'Assemblée générale a décidé de repousser jusqu'à janvier 2008 le début de la période de transition avant la sortie effective des Maldives de la catégorie des PMA.

*Aider les petits États insulaires en développement à obtenir des mesures de soutien international spéciales*

La CNUCED a joué un rôle de premier plan dans la Réunion internationale d'examen de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement qui s'est tenue à Maurice (janvier 2005), avec la publication d'un document intitulé *Is a Special Treatment of Small Island Developing States possible?*<sup>57</sup> et en organisant une réunion d'experts sur les questions de commerce et de développement

ainsi qu'une manifestation parallèle sur le commerce et l'environnement. Plus tard, au cours de cette même année, les petits États insulaires en développement ont également été soutenus dans leurs efforts visant à adopter une stratégie commune pour mettre en œuvre les résultats de la réunion internationale de Maurice. La CNUCED a renforcé la capacité des petits États insulaires en développement à obtenir un traitement plus favorable de leurs économies dans diverses enceintes de coopération internationale et au titre du programme de travail de l'OMC en faveur des petites économies.

**C. Accroître l'efficacité de la coopération en matière de transport en transit pour les pays en développement sans littoral et répondre aux difficultés et aux problèmes particuliers auxquels sont confrontés les pays en développement de transit**

Les pays en développement sans littoral cherchent à obtenir le soutien de la communauté internationale pour surmonter les handicaps liés à leur situation géographique. Des coûts de transport accrus, souvent dus à une absence d'efficacité, aggravent encore leur manque de compétitivité.

*Les pays en développement sans littoral et le Cycle de négociations commerciales de Doha*

La CNUCED s'est efforcée d'expliquer aux pays en développement sans littoral les enjeux du Cycle de Doha:

- Elle a publié un rapport<sup>58</sup> à l'occasion de la Réunion des Ministres du commerce des pays en développement sans littoral qui s'est tenue à Asunción (Paraguay) en août 2005 en préparation de la Conférence ministérielle de l'OMC organisée à Hong Kong (Chine). Ce document analysait les stratégies proposées pour atténuer les conséquences qu'a l'éloignement des marchés mondiaux et évaluait les aspects des négociations de l'OMC touchant particulièrement les pays en développement sans littoral. Il s'agissait de la première publication de la CNUCED portant sur les problèmes spécifiques de

ces pays dans le contexte des négociations commerciales multilatérales.

- La CNUCED a apporté un soutien logistique et opérationnel à la Réunion des Ministres du commerce des pays en développement sans littoral et a en outre organisé deux tables rondes, consacrées l'une aux problèmes spécifiques auxquels sont confrontés ces pays dans le cadre des négociations commerciales multilatérales et l'autre à la facilitation des échanges.
- La Réunion des Ministres du commerce des pays en développement sans littoral a adopté la Plate-forme d'Asunción pour le Cycle de négociation de Doha, laquelle définissait les positions communes de ces pays sur les questions présentant un intérêt particulier pour eux. À propos du programme de travail sur les petites économies, les Ministres réunis à Doha, dans leur déclaration finale, ont instamment demandé aux membres d'adopter des mesures spécifiques qui faciliteraient l'intégration plus complète des petites économies vulnérables dans le système commercial multilatéral et se sont engagés à donner des réponses aux

questions liées au commerce des petites économies au plus tard le 31 décembre 2006.

Les grandes lignes de cette déclaration ont aussi été reprises dans le document final du Sommet mondial de 2005, lequel pour la première fois reconnaissait «les difficultés et préoccupations particulières des pays en développement sans littoral dans les efforts qu'ils mènent pour intégrer leur économie au système commercial multilatéral<sup>59</sup>».

#### *Accords concernant le trafic de transit dans le nord-est de l'Asie*

Les conseils techniques prodigués par la CNUCED aux Gouvernements de la Chine, de la Mongolie et de la Fédération de Russie concernant un accord mutuel sur le trafic de transit se sont avérés très précieux. Un projet d'accord sur le trafic de transit est actuellement examiné par les trois gouvernements et sera soumis aux procédures internes d'approbation.

- La réunion trilatérale d'experts qui s'est tenue à Genève en décembre 2004 et la série de consultations bilatérales et multilatérales qui se sont déroulées en 2005 sous l'égide de la CNUCED ont permis aux négociations d'Oulan-Bator d'aboutir en novembre 2005.
- Le projet d'accord sur le trafic de transit qui a été finalisé au cours de la réunion d'Oulan-Bator, avec l'appui logistique et

opérationnel de la CNUCED, prévoit un certain nombre de mesures pratiques qui amélioreront et faciliteront le transit des marchandises entre les trois pays. Les principaux éléments de cet accord sont les suivants: i) accord de principe de la Chine et de la Fédération de Russie d'accorder à la Mongolie des droits concernant l'accès à la mer qui ne sont pas prévus par l'application de la clause de la notion la plus favorisée; ii) application du principe du traitement national concernant les droits de douane, taxes et autres impositions susceptibles d'être prélevés dans le contexte du commerce de transit.

- Les trois pays sont également convenus d'une liste indicative de questions à inclure dans les annexes techniques qui seront négociées au cours de la phase suivante, pour laquelle ils ont demandé l'aide de la CNUCED.

#### *Questions relatives au commerce et au développement dans les pays sans littoral*

La CNUCED a réalisé deux CD-ROM contenant ses publications clés, y compris les rapports et analyses qu'elle a élaborés sur les questions liées au commerce et au développement dans les pays en développement sans littoral. Ces CD-ROM, qui regroupent des ouvrages de référence et des documents de travail, ont été fournis aux ministères et autres organismes publics intéressés ainsi qu'aux universités et instituts de recherche des PMA.

**Encadré 31. Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés,  
des petits États insulaires en développement et des pays en développement  
sans littoral, ainsi qu'aux difficultés et problèmes auxquels  
sont confrontés les pays en développement de transit:  
Résumé des résultats et évaluation globale**

- En 2005, la CNUCED s'est efforcée, par une concertation avec les décideurs, notamment dans le contexte du Cadre intégré, de renforcer l'impact du rapport de 2004 sur les PMA, consacré au commerce et à la lutte contre la pauvreté, qui avait été très bien accueilli. Des progrès ont certes été réalisés, mais les limitations inhérentes à cette approche devront être résolues à temps avant de passer à une publication annuelle du rapport à compter de 2006.
- Le Conseil du commerce et du développement a soutenu activement les efforts déployés par le secrétariat pour contribuer à la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA, tout en reconnaissant que des mesures et des ressources supplémentaires seraient nécessaires.
- Le secrétariat a commencé à préparer sa contribution à l'examen à mi-parcours du Programme d'action, qui sera réalisé en 2006, sur la base d'une évaluation qualitative de la mise en œuvre des mesures, objectifs et engagements convenus.
- La mise en œuvre de la matrice d'action du Cadre intégré par les PMA et leurs partenaires de développement demeure le problème le plus important pour ce qui est de répondre aux attentes des PMA dans ce domaine et d'intégrer le commerce dans les stratégies nationales de développement.
- Le critère de vulnérabilité économique élaboré par la CNUCED a influencé la décision prise en décembre 2005 par l'Assemblée générale de reporter la sortie des Maldives de la catégorie des PMA.
- Les travaux analytiques du secrétariat sur les questions liées au commerce et au développement dans les pays en développement sans littoral ont été jugés très utiles par ces pays qui s'en sont servis pour se préparer à la sixième Conférence ministérielle de l'OMC (Hong Kong, Chine, décembre 2005).
- Le soutien technique fourni par la CNUCED s'est avéré crucial dans les négociations trilatérales concernant l'accord sur le trafic de transit conclu entre la Chine, la Mongolie et la Fédération de Russie.
- Les programmes et projets de coopération technique auraient pu aborder les problèmes de développement à long terme d'une manière plus soutenue si les ressources financières et humaines avaient été suffisantes pour répondre aux besoins spécifiques des PMA.



## Troisième partie

### Atteindre des objectifs concrets

---

Prenant la parole pour la première fois devant le Conseil du commerce et du développement le 3 octobre 2005, le nouveau Secrétaire général de la CNUCED,

M. Supachai Panitchpakdi, s'est engagé à faire de la CNUCED «une organisation plus forte aux objectifs plus ciblés».

#### 1. Concentrer l'attention sur les objectifs clefs

Dans sa déclaration, M. Supachai a dit que la CNUCED devait:

- *Concentrer son action* sur les domaines dans lesquels elle «peut véritablement avoir une influence ... afin de parvenir à atteindre des résultats sur le terrain... La CNUCED doit adopter une approche plus ciblée, axée sur les résultats et transparente»;
- *Rationaliser et renforcer ses trois piliers, à savoir la recherche, la coopération technique et la concertation.* «La concertation se doit d'être plus efficace et axée sur les résultats ... il ne sert pas à grand-chose de débattre des grands problèmes mondiaux si les discussions n'aboutissent pas à des résultats concrets... Cela n'a guère de sens non plus de consacrer à la recherche des ressources déjà limitées ... si les résultats de ces travaux ne sont pas directement utiles aux pays qui ont le plus besoin de notre aide... La recherche sur les politiques devrait être cohérente pour éviter de donner des conseils contradictoires à nos membres... Dans le cadre de la coopération technique, un soutien plus ciblé et mieux défini, fondé sur les compétences de base de notre organisation, donnera de meilleurs

résultats que des activités ponctuelles et mal coordonnées.»;

- *Faire un travail d'équipe.* Pour réaliser un travail d'équipe, il faut créer des synergies au sein du secrétariat: dialogue, transparence et échange d'informations entre le secrétariat et les États membres; il faut également responsabiliser l'organisation;
- *Renforcer sa collaboration* «avec les autres organisations internationales dont l'action est complémentaire ou qui disposent de la présence permanente dans le pays qui fait défaut à la CNUCED» et avec les protagonistes de la société civile grâce à des partenariats axés sur l'action faisant intervenir plusieurs parties prenantes.

C'est dans le contexte de ces objectifs que s'inscrit en 2006 l'examen à mi-parcours du Consensus de São Paulo, adopté au cours de la onzième session de la CNUCED en 2004. Atteindre ces objectifs contribuera également directement au processus de réforme de l'Organisation des Nations Unies.

#### 2. Améliorer les méthodes et procédures de travail

Un Groupe de travail interne sur la réforme a été établi dans le cadre de ce processus en octobre 2005. Il a été chargé d'examiner la façon dont la CNUCED pouvait s'acquitter de ses mandats actuels et de proposer des améliorations éventuelles. Il devra également

proposer des moyens d'encourager une plus grande collaboration entre les divisions et de renforcer l'efficacité des activités de coopération technique. Le Groupe de travail, qui regroupe 11 fonctionnaires de la CNUCED, est placé sous la direction de

M. Denis Bélisle, Directeur exécutif du CCI, dont les compétences lui seront précieuses.

Le premier rapport du Groupe de travail interne, publié en décembre 2005, recommandait de procéder à des actions aboutissant à des résultats rapides afin de lancer le processus de réforme et de démontrer à la fois la crédibilité et le sérieux de ce processus. Le Secrétaire général de la CNUCED a accepté ces propositions et immédiatement mis en œuvre une série d'actions visant à améliorer le flux d'informations, la transparence et la gestion d'ensemble de l'organisation.

Le Groupe de travail interne s'inspire largement des rapports précédents portant sur les mêmes questions. Ainsi, à la suite de l'étude réalisée en 2004 à l'échelon du système des Nations Unies sur l'intégrité, un groupe de fonctionnaires a élaboré, à la demande des hauts responsables de la CNUCED, un rapport sur les questions d'intégrité dans l'organisation. Ce rapport, publié en août 2005, a souligné le besoin de transparence et de dialogue au sein de la

CNUCED entre les échelons supérieurs et les autres fonctionnaires, sur la base d'un code de bonne pratique de gestion.

Les rapports suivants du Groupe de travail interne porteront sur les actions qui nécessitent un examen plus approfondi et doivent être mises en œuvre à plus longue échéance, par exemple celles liées à la coopération technique. Le Groupe de travail finalisera toutes ses recommandations d'ici mars 2006.

Un Conseil de direction, nouvellement créé, qui est composé du Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint et des Directeurs, a été chargé des tâches suivantes: définir les priorités de travail, convenir des positions à adopter sur les principales questions de fond, établir des partenariats stratégiques avec d'autres institutions, créer un cadre cohérent pour la coopération technique, définir des objectifs et stratégies pour les réunions du Conseil et de la Commission, et veiller à l'adoption d'une approche cohérente dans les rapports phares de l'organisation et au respect des principes d'intégrité.

### 3. Assurer la fourniture des produits prescrits

Dans le cadre du budget-programme de l'ONU, le budget de la CNUCED comporte 35 mesures de résultats pour l'exercice biennal 2004-2005. La liste des «réalisations escomptées» et des «indicateurs de succès»

figure à l'annexe. Sur les 32 objectifs prévus pour 2005, 30 ont été atteints ou dépassés. Cinq objectifs n'ont pas été atteints. Les résultats par domaine d'activité sont indiqués au tableau 1.

**Tableau 1. Indicateurs de succès, 2004**

	Indicateurs de succès	Objectifs atteints ou dépassés	Objectifs non atteints
Direction et gestion	3	1	2
Mondialisation et stratégie de développement	5	5	
Développement de l'Afrique	3	2	1
Investissement, technologie et développement des entreprises	6	6	
Commerce international de biens et services, et matières premières	9	9	
Infrastructure des services et efficacité commerciale	4	4	
Programme spécial en faveur des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays en développement sans littoral	5	3	2
Total	35	30	5

Source: Annexe I.

Les résultats de l'exercice biennal sont satisfaisants dans l'ensemble. Dans un certain nombre de cas, les résultats ont été largement supérieurs aux attentes, pour ce qui est par exemple de l'accueil réservé par la presse et les autres médias aux principaux rapports (concernant l'Afrique notamment) et de l'utilisation et/ou du téléchargement des données publiées sur le site Web de la CNUCED (nombre de visites sur le site Web Infocomm). Certains domaines ont fait état de résultats inférieurs aux chiffres précédents (ainsi le nombre de pays participant à la onzième session de la CNUCED a été moindre que pour les sessions précédentes) et d'autres demandent une attention particulière: l'intégration du commerce dans les stratégies nationales de développement des PMA, notamment, exige la participation active de nombreux partenaires de développement, y compris de la CNUCED.

Comme cela a été signalé dans la deuxième partie, un certain nombre de projets et de programmes ont fait l'objet d'une évaluation indépendante en 2005. En septembre de cette année, les États membres ont rappelé qu'il était important selon eux qu'une évaluation ait lieu au sein de la CNUCED, avec la participation active du

secrétariat, afin d'accroître la transparence et la responsabilisation. Le plan d'auto-évaluation de la CNUCED a été intégré dans son budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007. La CNUCED participe activement au Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et à ses deux équipes spéciales sur les évaluations communes au niveau du pays et sur le «label de qualité» – un projet d'évaluation réciproque interinstitutions portant sur les politiques et les pratiques. L'expérience de la CNUCED en matière d'évaluation est reconnue à l'extérieur de l'organisation: elle offre une assistance technique à l'Association de coopération économique Asie-Pacifique pour l'évaluation de ses activités de renforcement des capacités.

Les États membres ont également accueilli avec satisfaction l'évaluation indépendante approfondie des cours de formation portant sur les principales questions qui se posent sur la scène économique internationale (paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok). Il ressort de cette évaluation que grâce à cette approche intégrée et coordonnée les cours de formation occupent une place à part dans les activités de formation liées au commerce (deuxième partie, section 5).

#### 4. Aider au renforcement des capacités

Les activités de coopération technique sont pour la CNUCED le principal moyen de contribuer directement au développement des pays bénéficiaires. Reposant sur la stratégie adoptée par le Conseil du commerce et du développement en 2003 puis à nouveau en 2004 et 2005<sup>60</sup>, les activités de coopération technique de la CNUCED sont définies par un certain nombre d'éléments:

- Les implications du Consensus de São Paulo, qui désigne la coopération technique comme l'un des principaux instruments permettant d'atteindre les objectifs de la onzième session de la CNUCED et définit les grands domaines

dans lesquels cette coopération doit s'exercer ainsi que les priorités à respecter;

- Les réformes en cours concernant les opérations de développement de l'ONU, qui mettent l'accent sur les activités au niveau des pays, sous la direction du Coordonnateur résident de l'ONU: étant donné que la CNUCED ne dispose pas de bureaux sur le terrain, cela a d'importantes répercussions sur son rôle dans les programmes interinstitutions tels que le Cadre intégré, qui accordent une grande place à l'action des pays;
- Ces réformes visent également à permettre aux bénéficiaires de prendre en main les

opérations, à garantir des ressources durables et prévisibles et à évaluer l'incidence de l'aide sur le développement; et

- La prolifération des initiatives bilatérales, régionales et internationales dans le domaine de la coopération technique liée au commerce, qui fait intervenir un nombre croissant d'institutions internationales et d'ONG, et les implications de cette tendance du point de vue de la qualité, de la dispersion des ressources et de la cohérence avec les stratégies de développement des pays bénéficiaires.

Le Conseil du commerce et du développement a tenu compte de certaines de ces questions dans la décision qu'il a prise en octobre 2005 sur les activités de coopération technique de la CNUCED, notamment pour ce qui est du rôle de cette coopération dans la concrétisation du Consensus de São Paulo, des possibilités d'améliorer la collecte de fonds et de la nécessité d'assurer la cohérence à la fois de l'aide et de sa fourniture. Les points forts et les faiblesses des activités de coopération technique de la CNUCED ont donné lieu à un débat animé au sein du Conseil (voir encadré 32).

Comme cela a été vu dans la deuxième partie, la demande de coopération technique demeure forte en matière de gouvernance économique et de renforcement des

institutions: automatisation du système douanière (SYDONIA), gestion de la dette (SYGADE), droit et politique de la concurrence, questions liées à l'investissement et questions connexes telles que la science et la technologie. Le soutien des donateurs et la demande des pays en développement demeurent importants dans les domaines de l'assistance et de la formation en ce qui concerne les négociations commerciales multilatérales et régionales, les questions liées au commerce et à l'environnement et la facilitation des échanges.

Les contributions au Fonds d'affectation spéciale de la CNUCED se sont élevées à 34,8 millions de dollars en 2005, soit une augmentation de quelque 30 % par rapport à 2004. Un peu plus de la moitié des contributions totales ont été fournies par les pays développés. Un peu moins d'un tiers a été fourni par les pays en développement eux-mêmes, essentiellement pour financer les services fournis par la CNUCED dans leur propre pays (voir tableau 2). Au total, plus de 100 pays et organisations ont contribué au Programme de coopération technique de la CNUCED en 2005. Le nombre de projets financés par le PNUD et réalisés par la CNUCED a encore diminué en 2005, tombant au niveau le plus bas jamais atteint. Le Compte pour le développement de l'ONU constitue une importante source de financement pour les activités de coopération technique de la CNUCED (encadré 33).

### **Encadré 32. Forces et faiblesses des activités de coopération technique de la CNUCED**

Un certain nombre de points ont été relevés dans les rapports du secrétariat au Groupe de travail et au Conseil du commerce et du développement lui-même:

- Les bénéficiaires comme les donateurs sont favorables à des activités de coopération technique spécifiques et bien ciblées offrant des services de haute qualité qui ne peuvent pas être obtenus auprès d'une autre source.
- La CNUCED adapte bien ses opérations aux besoins et aux priorités des bénéficiaires.
- Grâce à sa souplesse, l'assistance fournie par la CNUCED peut prendre en compte les nouvelles questions telles que celles abordées dans le Consensus de São Paulo, et des comptes sont rendus aux donateurs grâce à des rapports spécifiques par projet, mais le nombre relativement important de projets à petite échelle entraîne d'une part un accroissement des coûts de gestion et d'autre part un affaiblissement de l'impact global de la coopération technique aux niveaux national, régional ou mondial.

- Le caractère imprévisible des contributions volontaires nuit à une planification et à une utilisation cohérentes des ressources.
- L'objectif à long terme du développement des capacités institutionnelles et des capacités de négociation ne concorde pas souvent avec les impératifs immédiats auxquels s'efforcent de répondre les opérations à court terme.

La CNUCED devra surmonter ces difficultés si elle veut suivre l'évolution de la situation en matière de commerce et de développement et si son action dans le domaine du développement doit demeurer efficace.

Les activités de coopération technique sont réalisées sur la base de projets nationaux, régionaux et interrégionaux: en 2005, les dépenses totales se sont élevées à quelque 30 millions de dollars, à l'exclusion des coûts d'appui aux programmes. Environ la moitié de cette somme a été consacrée à des projets

interrégionaux qui font appel au savoir-faire de la CNUCED dans différents domaines et visent tous les pays et régions en développement. On estime qu'un tiers environ des activités totales bénéficiait directement aux pays les moins avancés.

### **Encadré 33. CNUCED: projets au titre du Compte de l'ONU pour le développement**

Outre les activités restantes au titre de projets de la deuxième tranche, la CNUCED a complété en 2005 deux projets de la troisième tranche, à savoir:

- Renforcement des capacités concernant les grandes questions économiques internationales;
- Renforcement des capacités grâce à des activités de formation en matière de règlement des différends dans les domaines du commerce international, de l'investissement et de la propriété intellectuelle.

Les projets de la quatrième tranche approuvés par l'Assemblée générale en décembre 2003 et lancés en 2004-2005 sont les suivants:

- Renforcement des capacités en vue de préserver un niveau d'endettement soutenable dans les pays en développement;
- Renforcement des capacités dans les pays en développement pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement grâce à des politiques et des actions adaptées dans le domaine commercial et les domaines connexes;
- Renforcement des capacités en matière de facilitation des échanges et de transport pour les pays en développement sans littoral et pour les pays en développement de transit;
- Renforcement des capacités des agences de promotion des investissements dans les pays en développement grâce à des partenariats publics-privés et à la négociation d'accords internationaux d'investissement.

Les projets de la cinquième tranche approuvés par l'Assemblée générale en décembre 2005 sont les suivants:

- Renforcement des capacités en matière de technologies de l'information et des communications;
- Renforcement des capacités en matière de politiques relatives à la promotion et à l'application de la science et de la technologie en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement;
- Développement des capacités locales en Afrique visant à identifier les possibilités de croissance en mobilisant les ressources;
- Renforcement des capacités nationales permettant d'élaborer des politiques économiques locales au moyen d'un réseau de l'Institut virtuel de la CNUCED.

**Tableau 2. Contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique de la CNUCED (2001-2005)**  
(en milliers de dollars)

Tableau 2A <i>Moyenne annuelle 2001-2004</i>		Tableau 2B <i>2005</i>	
Royaume-Uni	3 002	Norvège	4 690
Norvège	2 966	Royaume-Uni	2 662
Suisse	1 574	Pays-Bas	1 576 <sup>a)</sup>
Suède	1 466	France	1 522 <sup>a)</sup>
France	1 326	Suède	1 305
Belgique	893	Suisse	1 108
Pays-Bas	777	Allemagne	821 <sup>a)</sup>
Italie	656	Espagne	481
Finlande	538	Italie	434 <sup>a,b)</sup>
Allemagne	340	Irlande	314
Japon	253	Canada	287
Danemark	185	Danemark	236
Canada	176	Japon	168
Luxembourg	174	États-Unis	140 <sup>c)</sup>
Autres pays développés	466	Autres pays développés	113
Commission européenne	1 183	Commission européenne	2 888
Pays en développement et économies en transition <sup>d)</sup>	4 969	Pays en développement et économies en transition	10 457
Organisations internationales <sup>e)</sup>	1 261	Organisations internationales <sup>e)</sup>	4 923
Contributions en provenance d'autres sources <sup>f)</sup>	681	Contributions en provenance d'autres sources <sup>f)</sup>	682
<b>TOTAL</b>	<b>22 886</b>	<b>TOTAL</b>	<b>34 807</b>

<sup>a)</sup> En outre, le Gouvernement accorde aussi un appui aux experts associés dans le cadre de l'UNDESA.  
<sup>b)</sup> 294 109 dollars supplémentaires n'ont pas encore été attribués.  
<sup>c)</sup> En outre, les États-Unis contribuent au projet SYGADE en Iraq en coopération avec des consultants de Ernst et Young.  
<sup>d)</sup> Il s'agit principalement des contributions des pays en développement au titre des activités de coopération technique menées par la CNUCED sur leur territoire, généralement financées par des prêts de la Banque mondiale ou des banques régionales de développement et/ou des ressources budgétaires internes.  
<sup>e)</sup> La CNUCED met également en œuvre des projets du PNUD et a reçu un total de 1 908 093 dollars en 2005 (une moyenne de 4 058 278 dollars en 2001-2004).  
<sup>f)</sup> Fondations et autres.

## 5. Parvenir à un consensus intergouvernemental

Comme cela a été vu dans la deuxième partie, le processus intergouvernemental a dynamisé le programme d'analyse des politiques et de recherche de la CNUCED en 2005 ainsi que ses activités de coopération technique sur le terrain. Il convient de souligner notamment la contribution du Conseil du commerce et du développement et

de ses trois commissions au Sommet du Millénaire, dont il est rendu compte dans la première partie ci-dessus, ainsi que les services fournis à la cinquième Conférence des Nations Unies sur la politique de la concurrence, dont il est rendu compte dans la deuxième partie.



Outre les réunions énumérées au début du présent rapport, le secrétariat a assuré les services fonctionnels et la logistique de la réunion de la Commission de la science et de la technologie au service du développement, qui rend compte à l'ECOSOC; les deuxième et troisième parties de la Conférence des Nations Unies pour la négociation d'un accord destiné à succéder à l'Accord international sur les bois tropicaux; la Conférence des Nations Unies pour la négociation d'un accord destiné à succéder à l'Accord international sur l'huile d'olive et les olives de table; et la cinquième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives. Cette dernière réunion impliquait également la coordination de divers services d'appui fournis par des entités externes et la gestion des manifestations parallèles qui ont entouré la Conférence.

Plus de 3 000 personnes ont participé aux réunions intergouvernementales de la CNUCED en 2005.

Il n'a pas encore été possible de parvenir à un consensus sur les modalités d'un financement régulier permettant de couvrir la participation des experts des pays en développement et des économies en transition aux réunions de la CNUCED. Les contributions volontaires permettent d'assurer un financement partiel, mais de nombreuses délégations persistent à penser qu'un financement sûr et prévisible est indispensable pour assurer une large participation des experts aux réunions, ce qui est crucial pour le bon fonctionnement du mécanisme intergouvernemental mis en place par la CNUCED. Le Secrétaire général de l'organisation procède à des consultations en vue de trouver une solution durable à cette question.

## 6. Sensibiliser les médias, le public et la société civile

*Presse:* En 2005, la CNUCED s'est efforcée de toucher un public plus large, d'accroître sa visibilité dans les médias, de favoriser l'accès interne à l'information et de développer les compétences du personnel en matière de communication.

- *Toucher un public plus large.* Grâce à une augmentation de 20 % des coordonnées figurant dans sa base de données, la CNUCED parvient désormais à toucher un nombre d'interlocuteurs plus grand dans les médias. De même, sa liste de contacts dans la société civile et le public en général s'est étoffée. La publication trimestrielle *UNCTAD E-News* peut être consultée en ligne et des exemplaires sur papier sont distribués dans les pays en développement où l'accès à Internet est difficile. Neuf numéros de *Questions en bref*<sup>61</sup> ont été publiés concernant les activités de la CNUCED dans le domaine des TIC à l'occasion du Sommet mondial sur la société de l'information, qui s'est tenu à Tunis en novembre 2005.

- *Accroître la visibilité de l'action de la CNUCED dans les médias.* Un gros effort a été fait pour mieux cibler les journalistes et les publications, l'accent étant mis en particulier sur la promotion des publications phares de la CNUCED afin de renforcer l'image de marque de l'organisation. L'écho fait par les médias à certains rapports a renforcé l'image de ces derniers dans les publications faisant autorité. En 2005, la CNUCED a publié 53 communiqués de presse, 42 notes d'information et 16 dossiers électroniques. Elle a organisé 24 conférences de presse à Genève et 82 conférences de presse dans d'autres villes, ces dernières en vue de promouvoir ses publications phares. Au total, 6 000 extraits de presse concernant les diverses activités de la CNUCED ont été rassemblés, ce qui ne représente qu'une fraction des articles publiés dans le monde à ce sujet.

*Internet.* Internet joue désormais un rôle prépondérant dans l'information. Le nouveau site Web de la CNUCED a attiré davantage de

visiteurs: leur nombre a augmenté de 50 % par rapport à 2004, passant de 4 millions à 6,1 millions. La page des statistiques est celle qui attire le plus de visiteurs (21 %) après la page d'accueil (26 %). La bibliothèque en ligne attire quant à elle 19 % des visiteurs. Des sites Web spéciaux ont été créés en 2005 pour le Sommet mondial sur la société de l'information ainsi que pour la cinquième Conférence des Nations Unies sur la politique de concurrence.

Le nombre de téléchargements de documents en version PDF a progressé de plus de 50 % par rapport à 2003. Il a augmenté de plus de 20 % en 2004, pour atteindre 10 millions de téléchargements en 2005. Les téléchargements se sont élevés, en 2005, à 5,5 millions pour les principales publications de la CNUCED, à plus de 1 million pour les documents officiels du Conseil du commerce et du développement et d'autres réunions intergouvernementales, et à plus de 3 millions pour les bulletins et autres documents non officiels. L'accroissement du nombre de téléchargements est imputable à un certain nombre de facteurs, notamment à une plus grande facilité d'accès aux documents de la CNUCED et à l'intérêt accru porté à ses travaux et à ses sources d'information, en particulier aux statistiques. Cependant, bien que le nombre d'ordinateurs et l'accès à Internet progressent dans les pays en développement, ils restent très insuffisants, ce qui limite la possibilité pour la CNUCED d'atteindre les lecteurs intéressés dans les pays du Sud, en particulier en Afrique.

*Société civile.* Comme cela a été vu dans la deuxième partie, la CNUCED a continué d'élargir sa collaboration avec un très grand nombre d'organisations de la société civile. En 2005, une série de manifestations plus formelles a démontré, une fois encore, les avantages mutuels que la CNUCED et les organisations de la société civile pouvaient tirer d'une bonne relation de travail:

- Les consultations qui ont eu lieu entre la CNUCED et plus de 40 représentants d'organisations de la société civile, le 20 mai 2005, ont permis de faire mieux
- comprendre à ces organisations l'action de la CNUCED dans des domaines tels que l'IED, la libéralisation des services, la propriété intellectuelle, les produits de base, la libéralisation du secteur agricole et sa contribution en ce qui concerne les objectifs du Millénaire pour le développement.
- Les auditions publiques auxquelles ont participé les représentants de la société civile et du secteur privé dans le cadre des auditions de la session ordinaire du Conseil du commerce et du développement ont permis des échanges de vues informels entre les États membres, les organisations de la société civile et les représentants du secteur privé sur les questions actuellement examinées par le Conseil du commerce et du développement, y compris sur les enseignements tirés de 10 années de programmes de réforme économique, l'évolution des négociations commerciales du Cycle de Doha et l'interdépendance du point de vue du commerce et du développement.
- Le nombre total d'organisations non gouvernementales/organisations de la société civile dotées du statut d'observateur auprès de la CNUCED s'élève désormais à 197, dont cinq nouvelles ONG ayant obtenu le statut d'observateur en 2005.
- Un répertoire des projets réalisés par la CNUCED en partenariat avec la société civile et le secteur privé a été publié en septembre 2005. Il donne des informations et des exemples concrets de coopération avec d'autres protagonistes et dirige les lecteurs vers les sites et liens qui leur permettront d'obtenir davantage de détails sur ces activités.
- Quelque 500 ONG, syndicats, parlementaires, universitaires et entités du secteur privé sont régulièrement informés des publications et activités de la CNUCED par le Bulletin d'information à l'intention des organisations de la société civile.

## Annexe: Indicateurs de résultats

Sous-programme/objectif	Résultats escomptés	Indicateur de résultats		Résultats			Résultats supérieurs/ inférieurs à l'objectif	
				2004	2005	2004-2005		
<b>Direction exécutive et gestion</b> Assurer direction et gestion pour permettre à la CNUCED de servir ses États membres et d'exécuter les mandats prévus	a	Reconnaissance accrue de la part des États membres de la pertinence et de l'utilité des travaux de la CNUCED	Nombre d'États membres représentés à la Conférence	160 pays à la onzième session de la Conférence	155 pays présents à la onzième session de la Conférence	Sans objet	155 pays présents à la onzième session de la Conférence	Inférieurs
	b	Gestion permettant une exécution effective des mandats	Nombre de recommandations découlant d'évaluations approuvées par les organes intergouvernementaux de la CNUCED	15 recommandations	Aucune évaluation pour 2004	22 recommandations	22 recommandations	Supérieurs
	c	Meilleure intégration dans les activités de la CNUCED des questions de parité	Accroissement du nombre d'initiatives et d'activités de coopération intégrant les questions de parité	12 initiatives	7 initiatives	1 initiative	8 initiatives	Inférieurs
<b>Sous-programme 1A (Mondialisation et stratégies de développement)</b> Contribuer au débat international sur l'évolution et la gestion des conséquences de la mondialisation et promouvoir des politiques et des stratégies aux niveaux national, régional et international qui soient propices à une croissance économique soutenue et à un développement durable	a	Meilleure compréhension des problèmes liés à l'évolution et à la gestion de la mondialisation et à l'interdépendance globale, et leurs incidences sur les politiques et les perspectives de développement	Interventions et autres formes d'information en retour de la part des États membres et des bénéficiaires directs, illustrant leurs opinions quant à la valeur pratique et l'impact de l'analyse et des recommandations concernant les perspectives de développement des pays en développement	30 interventions et observations	17 interventions et observations	14 interventions et observations	31 interventions et observations	Supérieurs
	b	Meilleure compréhension par les États membres et la communauté internationale des besoins en ressources des pays en développement, des causes et des tendances de l'endettement extérieur de ces pays et des options possibles pour résoudre les problèmes d'endettement	Vues des États membres concernant la valeur pratique et l'impact sur les perspectives de développement des pays en développement des recommandations de politique générale, telles qu'exprimées dans les interventions aux réunions d'organes de l'ONU et autres formes d'information en retour de la part des pays membres et des bénéficiaires directs	20 interventions et observations	25 interventions et observations	19 interventions et observations	44 interventions et observations	Résultats conformes à l'objectif
	c	Amélioration de la capacité des décideurs de concevoir des politiques appropriées: gestion efficace de la dette grâce au SYGADE dans les pays en développement, et renforcement de la capacité de ces pays de comptabiliser, de suivre et d'analyser leur dette extérieure et intérieure	Satisfaction des utilisateurs, mesurée par le nombre d'institutions utilisant le SYGADE	90 institutions	91 institutions	96 institutions	96 institutions	Supérieurs

Sous-programme/objectif	Résultats escomptés	Indicateur de résultats		Résultats			Résultats supérieurs/ inférieurs à l'objectif	
				2004	2005	2004-2005		
	d	Meilleure compréhension par les institutions publiques et privées des questions liées au développement palestinien dans le contexte du système commercial multilatéral, sensibilisation croissante de l'opinion publique à l'assistance technique fournie par la CNUCED au peuple palestinien, et aux travaux de recherche et d'analyse sur le développement économique palestinien	Taux de réponses positives aux enquêtes 70 % de réponses positives	80 %	80 %	80 %	Résultats conformes à l'objectif	
	e	Accroissement de la capacité des décideurs de concevoir des politiques appropriées: renforcement des capacités institutionnelles et gestionnaires aux niveaux supérieur et intermédiaire de l'Autorité palestinienne pour ce qui est de la planification, de l'élaboration des politiques et de l'exécution dans les domaines liés aux politiques et stratégies commerciales, à la concurrence, à la facilitation du commerce, à la gestion financière et à la gestion de la dette, à la planification du développement, à la promotion de l'investissement et au développement des entreprises	Politiques et mesures prises par l'Autorité palestinienne, s'inspirant des recommandations de la CNUCED et s'appuyant sur des projets de coopération technique de la CNUCED 10 politiques et mesures	6 politiques et mesures	4 politiques et mesures	10 politiques et mesures	Résultats conformes à l'objectif	
<b>Sous-programme 1B (Afrique)</b> Améliorer la compréhension des problèmes de développement économique de l'Afrique et promouvoir les mesures nécessaires aux niveaux national, régional et international pour l'accélération du développement de l'Afrique et l'intégration positive et complète des pays africains dans l'économie mondiale	a	Meilleure compréhension des problèmes rencontrés par l'Afrique concernant le commerce, les flux financiers, la dette, l'ajustement structurel et les capacités productives, et contribution aux choix d'orientation nationaux et internationaux en vue de promouvoir le développement africain dans les domaines de compétence de la CNUCED	i) Nombre d'articles et d'entrevues dans les médias	50 articles et entrevues	140 articles et entrevues	100 articles et entrevues	242 articles et entrevues	Sensiblement supérieurs
			ii) Demandes de documentation émanant d'utilisateurs extérieurs, y compris les ventes et les téléchargements sur le site Web	26 000 exemplaires vendus ou téléchargés	37 400 exemplaires ou téléchargements	21 100 exemplaires ou téléchargements	58 500 exemplaires ou téléchargements	Sensiblement supérieurs
	b	Amélioration de la coopération et de la coordination interinstitutions concernant diverses initiatives intergouvernementales et interinstitutions relatives à l'Afrique	Accroissement du nombre d'activités et de contributions intersectorielles sous la forme d'études et de notes techniques, par le biais d'activités interinstitutions à l'appui du NEPAD	6 activités et produits	2 activités et produits	3 activités et produits	5 activités et produits	Inférieurs

Sous-programme/objectif	Résultats escomptés	Indicateur de résultats		Résultats			Résultats supérieurs/ inférieurs à l'objectif	
				2004	2005	2004-2005		
<b>Sous-programme 2 (Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises)</b> Améliorer la compréhension des questions et des choix directifs concernant l'investissement international, l'internationalisation des entreprises et le transfert de technologie, renforcer la capacité des pays en développement d'élaborer et d'appliquer des politiques, des mesures et des programmes d'action dans ces domaines, et promouvoir la compréhension de questions nouvelles en vue de renforcer la capacité de ces pays de participer aux discussions et aux négociations, en vue d'accroître les flux d'investissement internationaux bénéfiques vers les pays en développement, ainsi que les avantages que ces pays peuvent retirer de ces flux	a	Amélioration de la capacité des décideurs de concevoir des politiques et des stratégies appropriées pour attirer des investissements étrangers et en tirer profit	i) Utilité et pertinence des analyses concernant l'investissement, évaluées par les lecteurs des publications au moyen d'enquêtes de lectorat	90 % de réponses aux enquêtes	90 %	90 %	90 %	Résultats conformes à l'objectif
			ii) Évaluation positive par des experts de l'utilité et de la pertinence des analyses et des conseils directifs concernant l'investissement	15 analyses critiques de publications	7 analyses critiques	8 analyses critiques	15 analyses critiques de publications	Résultats conformes à l'objectif
	b	Amélioration de la capacité des décideurs de concevoir des politiques et des stratégies appropriées pour attirer les investissements étrangers directs et en tirer profit, et pour comprendre les aspects relatifs au développement des accords internationaux d'investissement	i) Mesure dans laquelle les recommandations directives ont été mises en œuvre par les pays en développement	90 % des recommandations	90 %	90 %	90 %	Résultats conformes à l'objectif
			ii) Évaluation positive par les gouvernements bénéficiaires de la pertinence et de l'utilité des conseils directifs et de l'assistance technique en matière d'investissement	30 communications (évaluation) de gouvernements	15 communications	16 communications	31 communications	Résultats conformes à l'objectif
	c	Amélioration de la capacité des pays en développement et des pays en transition de concevoir des politiques et des stratégies appropriées; d'approfondir les liens entre entreprises locales et entreprises étrangères en vue de maximiser l'impact positif de l'investissement étranger direct; d'améliorer la gouvernance d'entreprise et la responsabilité sociale des entreprises; de fixer des normes ou directives internationales; et de tirer davantage profit du transfert de technologie	i) Nombre de cas où des normes ou lignes directrices résultant des travaux de la CNUCED ont été appliquées, utilisées pour la formulation de politiques et de programmes ou approuvées par des organes d'experts ou organes professionnels	50 cas	Augmentation de 5 cas	Augmentation de 2 cas	52 cas	Résultats conformes à l'objectif
			ii) Renforcer la viabilité du projet de coopération technique relatif à la promotion des centres (EMPRETEC) pour l'entreprenariat qui ont été créés	Taux de viabilité de 60 %	Taux de viabilité de 60 %	Taux de viabilité de 60 %	Taux de viabilité de 60 %	Résultats conformes à l'objectif

Sous-programme/objectif	Résultats escomptés	Indicateur de résultats	Résultats			Résultats supérieurs/ inférieurs à l'objectif	
			2004	2005	2004-2005		
<b>Sous-programme 3 (Division du commerce international des biens et services, et des produits de base)</b> Améliorer la compréhension des questions actuelles et futures relatives au commerce international qui intéressent les pays en développement et renforcer la capacité de répondre aux préoccupations de ces pays dans les domaines de l'agriculture, des services, du commerce électronique, du droit et de la politique de la concurrence et de la problématique commerce-environnement-développement, en vue d'aider les pays en développement à s'intégrer plus pleinement dans le système commercial international, à en tirer profit, et à accroître leur participation au commerce mondial	a	i) Qualité, utilité et actualité des travaux de recherche et d'analyse qui intéressent directement les négociations commerciales multilatérales, telles qu'évaluées par les participants aux réunions intergouvernementales et mesurées par le pourcentage de notes «excellent» et «bon»	86 % de réponses aux enquêtes	88 %	100 %	88-100 %	Résultats conformes à l'objectif
		ii) Impact et utilité des activités de coopération technique dans ce domaine, mesurés par le nombre d'activités évaluées de façon positive par les bénéficiaires directs	80 activités	35 activités (chiffre révisé par rapport aux 66 activités précédemment signalées)	45 activités	80 activités	Résultats conformes à l'objectif
	b	i) Recours croissant aux activités de recherche et d'analyse par les utilisateurs finals, exprimé par le nombre de publications sollicitées, outre celles qui sont diffusées par liste de publipostage ordinaire	150 publications demandées	160 publications (chiffre révisé par rapport aux 120 publications précédemment signalées)	80 publications	240 publications	Sensiblement supérieurs
		ii) Utilisation accrue de la base de données du Système d'analyse et d'informations commerciales (TRAINS)	30 000 appels par mois	27 000 consultations par mois (chiffre révisé par rapport aux 30 000 consultations précédemment signalées)	Environ 30 000 à 32 000 consultations par mois	Augmentation de 27 000 consultations par mois début 2004 à 32 000 fin 2005	Supérieurs
	c	i) Intérêt pour une plus grande utilisation des travaux et des données analytiques relatives aux produits de base, exprimé par le nombre de consultations par mois du site Web Infocom	350 000 consultations par mois	400 000 consultations par mois (estimation)	5 800 000 consultations par mois	5 800 000 consultations par mois	Très nettement supérieurs
		ii) Pourcentage de réponses de bénéficiaires indiquant que les conseils ont été «très utiles» ou «utiles» concernant la qualité et l'utilité des conseils techniques	85 % de réponses aux enquêtes	85 %	95 %	95 %	Supérieurs

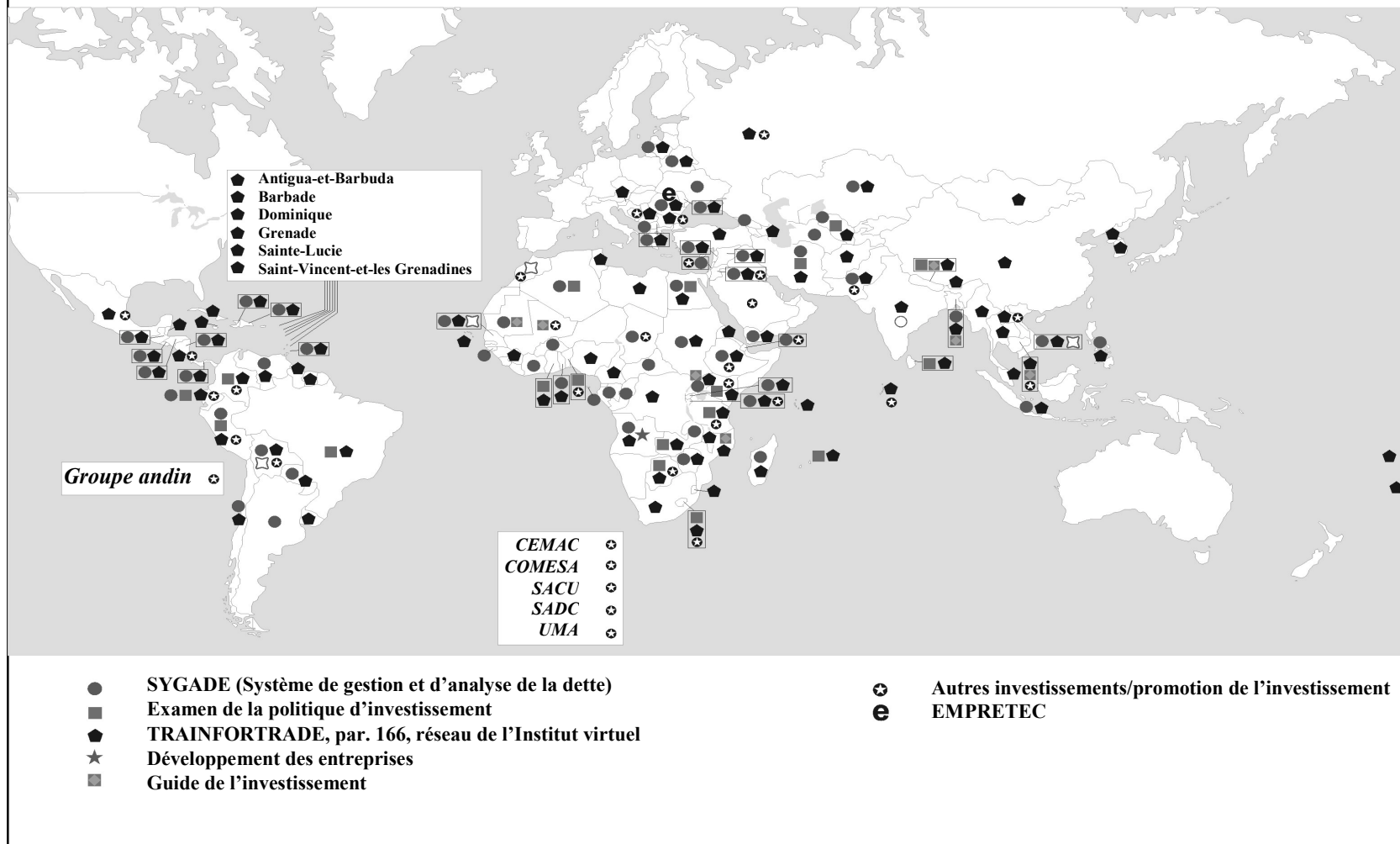


Sous-programme/objectif	Résultats escomptés	Indicateur de résultats		Résultats			Résultats supérieurs/ inférieurs à l'objectif	
				2004	2005	2004-2005		
	d	Meilleure compréhension par les pays en développement et les pays en transition des questions de concurrence et de protection des consommateurs, toute l'attention voulue étant également accordée aux questions de parité	i) Accroître le pourcentage de notes «excellent» et «très bon» concernant l'utilité des rapports et publications en relation avec le travail des participants aux réunions du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence	75 % des résultats des enquêtes	90 % (contre 80 % précédemment indiqué)	Sans objet	90 %	Supérieurs
			ii) Nombre de pays dans lesquels des progrès sont accomplis concernant l'élaboration ou l'adoption d'une législation sur la concurrence grâce à une assistance technique de la CNUCED	10 pays demandant une assistance en matière législative	5 pays	5 pays	10 pays	Résultats conformes à l'objectif
	e	Sensibilisation accrue des pays en développement et capacité croissante de ces pays d'élaborer des politiques synergiques concernant l'environnement, le commerce et le développement aux niveaux national et multilatéral, compte dûment tenu des questions de parité dans les débats et la prise de décisions	Valeur pratique et impact des recommandations concernant des politiques synergiques en matière de commerce, d'environnement et de développement, exprimés par le nombre de références à des conclusions et recommandations de réunions intergouvernementales de la CNUCED à l'OMC, à l'OMPI et dans des accords multilatéraux sur l'environnement	60 références	30 références (contre 40 indiquées précédemment)	35 références	75 références	Supérieurs
<b>Sous-programme 4 (Division de l'infrastructure des services pour le développement et de l'efficacité commerciale)</b> Renforcer la capacité des pays en développement et des pays en transition d'améliorer leur compétitivité commerciale internationale en se dotant d'une infrastructure efficace de services d'appui au commerce, notamment grâce aux technologies de l'information	a	Amélioration de la logistique commerciale, par le renforcement de l'efficacité des transports, de la facilitation du commerce, des opérations douanières et de la législation dans les pays en développement et amélioration de la compréhension des options directives et stratégiques grâce à des activités de recherche, des activités de coopération technique et la mise en valeur des ressources humaines	i) Taux de satisfaction concernant l'utilité et la qualité de la recherche et de l'analyse pour une meilleure compréhension des options directives et stratégiques, mesuré par le pourcentage de réponses de lecteurs de l' <i>Étude sur les transports maritimes</i> , la jugeant «bonne» ou «excellente»	90 % de réponses aux enquêtes	92 % de réponses aux enquêtes	97 % de réponses aux enquêtes	92-97 % de réponses aux enquêtes	Supérieurs
			ii) Degré d'exécution, d'efficacité et d'impact des activités de coopération technique, d'après l'amélioration moyenne des délais de dédouanement des marchandises après l'installation du système SYDONIA (les mesures concernent la période précédant et la période suivant l'installation du système)	50 % d'amélioration pour le dédouanement des marchandises	82 % (moyenne du Zimbabwe 93 %, de la Zambie 88 %, de l'Albanie 66 %)	94 % d'amélioration	82-94 % d'amélioration globale	Supérieurs

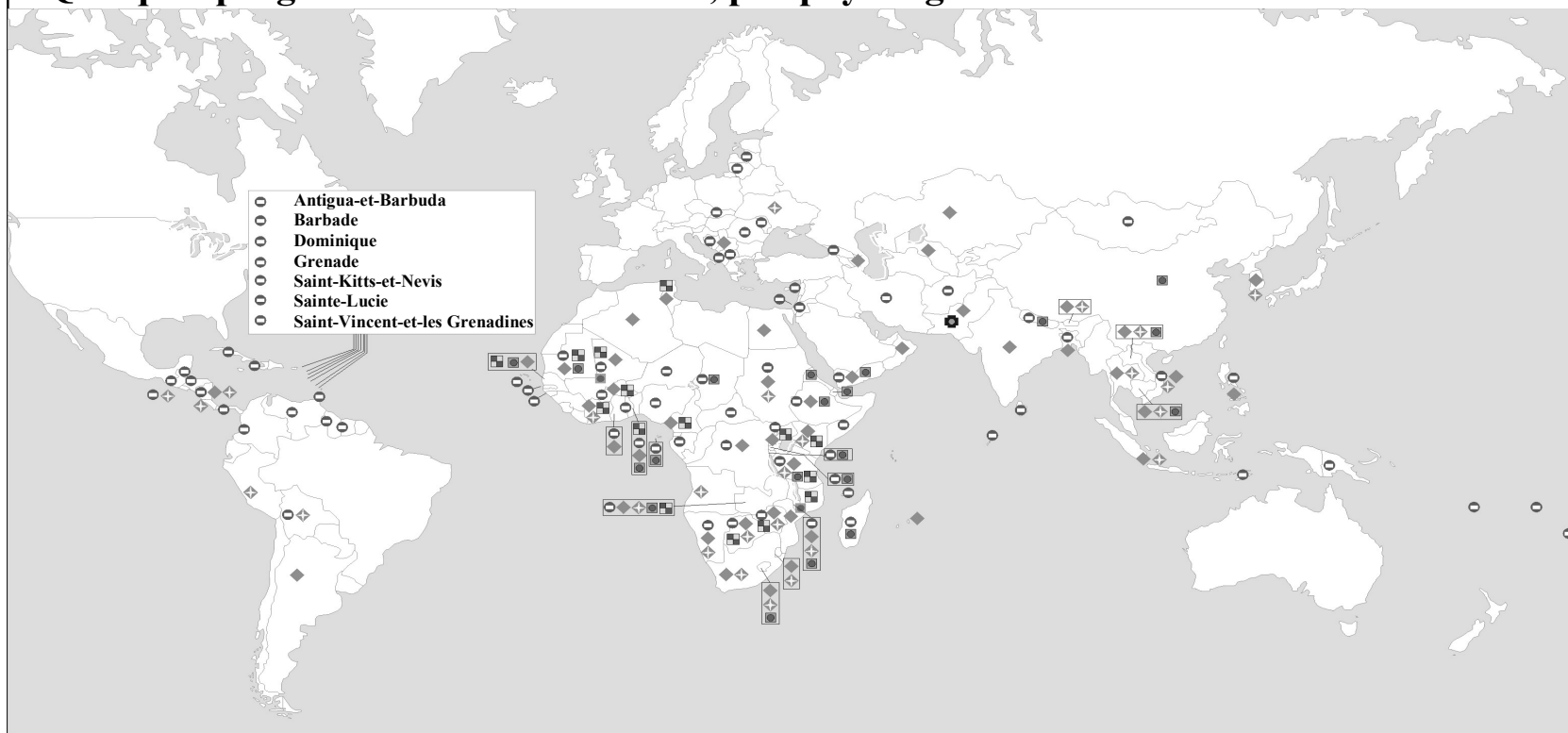
Sous-programme/objectif	Résultats escomptés	Indicateur de résultats		Résultats			Résultats supérieurs/ inférieurs à l'objectif	
				2004	2005	2004-2005		
	b	Plus grande efficacité de la mise en valeur des ressources humaines et du renforcement des capacités et amélioration de la compréhension des options et stratégies dans les domaines du commerce, des services d'appui au commerce et de l'investissement, en tenant compte des questions de parité pour l'accès et l'utilisation des services d'appui au commerce dans les pays bénéficiant d'une assistance technique, par le biais de réseaux élargis de formation et l'utilisation des technologies modernes de l'information et de la communication	Actualité, utilité et degré de mise en œuvre et qualité du programme de formation du sous-programme, mesurés par le pourcentage de participants et de services gouvernementaux ayant indiqué que le cours avait eu un impact positif appréciable sur leur activité	65 % de réponses aux enquêtes	80 % (contre 74 % signalés dans le rapport 2004)	99 %	80-99 %	Supérieurs
	c	Plus grande prise de conscience des implications pour les pays en développement de l'importance croissante du commerce électronique et d'autres applications commerciales des TIC, ainsi que meilleure compréhension dans les pays en développement des options directives et stratégiques concernant ces questions	Taux de satisfaction quant à l'utilité et la qualité de la recherche et de l'analyse s'agissant de faire mieux comprendre les implications, mesuré par le pourcentage de lecteurs notant le <i>Rapport sur le commerce électronique et le développement</i> «bon» ou «excellent»	80 % de réponses aux enquêtes	93 % (pour 2003 pour le rapport 2003) (rapport 2004 publié en décembre 2004)	96 % (pour le rapport 2004 publié en décembre 2004)	Environ 95 %	Supérieurs
<b>Sous-programme 5 (PMA)</b> Contribuer à l'intégration et à la participation progressive et positive dans l'économie mondiale et le système commercial international des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États en développement insulaires, notamment par la mise en œuvre des résultats de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et une contribution à la mise en œuvre du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés, et contribuer à la sortie par le haut des pays les moins avancés de cette	a	Application effective de divers programmes d'action en faveur des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États en développement insulaires	i) Pertinence des conclusions pour la réalisation des objectifs de divers programmes en faveur des PMA, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement, d'après le nombre de pays faisant des déclarations positives au cours des sessions pertinentes du Conseil du commerce et du développement	40 pays	18 pays, y compris des déclarations de groupe	42 pays	60 pays	Supérieurs
			ii) Pertinence des conclusions résultant des activités d'analyse et de recherche sur les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, d'après le nombre d'articles des médias consacrés aux déclarations	70 articles	150 articles, revus à la baisse à 133 articles	Sans objet	Plus de 133 articles	Supérieurs

Sous-programme/objectif	Résultats escomptés	Indicateur de résultats		Résultats			Résultats supérieurs/ inférieurs à l'objectif
				2004	2005	2004-2005	
catégorie de pays par la satisfaction de critères objectifs convenus au niveau intergouvernemental	b Exécution d'activités de services consultatifs, de renforcement des capacités et de coopération technique concernant les PMA	i) Nombre de pays ayant bénéficié, pour l'élaboration de leurs politiques, de l'évaluation réalisée par la CNUCED des avantages effectifs procurés par le statut de PMA	15 pays	Information disponible en 2005	9 pays	9 pays	Inférieurs
		ii) Nombre de pays ayant intégré leurs priorités et politiques commerciales dans leurs stratégies nationales de développement	6 pays	3 pays	6 pays	6 pays	Résultats conformes à l'objectif
	c Application effective du Cadre global de coopération dans le domaine du transport en transit entre les pays en développement sans littoral et la communauté des donateurs par les États membres, à la lumière des résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit (Kazakhstan, 2003)	Réduction des délais de transit pour les marchandises en transit à destination et en provenance des pays en développement sans littoral, par rapport à l'année de référence 1999	65 %	Plusieurs cas indiquent une diminution des délais de transit; d'autres montrent une aggravation du fonctionnement des mécanismes de transport en transit	Plusieurs cas indiquent une diminution des délais de transit; d'autres montrent une aggravation du fonctionnement des mécanismes de transport en transit	Plusieurs cas indiquent une diminution des délais de transit; d'autres montrent une aggravation du fonctionnement des mécanismes de transport en transit	Non mesurables

## Quelques programmes de la CNUCED, par pays/région 1



## Quelques programmes de la CNUCED, par pays/région 2



- SYDONIA
- ◆ Commerce: diplomatie commerciale, adhésion à l'OMC, renforcement des capacités liées au commerce
- ◊ Droit et politique de la concurrence
- Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce
- ▣ JITAP
- ⊛ Facilitation du commerce

## Notes

- <sup>1</sup> See Part Two, section 5, and [http://www.unctadxi.org/templates/Startpage\\_2774.aspx](http://www.unctadxi.org/templates/Startpage_2774.aspx), the special website for UNCTAD's contribution to WSIS.
- <sup>2</sup> Entitled "South and East: Leading the World Economy".
- <sup>3</sup> TDB Decision 482 (LII) of 7 November 2005 and General Assembly resolution 60/184 of 31 January 2006.
- <sup>4</sup> UNCTAD/TDR/2005, Sales No. E.II.05.D.13, 1 September 2005.
- <sup>5</sup> UNCTAD/GDS/MDPB/2005/1.
- <sup>6</sup> See Report of the Secretary-General, A/60/139.
- <sup>7</sup> UNCTAD/GDS/Africa/2005/1, September 2005, Sales No. E.05.II.D.12.
- <sup>8</sup> See also TD/B/EX(35)/2, "Activities undertaken by UNCTAD in favour of Africa", 2005.
- <sup>9</sup> TD/B/51/3.
- <sup>10</sup> UNCTAD/WIR/2005, Sales No. E.05.II.D.10.
- <sup>11</sup> UNCTAD/ITE/HIA/2005/1 - E.05.II.D.20, 11 June 2005.
- <sup>12</sup> Published as part of the Global Investment Prospects Assessment (GIPA), UNCTAD/ITE/IIT/2005/7 - E.05.II.D.32.
- <sup>13</sup> Christiansen, H. *ODA and Investment for Development: What Guidance can be drawn from Investment Climate Scoreboards?*, OECD Working Papers on International Investment, 2005.
- <sup>14</sup> UNCTAD/ITE/IPC/2005/4.
- <sup>15</sup> For Argentina, Chile, China, India, Malaysia, the Republic of Korea, the Russian Federation, Singapore, Slovenia, South Africa, Thailand and Turkey.
- <sup>16</sup> For a fuller citation of activities, see the *DITC Activity Report 2005* (UNCTAD/DITC/MISC/2005/21) and "Progress report on the implementation of agreed conclusions and recommendations of the Commission, including post-Doha follow-up" (TD/B/COM.1/78).
- <sup>17</sup> As reported in box 14 of the *Annual Report 2004*.
- <sup>18</sup> UNCTAD/DITC/TNCD/2004/7.
- <sup>19</sup> See "Report of the Expert Meeting on Strengthening Participation of Developing Countries in Dynamic and New Sectors of World Trade: Trends, Issues and Policies" (TD/B/COM.1/EM.26/3).
- <sup>20</sup> See "Report of the Expert Meeting on Dynamic and New Sectors of World Trade" (TD/B/COM.1/EM.28/5).
- <sup>21</sup> UNCTAD/DITC/TAB/2005/1.
- <sup>22</sup> See conference report, TD/RBP/CONF.6/15.
- <sup>23</sup> A harmonized standard applied by large European retailers that may gradually overcome multi-tier standards of individual retailers that are a major market entry hurdle and a significant cost factor, in particular for producers from developing countries.
- <sup>24</sup> "Trade and development", Report of the Secretary-General of the United Nations (A/60/225).
- <sup>25</sup> "Follow-up to and implementation of the outcome of the International Conference on Financing for Development", Report of the Secretary-General of the United Nations" (A/60/289).
- <sup>26</sup> "Review of developments and issues in the post-Doha work programme of particular concern to developing countries", Report of the Secretary-General of UNCTAD (TD/B/52/8).
- <sup>27</sup> See "Report of the Commission on Trade in Goods and Services, and Commodities on its Ninth Session" (TD/B/COM.1/73).
- <sup>28</sup> See respectively "Report of the Expert Meeting on Dynamic and New Sectors of World Trade" (TD/B/COM.1/EM.28/5), "Report of the Expert Meeting on Methodologies, Classification, Quantification and Development Impacts of Non-Tariff Barriers (TD/B/COM.1/EM.27/3) and "Report of the Expert Meeting on Distribution Services" (TD/B/COM.1/EM.29/3).
- <sup>29</sup> UNCTAD/DITC/TAB/POV/2005/1.
- <sup>30</sup> UNCTAD/DITC/TNCD/2004/7.
- <sup>31</sup> UNCTAD/DITC/CLP/2005/5.
- <sup>32</sup> UNCTAD/DITC/CLP/2005/6.
- <sup>33</sup> UNCTAD/DITC/COM/2005/2.
- <sup>34</sup> UNCTAD/DITC/COM/2005/7.
- <sup>35</sup> UNCTAD/DITC/COM/2005/9.



- <sup>36</sup> MAST currently has information on Afghanistan, Albania, Andorra, Argentina, Australia, Austria, Azerbaijan, Bahrain, Bangladesh, Belgium, Bolivia, Brazil, Cambodia, Canada, Chile, Colombia, Costa Rica, Denmark, the Dominican Republic, the European Union, Fiji, Finland, France, Germany, Greece, Guatemala, Honduras, India, Indonesia, the Islamic Republic of Iran, Ireland, Italy, Japan, Kenya, Kiribati, MERCOSUR (Southern Common Market), Mexico, Nicaragua, Paraguay, the Republic of Korea, Salvador, Spain, Switzerland, Uganda, the United Kingdom, the United Republic of Tanzania, the United States, Uruguay and Venezuela.
- <sup>37</sup> See "Report of the Expert Meeting on Methodologies, Classification, Quantification and Development Impacts of Non-Tariff Barriers" (TD/B/COM.1/EM.27/3).
- <sup>38</sup> UNCTAD/RMT/2005, sales no: E.05.II.D.14.
- <sup>39</sup> See the report of the expert meeting, TD/B/COM.3/EM.24/3.
- <sup>40</sup> UNCTAD/SDTE/TLB/2005/1.
- <sup>41</sup> <http://www.gfptt.org>.
- <sup>42</sup> <http://vi-unctad-org>.
- <sup>43</sup> "Evaluation of technical cooperation activities: In-depth evaluation of the training courses on key issues on the international economic agenda", TD/B/WP/182 and Add.1. The outcome of the discussion in the Working Party is available at [http://www.unctad.org/en/docs/wpd182add1\\_en.pdf](http://www.unctad.org/en/docs/wpd182add1_en.pdf) and [http://www.unctad.org/en/docs/wpd182\\_en.pdf](http://www.unctad.org/en/docs/wpd182_en.pdf).
- <sup>44</sup> <http://www.unctad.org/trainfortrade>.
- <sup>45</sup> <http://www.unctad.org/ecommerce>.
- <sup>46</sup> See <http://ict.unctad.org>.
- <sup>47</sup> <http://measuring-ict.unctad.org>.
- <sup>48</sup> See *Core ICT Indicators*, launched at WSIS and available at <http://measuring-ict.unctad.org>.
- <sup>49</sup> For a full description of the initiative, see <http://etourism.unctad.org>. The website was launched in April 2005 in English, French and Spanish.
- <sup>50</sup> Implementation of the Brussels Programme of Action, Report of the United Nations Secretary-General, A/60/81-E/2005/68, 23 May 2005.
- <sup>51</sup> *The Least Developed Countries Report 2004: Linking International Trade with Poverty Reduction*, UNCTAD/LDC/2004, United Nations publication, sales no. E.04.11.D.27.
- <sup>52</sup> See the background reports of the secretariat, namely UNCTAD-wide Activities in Favour of Least Developed Countries: Fourth Progress Report (TD/B/52/3); Erosion of Preferences for the Least Developed Countries: Assessment of Effects and Mitigating Options (TD/B/52/4); and the Progress Report on Implementation of the IF (TD/B/52/CRP2).
- <sup>53</sup> See Agreed Conclusions 482 (LII) of 14 October 2005.
- <sup>54</sup> Implementation of the Brussels Programme of Action, Report of the United Nations Secretary-General, A/60/81-E/2005/68, 23 May 2005.
- <sup>55</sup> Angola, Benin, Burkina Faso, Burundi, Cambodia, Chad, Djibouti, Ethiopia, The Gambia, Guinea, Lao PDR, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mauritania, Mozambique, Nepal, Niger, Rwanda, Sao Tome and Principe, Senegal, Sierra Leone, Uganda, United Republic of Tanzania, Yemen and Zambia.
- <sup>56</sup> See paragraph 68, t–z, of the Brussels Programme of Action (A/Conf. 191/11); Progress in the Implementation of the Programme of Action for the Least Developed Countries for the Decade 2001–2010: (a) Implementation of UNCTAD-wide Activities in favour of LDCs and (b) The Least Developed Country Status: Effective Benefits and the Question of Graduation, Draft Agreed Conclusions (TD/B/49/SC.1/L.2); and the Report of the Trade and Development Board on its Thirtieth Executive Session (TD/B/EX(30)/4).
- <sup>57</sup> UNCTAD/LDC/2004/1.
- <sup>58</sup> *Effective Participation of Landlocked Developing Countries in the Multilateral Trading System* (Parts I & II), UNCTAD/LDC/2005/3.
- <sup>59</sup> A/RES/60/1 2005 World Summit Outcome, paragraph 65.
- <sup>60</sup> Decisions 478 (L) of 10 October 2003, 481 (LI) of 14 October 2004 and 483 (LII) of 7 October 2005.
- <sup>61</sup> The entire series is available on the UNCTAD website at [http://www.unctadxi.org/templates/Startpage\\_\\_\\_\\_\\_2774.aspx](http://www.unctadxi.org/templates/Startpage_____2774.aspx).